

Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque

**MEMOIRE D'ETUDE**

**Le coup de baguette magique  
ou  
comment transformer un centre de documentation  
de musée de collectivité territoriale  
en bibliothèque d'art,  
à travers l'exemple du Centre de documentation du Musée de Brou  
à Bourg-en-Bresse**

**Marianne BECACHE**

**Sous la direction de Françoise LEROUGE  
Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

**1993**

H

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur  
de Bibliothèque**



**MEMOIRE D'ETUDE**

**Le coup de baguette magique  
ou  
comment transformer un centre de documentation  
de musée de collectivité territoriale  
en bibliothèque d'art,  
à travers l'exemple du Centre de documentation du Musée de Brou  
à Bourg-en-Bresse**

**Marianne BECACHE**

**Sous la direction de Françoise LEROUGE  
Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

**Stage effectué du 5 juillet au 29 octobre 1993  
au Centre de documentation du Musée de Brou à Bourg-en-Bresse  
sous la responsabilité de Marie-Françoise POIRET  
Conservateur du Musée de Brou**

1993  
DCB  
4

1993

63 f. - 61 f. Ann.

**LE COUP DE BAGUETTE MAGIQUE**  
**ou**  
**COMMENT TRANSFORMER UN CENTRE DE DOCUMENTATION DE**  
**MUSEE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE EN BIBLIOTHEQUE D'ART:**  
**L'EXEMPLE DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUSEE DE BROU A**  
**BOURG-EN-BRESSE**

**Marianne BECACHE**

**RESUME:** Le Centre de documentation du Musée Municipal de Brou à Bourg-en-Bresse sera dès 1995 l'objet d'un changement de salle et d'un réaménagement à l'occasion de la rénovation de l'ensemble du Musée et du site de Brou. C'est par une approche stratégique d'analyse et de positionnement des services du Centre, suivie d'orientations de réaménagement, que l'on parviendra à concilier enfin deux exigences contradictoires, peu harmonisées depuis la naissance du Centre mais également nécessaires: celle d'un service interne de Musée et celle d'un service public de Bibliothèque d'Art, unique sur la ville de Bourg et sur le département de l'Ain.

**DESCRIPTEURS:** Bibliothèque spécialisée ; Art ; Prestation service ; Evaluation ; Aménagement local ; Planification ; Musée de Brou, Bourg-en-Bresse, France.

**ABSTRACT:** The Brou Museum in Bourg-en-Bresse (FRANCE) is shortly -by 1995- to undergo an overall reorganization of its structures and the location of various departments is to be changed. Among them is the library. There is a need for a strategic approach and analysis of the library services and spatial reorganization, opening on practical suggestions as to its role and interior architecture, in order to harmonize two aspects which have been given very little thinking since the creation of the Center but which are equally essential: one is the internal service related to Museum activities, and the other is the public service of a Fine Arts Library -the only such in Bourg-en-Bresse as in the whole area of the "département de l'Ain".

**KEYWORDS:** Special library ; Art ; Contracting ; Evaluation ; Premises installation ; Planning ; Brou Museum, Bourg-en-Bresse, France.

COMMENT TRANSFORMER UN CENTRE DE DOCUMENTATION DE  
MUSEE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE EN BIBLIOTHEQUE D'ART...

*"Il n'est pas suffisant d'envisager simplement la création d'une  
Bibliothèque Nationale des Arts, c'est la structure même des  
bibliothèques d'art qui est en jeu. Il faut conserver\* les petites et les  
moyennes unités de diffusion, elles ont un rôle culturel et social. C'est  
d'elles que naîtront les vocations de ceux qui pourront bénéficier d'une  
façon optimale des bienfaits d'une B.N.A."*

(opinion de Monsieur Gérard Auguier, expert en dessins et tableaux anciens<sup>1</sup>)

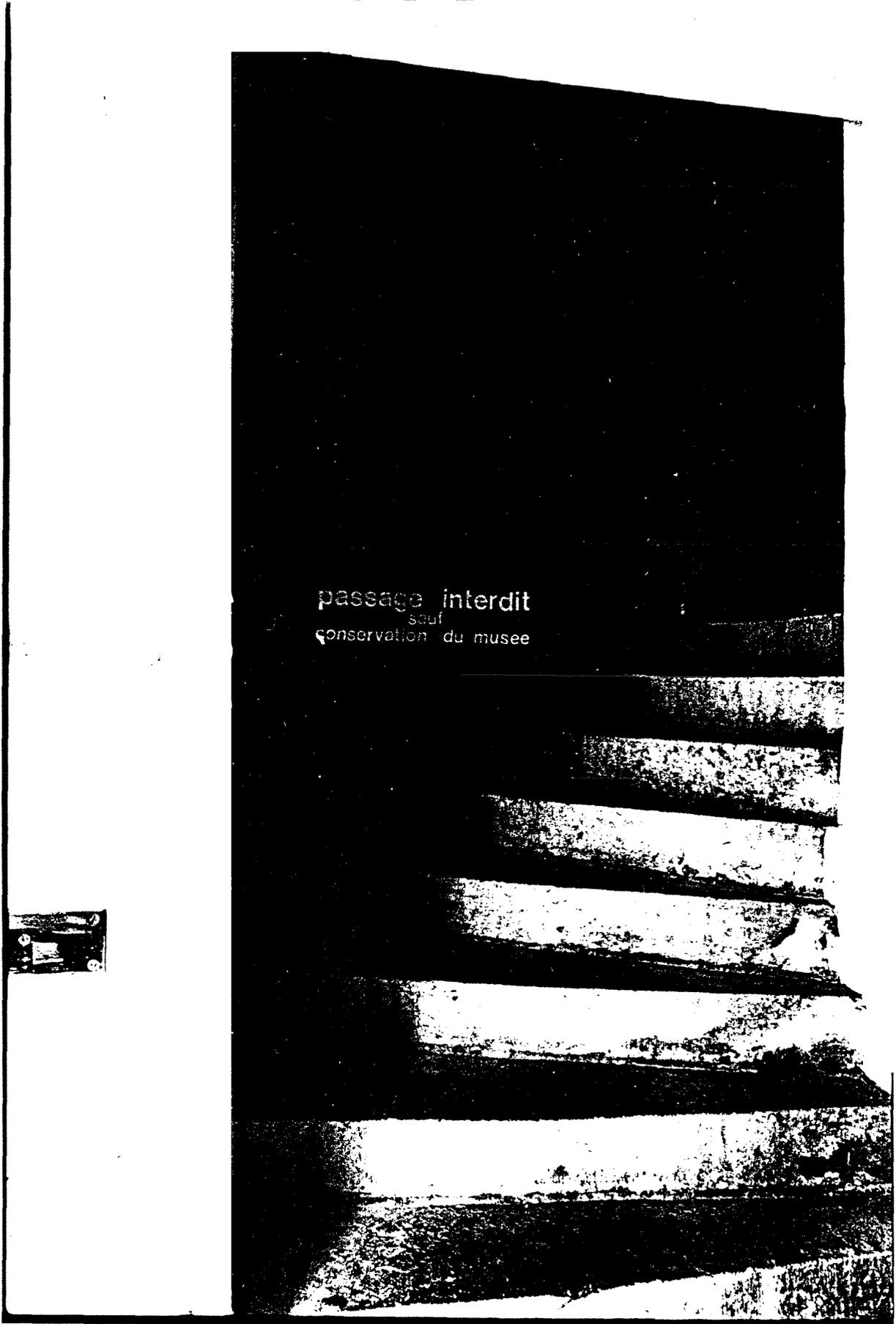
\* " conserver... que signifie au juste conserver?"

(petite réflexion personnelle)



*L'église de Brou, splendeur du gothique flamboyant (XVI<sup>e</sup> siècle)*

A. CONVERT, A. GILBERT Bourg-en-Bresse. (voir bibliographie) (reproduction photographique à usage privé)



passage interdit  
sauf  
conservation du musee

ACCES A LA BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE BROU



musée  
de  
brou

BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE BROU  
63, BOULEVARD DE BROU  
01 000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. : 74.45.39.00

Lieu unique en son genre dans le département de l'Ain, la bibliothèque du musée de Brou rassemble de nombreux ouvrages, aussi bien sur l'histoire de l'art, que sur la région et ses traditions.

## LE FONDS

La bibliothèque du musée de Brou contient environ 10 000 ouvrages, dont:

- 2 000 livres d'art
- une vingtaine de revues ( Beaux-Arts, art contemporain, archéologie, histoire régionale )
- plus de 5 000 catalogues d'expositions temporaires et de collections permanentes des musées français et étrangers
- des ouvrages généraux, dictionnaires, publications spécialisées sur l'histoire de l'art à toutes les époques
- mais aussi les photographies et diapositives des collections de Brou

Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouveaux ouvrages, dont environ 300 catalogues d'expositions offrant un large panorama de l'actualité artistique.

Même si la bibliothèque comprend essentiellement des ouvrages en rapport avec l'art, l'histoire et les traditions de notre région ne sont pas oubliées: la bibliothèque renferme en effet de nombreux ouvrages sur la vie quotidienne, les coutumes, l'architecture ... de la Bresse mais aussi des Dombes.

Une part importante du fonds s'avère consacrée à l'histoire de Brou ainsi qu'aux collections du musée : art flamand du XVI-XVII<sup>e</sup> siècle, art français du XVII-XIX<sup>e</sup> siècle, art régional ou local, art contemporain, faïence, archéologie.

## LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Un fichier, qui recense auteurs, titres et matières, est à votre disposition.

En cas de difficulté, faites appel à la documentaliste.

Grâce à des contacts avec divers centres documentaires, elle pourra orienter vos recherches vers d'autres lieux, vous fournir des renseignements sur les expositions en cours, les musées français ou étrangers (adresses, contenu des collections...) ...

## LES CONDITIONS D'ACCES

Située dans les bureaux de la conservation du musée de Brou (accès par l'escalier sous le porche d'entrée du 1<sup>er</sup> cloître) , la bibliothèque est accessible à tous, **gratuitement et sans conditions.**

Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Tous les ouvrages sont à consulter sur place, mais des photocopies peuvent être réalisées à votre demande par la documentaliste.**

La bibliothèque du musée de Brou est à votre disposition et attend votre visite.



*Le Centre de documentation actuel du Musée de Brou.*



Affiché au Centre de documentation actuel

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION, DEFINITION DU SUJET .....</b>	<b>1</b>
opportunité.....	1
intérêt personnel pour le sujet .....	2
buts de ce travail.....	3
méthodologie adoptée	
définition, justification.....	5
limites du travail, ampleur du sujet.....	7
<b>I. OPPORTUNITE .....</b>	<b>8</b>
<b>1. politique et culturelle.....</b>	<b>8</b>
musées et bibliothèques d'art en France.....	8
le projet porteur de la B.N.A. et de l'Institut international d'histoire des arts.....	12
<b>2. le plan de réaménagement du Musée (1993-1998).....</b>	<b>14</b>
études préalables.....	14
la délocalisation et le réaménagement du Centre de documentation	
actuel .....	16
intérêt d'une réflexion propre au Centre.....	18
<b>II. ANALYSE CRITIQUE DE L'EXISTANT.....</b>	<b>19</b>
présentation de l'intérêt d'une approche marketing et résumé de cette	
approche, portés à l'attention de Monsieur le Maire de Bourg-en-	
Bresse, Monsieur Paul Morin, et de Monsieur le Maire-Adjoint à la	
Culture, Monsieur Georges Brunaud.....	19
<b>1. Analyse externe</b>	
l'environnement .....	21
l'environnement fonctionnel	
tutelles, usagers, partenaires .....	21
l'environnement régulateur	
économie, communication, image.....	26
bilan .....	28
<b>2. Analyse interne</b>	
le Centre de documentation actuel .....	29
L'image actuelle du Centre	
confidentialité. Le discours des media à son sujet. Les causes	
de cette image	
origine et situation du Centre.....	29
conséquence de cette confidentialité	
un positionnement implicite.....	33
les moyens actuels.....	34
politique d'acquisition.....	35
agencement des lieux, accueil du public.....	36
le personnel et ses fonctions.....	37

<b>3. Analyse des publics.....</b>	<b>40</b>
<b>III. STRATEGIE.....</b>	<b>43</b>
intérêt et limites d'une approche stratégique.....	43
<b>1. Missions et objectifs.....</b>	<b>43</b>
<b>2. Positionnement et image de marque.....</b>	<b>47</b>
par rapport aux autorités de tutelle	
Mairie, Musée.....	47
par rapport aux partenaires	
quels services en attendre, quels services leur offrir?.....	48
par rapport aux usagers	
ciblage des publics, définition d'une image de marque.....	49
<b>IV. PROPOSITIONS POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE.....</b>	<b>51</b>
<b>1. Les projets existants.....</b>	<b>51</b>
<b>2. Aménagement des fonds.....</b>	<b>51</b>
<b>3. Aménagement de l'espace.....</b>	<b>53</b>
espace de lecture.....	53
espace et conditions de travail du personnel.....	53
<b>4. Accueil du public.....</b>	<b>55</b>
<b>5. Prévision des besoins en heures de travail et en coût de</b>	
<b>fonctionnement.....</b>	<b>56</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>58</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>62</b>

## INTRODUCTION: DEFINITION DU SUJET

### *opportunité*

" A thing of beauty is a joy for ever."<sup>1</sup> Ce vers de John Keats s'applique parfaitement au "Royal Monastère de Brou" à Bourg-en-Bresse, à sa beauté, à la joie esthétique qu'il continue de procurer depuis sa fondation. Cet ensemble exceptionnel, avec son église, ses bâtiments conventuels et ses cloîtres, a été "édifié dans le premier tiers du XVIème siècle (1506-1532) par la volonté d'une des plus remarquables personnalités de cette époque, la princesse Marguerite d'Autriche."<sup>2</sup> Rappelons en effet que par sa naissance comme par son influence, celle qui accumula les titres de Reine de France, Infante d'Espagne, Duchesse de Savoie et Régente des Pays-Bas fut mêlée de près à l'histoire européenne de son temps. Alors qu'elle était occupée à la régence des Pays-Bas et à l'éducation de son neveu le futur Charles-Quint, elle poursuivit de Malines où elle résida de 1507 à 1530 l'achèvement des édifices de Brou en l'honneur de son époux, le duc Philibert le Beau, mort accidentellement en septembre 1504, et de la mère de celui-ci, Marguerite de Bourbon. Parmi la cour d'artistes brillants dont elle s'entourait, elle choisit le peintre de la Cour de France Jean Perréal, le sculpteur d'Anne de Bretagne Michel Colombe, le maître-maçon flamand Louis Van Boghem, le sculpteur Conrad Meyt, pour faire surgir de terre la somptueuse sépulture qui devait abriter la dépouille mortelle d'un mari tendrement aimé. C'est à Brou qu'elle est elle-même inhumée, selon son désir, aux côtés de Philibert le Beau et de Marguerite de Bourbon, dans un silence qu'elle a su rendre immortel.

"Créé voici près de cinq cents ans, réalisé dans un court délai (six ans pour le monastère, vingt ans pour l'église), ce monument a provoqué l'admiration dès sa création, et c'est sa beauté même qui lui a permis plusieurs fois de survivre, lors d'événements périlleux, de périodes mouvementées ou d'époques moins fastes de son histoire, car l'émerveillement qu'il provoquait a toujours pu susciter les moyens de le

---

<sup>1</sup> KEATS, John. *Endymion*. vers 1

<sup>2</sup> POIRET, Marie-Françoise. *Brou, Bourg-en-Bresse*. p.7. Voir bibliographie

sauver, de le préserver et de le restaurer."<sup>3</sup> L'édifice a en effet traversé la Révolution sans trop de dommages irrémédiables, ayant été inscrit en 1791 sur la liste des monuments nationaux à conserver par l'Etat. Selon l'expression de Marie-Françoise Poiret, Conservateur du Musée de Brou, "Brou nous apparaît donc aujourd'hui à peu près tel qu'il a été voulu (...) un rameau flamand transplanté en terre bressane."<sup>4</sup>

La ville de Bourg-en-Bresse s'enorgueillit à juste titre de cet ensemble. En 1922, elle achète deux des trois cloîtres attenants à l'église - l'église et le premier cloître restant propriété de l'Etat- pour y transférer son musée des Beaux-Arts précédemment installé dans les locaux de l'Hôtel de la Préfecture, ainsi que les services de la Bibliothèque Municipale jusqu'à l'ouverture de l'actuelle Médiathèque en octobre 1988. Les municipalités se suivent mais l'attention des élus pour le patrimoine architectural et culturel dont ils ont la charge ne s'est jamais démentie. Une convention officiellement signée entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse sous le mandat de Monsieur Paul Morin, maire de Bourg, au début de l'année 1993, présente un projet de travaux sur cinq ans, visant à la restauration complète des bâtiments et au réaménagement du Musée dans les locaux ainsi restaurés. La convention en précise les motifs:

"Depuis une douzaine d'années, le musée de Brou a connu encore un nouvel et important développement, grâce à plusieurs circonstances favorables: une politique du Ministère de la Culture plus ambitieuse et mieux dotée financièrement, en particulier pour les musées (création du F.R.A.M., développement des dépôts d'oeuvres notamment en art contemporain, politique de commandes publiques, soutien aux animations, aux expositions, aux éditions, etc.). En même temps apparaît une prise de conscience générale du poids social et économique des musées, ainsi qu'un développement de leur fréquentation. Parallèlement les municipalités successives de Bourg-en-Bresse ont eu à coeur depuis une quinzaine d'années de faire du musée un lieu de culture vivante au service de la population locale, mais aussi de donner au musée un rayonnement plus fort sur le plan régional et national, voire international."<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> POIRET, Marie-Françoise. *Brou, Bourg-en-Bresse*. p.7. Voir bibliographie

<sup>4</sup> POIRET, Marie-Françoise. *Brou, Bourg-en-Bresse*. p.65. Voir bibliographie

<sup>5</sup> *Convention entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse*. 1er janvier 1993.p.1. Voir bibliographie

### *intérêt personnel pour le sujet*

Cette action conjuguée de l'Etat et de la Ville pour faire du dernier séjour d'une fille de la maison des Habsbourg un lieu d'envergure européenne, les ambitions avouées par le Musée et reconnues par la Ville dans la Convention: faire du site "un lieu vivant de la cité et un outil d'éducation artistique et culturelle, mais aussi contribuer au renom et à l'image de la ville à l'extérieur"<sup>6</sup>, toutes ces données peuvent être perçues comme une opportunité pour qui choisit le métier de conservateur de bibliothèque. Le Musée possède en effet à l'heure actuelle un petit centre de documentation à usage interne mais ouvert au public extérieur pour la consultation sur place. Pourquoi ne pas rêver un peu? Pourquoi ne pas imaginer un ensemble culturel -musée et bibliothèque d'art- digne du site et de la stature de sa fondatrice? De semblables expériences ne sont-elles pas dans l'air du temps? Les mass-media ne se sont-elles pas fait l'écho de réalisations de semblables projets pour les plus prestigieux de nos musées nationaux, tel le Musée National d'Art Moderne, ou pour les derniers-nés de nos musées, comme le Musée d'art moderne de Saint-Etienne? L'effervescence liée à la création d'une Bibliothèque Nationale des Arts et d'un Institut International d'Histoire des Arts ne peut-elle pas stimuler d'autres initiatives, plus modestes et plus provinciales? Une petite expérience de conseiller municipal à Bourg-en-Bresse, quelques années de commissions et de délibérations m'ont confrontée aux difficultés que connaît une ville moyenne pour assurer le plein développement des secteurs primordiaux de l'enseignement supérieur et de l'emploi. Pourquoi ne pas oser imaginer un "pôle éducatif et culturel" qui drainerait enseignants, chercheurs, étudiants français et étrangers de tous ordres et permettrait à l'hôtellerie et à la restauration bressanes, par ailleurs réputées, de fleurir comme elles le méritent à l'occasion de colloques pointus sur le mécénat de Marguerite d'Autriche et sur l'architecture de l'église?

### *buts de ce travail*

Cependant, entre ce grandiose rêve de néophyte et sa réalisation, il y a place pour de multiples étapes, et il m'est apparu, à mesure que je les franchissais, que chacune de ces étapes constituait en elle-même

---

<sup>6</sup> Convention entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse. 1er janvier 1993.p.2. Voir bibliographie

une prise de conscience, une réponse en soi suffisante aux questions que me posait la nature de mon projet. Il m'a fallu sans arrêt réajuster les objectifs de mon stage, vu que personne d'autre que moi n'était demandeur de ce projet dans le Musée.

La demande du Centre de documentation était à l'origine beaucoup plus simple: recherche d'un stagiaire pour un mois, afin d'effectuer le catalogage manuel des livres d'art qui dormaient encore non inventoriés sur des rayons, faute d'un personnel suffisant. Ni la mairie ni les services du Musée ne ressentaient le besoin d'une véritable réflexion sur le fonctionnement du Centre de documentation actuel, qui remplit tout à fait correctement sa double fonction d'exister et de rendre service, compte tenu des maigres moyens dont il dispose. A l'intérieur même des projets de réaménagement du Musée, l'avenir du Centre de documentation a été abordé de façon globale, sans précision sur le détail des besoins et des opérations à mener, tant les notions bibliothéconomiques restent floues dès qu'on s'éloigne des grandes structures de la lecture publique et du monde des bibliothèques universitaires.

Il m'a donc fallu convaincre mes employeurs du bien-fondé d'un projet qu'ils ne demandaient pas. Le travail d'évaluation et d'expertise auquel je me serai livrée pendant ces quelques semaines en même temps que le catalogage aura gardé pendant les deux tiers du temps du stage un caractère d'occupation personnelle presque officieuse. En revanche, dans les derniers temps du stage, j'ai perçu une véritable sensibilisation de tous les services du Musée à l'opportunité d'un projet que j'ai moi-même eu le temps d'affiner à leur contact. Ceci prouve bien que le problème n'est pas seulement de penser un service mais aussi de créer un dynamisme, un état de réceptivité au projet lui-même. Il s'agit non seulement de proposer un rêve et de construire une maquette mais également de convaincre des auditoires (musée puis mairie) dont les préoccupations sont ailleurs. Ce stage et ce projet relèvent donc d'une mentalité pionnière qui ne me déplaît pas.

En échange, ce travail a constitué pour moi une véritable expérience de terrain. Pas de conservateur de bibliothèque pour m'aider dans la place. J'ai travaillé en état de mission, reliée à Madame Lerouge et à la maison-mère par le cordon ombilical du téléphone. Par rapport aux principes

appris à l'Ecole, je suis allée d'étonnement en étonnement: malgré tous ses retards, la bibliothèque tourne, et tourne bien! Des doutes m'ont souvent traversé l'esprit: et si mon enthousiasme, mon désir d'apporter d'autres idées, un autre regard, n'étaient que de la prétention? S'ils allaient jusqu'à mettre en danger l'équilibre actuel du Centre?

C'est finalement ce périlleux mais utile exercice de discernement et d'évaluation précise du bien-fondé de mon projet, de sa pertinence et de ses limites, qui constituera le meilleur fruit de ce stage, au-delà même de la contribution que je pourrai apporter par un travail d'expertise que personne ne me demandait.

*méthodologie adoptée: définition, justification*

Le plan choisi en quatre parties peut sembler composite. Il mêle plus ou moins adroitement une étude d'opportunité et de faisabilité à un plan marketing selon le modèle proposé par Monsieur Jean-Michel Salaün dans son ouvrage paru en 1992 aux éditions du Cercle de la Librairie et intitulé Marketing des bibliothèques et des centres de documentation<sup>7</sup>. C'est que la composition de ce rapport doit se plier à la complexité de la situation actuelle. Il y a dans les faits projet de réaménagement d'une bibliothèque existante, avec un avant-projet sommaire établi par un cabinet d'architecte comprenant un descriptif de réaménagement, un plan, une enveloppe budgétaire globale. Mais les problèmes de fond que pose l'existence du Centre actuel n'ont jamais été exposés. Ils sont restés jusqu'ici de l'ordre de l'implicite. Comment demander à des services extérieurs (cabinet d'architecte, services de mairie) de les prendre en compte alors que l'un des problèmes du Centre est justement, si l'on peut dire, son invisibilité aux regards? Il faut donc remonter à la source et analyser les distorsions de la perception qu'a le Centre de lui-même si l'on veut éviter qu'elles ne soient directement projetées -comme c'est actuellement le cas- sur les études concernant son réaménagement.

On aboutit donc à ceci: **une situation d'urgence**, un avant-projet sommaire à redresser et à détailler pour parer au plus pressé avant le

---

<sup>7</sup> SALAUN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris: éditions du Cercle de la librairie, 1992. 133p. ISBN 2-7654-0507-7

début des travaux, **et un problème de fond à résoudre**, c'est-à-dire une image à cerner, des missions, des objectifs, des positionnements à définir, des publics à cibler, sans pour autant alourdir par une étude marketing trop ambitieuse les dossiers de réaménagement de l'ensemble du site -dossiers déjà bien lourds à porter du musée de Brou à la mairie de Bourg.

### *lectures et fonctions de ce mémoire*

A ce stade, une nouvelle question s'impose: à quels lecteurs s'adresse ce mémoire?

Tout d'abord et bien sûr, à Mesdames et Messieurs les membres du jury.

Ne soyons pas hypocrite, ils veillent derrière moi par veilles diurnes et nocturnes dans l'élaboration de ce document. Leur perspective est celle de l'orthodoxie: ampleur de la conceptualisation, pertinence de la modélisation, exemplarité de la démarche et des résultats, lucidité dans la progression.

Mais toutes ces qualités ne sont pas les premières à être prises en compte par le public à qui est censé s'adresser ce mémoire. Je pense tout particulièrement à Mademoiselle Poiret, Conservateur du Musée de Brou, qui attend une expertise claire et efficace sur laquelle elle pourra s'appuyer pour la gestion et l'amélioration régulières de ce qui restera malgré tout un service interne de son musée.

Je pense également aux élus de Bourg-en-Bresse, à Monsieur le Maire Paul Morin, à Monsieur l'Adjoint à la Culture Georges Brunaud, qui chercheront d'emblée les renseignements essentiels leur permettant de prendre une décision de politique culturelle: il leur faut en effet évaluer avant tout quel est le soutien à apporter à cette petite bibliothèque encore mal connue du public bressan.

Je pense enfin à Madame Duflot, documentaliste du Musée, sur qui repose toute la charge du bon fonctionnement du service du Centre. Elle attend de ce travail qu'il lui fournisse quelques solutions ou indications pratiques pour l'aider à résoudre tous les problèmes liés au réaménagement et à l'informatisation du Centre, étape par étape. Les attentes, tout en se recoupant largement, ne sont donc pas chaque fois tout à fait les mêmes. A mon tour, je souhaite que ce travail soit aussi efficace que possible auprès des publics concernés. Les perspectives adoptées et le ton ne sauraient donc être absolument identiques d'une partie à l'autre.

### *limites du travail, ampleur du sujet*

Cette étude, rappelons-le, n'a été demandée ni par la Mairie ni par le Musée. De plus, elle peut apparaître comme agressive dans sa façon de remettre en cause les règles de fonctionnement quotidien d'un service - surtout lorsqu'on sait que ce service n'est assumé que par une personne. J'ai donc veillé soigneusement à me garder de succomber à ce que l'on pourrait appeler la tentation du dernier-venu, qui consiste à vouloir tout réformer et tout prendre en main pour prouver un savoir d'école fraîchement acquis, sans se soucier de tout ce qu'il y a comme enjeux personnels et humains dans les structures d'organisation du travail qu'il trouve en face de lui. Je n'ai pas cherché à représenter à tout prix le savoir-faire technique de l'E.N.S.S.I.B. J'ai plutôt choisi, comme références intérieures et ligne de conduite, les grilles d'analyse que nous avons pu élaborer dans le domaine de la sociologie des organisations et qui correspondent à ce que m'a appris mon expérience antérieure d'enseignante. J'ai accepté d'être désorientée, j'ai pris le temps de m'orienter, de m'insérer dans un mode de travail, pour mieux voir comment le faire évoluer en douceur et en profondeur. Mon ambition n'aura été que de proposer un regard qui puisse survivre après mon passage, non d'imposer des solutions que la brièveté de mon stage rendent d'emblée impraticables.

Au cours de ce stage, je me suis souvent demandé combien de temps un conservateur chevronné consacrerait à un tel sujet et à quel niveau il placerait son regard pour aborder les problèmes posés. Les locaux et les collections concernés sont petits. Ce centre de documentation est un service interne, à peine une bibliothèque. Le musée n'est pas un musée national. L'engagement des collectivités de tutelle est celui d'une ville de 40 000 habitants. Mais je crois que toutes ces limites accumulées font la réelle ampleur du sujet. L'histoire des bibliothèques, même les plus grandes, même les plus prestigieuses, même celles du XX<sup>ème</sup> siècle, se confond souvent avec une épopée et présente quelquefois une allure de gageure, de vision prophétique et de rêve éveillé. Je ne rougis pas d'avoir pris au sérieux ce petit Centre de province car j'ai eu parfois l'impression, dans cette modeste recherche à mon échelle de débutante, de participer à une authentique mission nationale.

## I. OPPORTUNITE

### **politique et culturelle**

#### *musées et bibliothèques d'art en France*

Comme le dit Catherine Schmitt, Directrice de la Documentation du Musée National d'Art Moderne, dans le dossier du Bulletin des Bibliothèques de France (B.B.F.) consacré aux Bibliothèques d'Art<sup>1</sup>: "Depuis bientôt deux ans, les bibliothèques d'art françaises sont sous les feux de la rampe. Entraînées malgré elles dans le sillage mouvementé d'un grand projet présidentiel, elles sont amenées à réfléchir, plus que jamais, sur leurs propres pratiques, leurs publics, leurs missions, leurs outils, les liens de solidarité qui les unissent."

Ce mouvement de réflexion et de concertation porte ses fruits dans la mesure où il commence à trouver une véritable audience dans le milieu professionnel. Les bibliothèques d'art apparaissent comme une catégorie à part entière des bibliothèques spécialisées, avec un profil spécifique. Il existe désormais une Sous-Section des Bibliothèques d'Art à l'intérieur de l'Association des Bibliothécaires Français. Les colloques d'envergure nationale se multiplient: réunion nationale des bibliothécaires d'art à la bibliothèque du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne en octobre 1989; réunion au Centre Georges Pompidou en décembre 1991; réunion nationale à l'Ecole d'Art de Besançon du 18 au 21 novembre 1993. Une véritable recherche bibliothéconomique se met en place, abordant tous les problèmes propres à cette catégorie de bibliothèques dans les domaines de la recherche documentaire informatisée, du catalogage, de l'indexation, de la mise en réseau, de la spécialisation du personnel, de la définition des publics et des missions des bibliothèques d'art. Ces réflexions apparaissent clairement dans les dossiers consacrés au sujet, celui du Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français (A.B.F.) n° 154 du premier trimestre 1992, celui du B.B.F. de janvier 1993 déjà cité.

Ce dynamisme est-il soutenu par une promotion de l'histoire de l'art plus générale en France? En d'autres termes, quelles sont les causes de cette effervescence?

---

<sup>1</sup> SHMITT, Catherine. *Bibliothèques d'art et art des bibliothèques: quelques réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée*. in B.B.F. t. 38 n° 1. Paris, janvier 1993. Voir bibliographie

Nous pouvons en déceler trois. La première, d'ordre intellectuel et historique, est perceptible à travers toutes les manifestations liées au patrimoine français. Les actions du Ministère de la Culture en faveur de la promotion du Patrimoine rencontrent un réel accueil auprès du public. Le nombre d'entrées dans les musées est passé de 40 millions en 1980 à 71 millions onze ans plus tard, ce qui signifie qu'à l'heure actuelle 30% de la population française fréquente les musées à la suite de leur création ou de leur rénovation. Les Journées du Patrimoine sont également soutenues par un véritable courant populaire. La Caisse nationale des monuments historiques et des sites a enregistré pour les journées de 1993 plus de six millions de visites dans toute la France, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 1992. De telles manifestations tomberaient rapidement en désuétude si elles ne répondaient pas à une demande qui a toujours existé. On se souvient peut-être de la "visite" des Tuileries racontée par Gustave Flaubert dans *L'Education Sentimentale* : la mise à sac du palais est précédée d'un long défilé silencieux de la foule émerveillée.<sup>2</sup> Révolution douce: les monuments ouvrent leurs portes au lieu d'être pris d'assaut.

Beau mobilier, beaux fauteuils, beaux tapis, beaux tableaux, dorures et plafonds, parcs et statues, art et livres sur l'art, toutes ces richesses apparaissent pour ce qu'elles sont: non seulement un trésor matériel à entretenir, mais aussi un héritage spirituel, un art de vivre, un don de la France au monde à l'heure où l'on se cherche des références. Les ouvrages de mise en valeur du patrimoine se sont multipliés ces derniers temps. Hommes politiques, historiens et professionnels de la conservation du patrimoine aspirent à mettre en lumière les signes d'une identité profonde de la France. A l'occasion de l'inscription cette année de la cathédrale de Bourges au patrimoine mondial de l'UNESCO, Jacques Toubon, Ministre de la Culture, a annoncé la création en 1994 d'un Centre National du Patrimoine au Musée des Monuments Français. Il veut par là marquer le trentième anniversaire de la création en 1964, par André Malraux et André Chastel, de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, acte fondateur d'une politique moderne du patrimoine. Dans ce concours d'initiatives, on peut discerner comme la volonté générale de construire l'image de marque d'une nation, de présenter ses atouts et ses différences au

---

<sup>2</sup> "On n'entendait plus que le piétinement de tous les souliers, avec le clapotement des voix. La foule inoffensive se contentait de regarder." (Gustave FLAUBERT, *L'Education Sentimentale*. III,1. Journée du 24 février 1848)

sein d'un monde nivelé par la conformité de ses productions industrielles. Recherche philosophique ou commerciale à une époque où l'image participe de la stratégie de vente? Il y a là une ambiguïté qui de toutes façons sert une cause noble. La sagesse est d'en tirer parti.

La deuxième cause est celle du choix politique de la décentralisation. Là encore, il faut citer Catherine Schmitt dans l'article qu'elle a consacré au Centre de Documentation du musée National d'Art Moderne dans le tome IV de *Histoire des Bibliothèques Françaises*<sup>3</sup>: "Le paysage des bibliothèques d'art, longtemps dominé par les grandes institutions parisiennes, (...) comprend aujourd'hui une nouvelle donnée: la décentralisation. Le développement sans précédent des musées et centres d'art de province s'accompagne de la création et de la revitalisation de nombreuses collections documentaires dans les villes, les départements, les régions. Les fonds s'organisent et s'enrichissent, les équipes se professionnalisent. De nouveaux liens se créent avec les bibliothèques de lecture publique. Et il n'est pas rare de voir certains musées d'art moderne, par exemple à Saint-Etienne, à Bordeaux, à Marseille ou à Nantes, rassembler des collections qui par leur faible recoupement (40 pour 100) avec celles du M.N.A.M. constituent bien une richesse nationale."

La décentralisation répond donc, dans le domaine patrimonial, aux objectifs de sa mise en place. Une France que l'on croyait engourdie s'éveille et se manifeste. Chacune de ses régions se dote des outils nécessaires à la promotion de son image et se positionne -pour parler en termes de marketing- par rapport à ses voisines. Les richesses culturelles du terroir attirent les touristes et les subventions. Les collectivités territoriales ont compris qu'il était dans leur intérêt de traduire en termes stratégiques et commerciaux les discours de ceux dont la mission n'est pas de vendre un produit mais de diffuser un héritage spirituel séculaire. Chacun des partenaires du dialogue doit y mettre du sien mais il y a là, désormais, une possibilité de langage commun, de terrain d'entente. Sans y perdre ni sa personnalité ni son âme, il faut accepter de négocier l'humanisme en termes de marketing et de positionnement. La sagesse, là encore, est d'en tirer parti.

---

<sup>3</sup> SCMITT, Catherine. *La documentation du Musée National d'Art Moderne: portrait d'une bibliothèque d'art*. in *Les Bibliothèques au XXème siècle: 1914-1990*. Ouvrage publié sous la direction de Martine Poulain. Paris: Promodis: Ed. du Cercle de la Librairie, 1992. (*Histoire des Bibliothèques françaises. tome 4*). Article encadré. Voir bibliographie.

A ce sujet, un exemple de marketing réussi dans le domaine de l'information documentaire artistique: l'exemple du Centre de documentation du Musée national de la Renaissance à Ecoen. Ce Centre de documentation a réussi à se construire une réputation de spécialité dans le domaine de la Renaissance, attirant non seulement le public des chercheurs et des étudiants parisiens, mais aussi tout un public d'agents de presse, de journalistes, d'hommes de théâtre, de cinéma et de télévision en mal de documentation préalable à un montage écrit ou audiovisuel. Cette image maintenant bien implantée ne s'est pas développée par hasard ou par la force des choses. Un entretien téléphonique avec Monsieur Thierry Crépin-Leblond, Conservateur du Musée National de la Renaissance à Ecoen, m'a révélé à quel point elle avait été stratégiquement ciblée et construite depuis quatre ans. Sans moyens particuliers -informatisation classique sans CD-Rom, personnel restreint à un vacataire (!), moyens matériels réduits à un minitel avec imprimante et à un fax, le Centre de documentation est en mesure d'atteindre l'excellence en matière de service de recherche bibliographique sur la Renaissance: exhaustivité -le minitel permet l'interrogation en ligne (sans abonnement, jugé trop cher) de la base de données Francis- et, si nécessaire, immédiateté, grâce à l'action conjuguée du minitel, de l'imprimante et du fax à la suite de l'appel téléphonique de l'utilisateur.

Il s'agit là d'une véritable approche marketing du service d'information documentaire, illustrant de façon quasi idéale le tableau présenté par Jean-Michel Salaün à la page 29 de son ouvrage *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*.<sup>4</sup>(voir tableau en annexe). Cette politique repose sur une analyse préalable de l'existant qui a su transformer chacun des "handicaps" du Centre en atout: la pauvreté des moyens financiers et des moyens en personnel, obligeant à la restriction du service de proximité, aboutit à une extraordinaire personnalisation du service à distance. Monsieur Crépin-Leblond a souligné la disponibilité du vacataire, pour ajouter qu'il participait lui-même à ce travail, ce qui, on le devine, doit encore améliorer la motivation de son collaborateur. Autre atout: le public ciblé, public parisien consommateur mais aussi producteur de téléservices. Ce public exigeant et pressé participe directement, dès qu'il est satisfait, à la promotion médiatique du Centre, du Musée, d'Ecoen et finalement de la Renaissance elle-même, ce qui constitue bien le but ultime de la manoeuvre. Il y a là une gestion de l'image de marque qui mérite d'être méditée, car elle a

---

<sup>4</sup> op.cit. Voir bibliographie

véritablement porté ses fruits: au-delà du rayonnement d'Ecouen et de son Musée, c'est le rayonnement de la Renaissance qui s'en trouve valorisé. Stratégie commerciale ou humanisme bien compris?

*le projet porteur de la B.N.A. et de l'Institut international d'histoire des arts*

La troisième cause, le projet de la Bibliothèque Nationale des Arts (B.N.A.) et de l'Institut international d'histoire des arts (soit l'Institut en attendant de trouver un terme moins ambigu), ne semble pas avoir à première vue d'implication immédiate pour les centres de documentation des musées de province, si l'on se contente des schémas classiques d'opposition entre Paris et la province, le national et le régional, voire le national et le municipal. En réalité, là encore, les notions de complémentarité, de réseau, de valorisation mutuelle sont entrées dans les esprits même si elles sont longues à se mettre en place dans les faits. Nous sommes en face d'évidences qu'il est inutile de développer. Ce qui est plus intéressant, c'est que ce vaste projet d'envergure nationale et internationale d'une B.N.A. et d'un tel Institut consacré à l'enseignement de l'histoire des arts a souligné d'emblée des insuffisances de structures en France. Il faudrait lire la totalité du rapport de Pierre Encrevé sur le sujet<sup>5</sup>. Martine Poulain en dégage quelques unes des grandes lignes dans le compte-rendu qu'elle en a fait dans le B.B.F. de janvier 1993<sup>6</sup>. L'insuffisance actuelle du repérage des sources documentaires en France en matière d'art est bien soulignée: "le repérage des sources, c'est d'abord un accès aux bases bibliographiques existantes et une impulsion à la création de nouvelles. C'est d'autre part la réalisation d'un "répertoire des répertoires", qui précise la carte documentaire de la France dans la discipline...".

Le Centre de documentation de cet Institut devra donc assumer un rôle fédérateur de première importance s'il veut tout simplement assurer sa survie. Les centres de documentation des musées de province seront pris dans le dynamisme d'une demande centrale qu'il est de leur devoir de prévoir

---

<sup>5</sup> ENCREVE, Pierre, HOOG, Emmanuel. *La création de l'Institut international d'histoire des arts: rapport au Ministre d'Etat, Ministre de la Culture*. 7 octobre 1992. 130 pages.

<sup>6</sup> POULAIN, Martine. *Le projet d'Institut international d'histoire des arts*. in B.B.F., Paris, t.38, n°1, 1993. op.cit. p.27. Voir bibliographie

dès maintenant par une politique de mise à jour, de normalisation et d'édition de leur catalogue. Il semble que nous arrivions pour les bibliothèques d'art de province au seuil de ce qui existe depuis quelques années avec le projet du Pancatalogue pour les bibliothèques ou la réalisation du projet "3614: Joconde" pour les musées: un projet de mise en commun de toutes les ressources documentaires du territoire français dans le domaine de l'histoire de l'art. Cet effort culturel a une importance stratégique dont les acteurs principaux sont convaincus:

- "permettre à la discipline de l'histoire des arts de prendre conscience d'elle-même, de gagner toute sa dimension, et d'occuper toute la place qui lui revient, nationalement et internationalement"<sup>7</sup>.

- créer des conditions de travail et de recherche "en bien des points supérieures à ce que proposent les mieux dotées des institutions du même objet dans le monde."<sup>8</sup>

Références implicites: la Grande-Bretagne et son avance de dix ans dans une réflexion sur le sujet, l'Allemagne et son avance en matière de décentralisation comme de partage des ressources documentaires, sans oublier bien sûr les Etats-Unis avec la référence des références, le prestigieux Centre Getty. Ceci a une signification qu'il faut là encore traduire en terme d'opportunité. Même dans un contexte de crise dure, la France est résolue à ne pas négliger le secteur du patrimoine. Elle a perçu dans l'exploitation du gisement artistique une authentique source de profit et de rayonnement. L'or des siècles...

On ne peut donc plus concevoir désormais le centre de documentation d'un musée comme un simple service annexe. Il participe de la même logique de conservation du patrimoine que le musée. Reflet de l'histoire du musée, de ses politiques d'acquisition, de ses activités en matière d'agrandissement et de mise en valeur des collections, il est un lieu et un outil précieux de recherche en histoire de l'art. Service interne à l'usage des conservateurs, il a vocation de bibliothèque et de centre d'étude à l'usage des chercheurs. Il est le lieu où s'élabore une alchimie: celle de la mise en mots des présences muettes et symboliques qui habitent les salles du musée.

---

<sup>7</sup> rapport de Pierre ENCREVE cité par Martine POULAIN. op.cit.

<sup>8</sup> idem

## le plan de réaménagement du Musée (1993-1998)

### *études préalables*

Conjointement à une opportunité politique et culturelle, qui existe mais qui peut sembler lointaine à l'heure actuelle pour une municipalité, il existe une opportunité de terrain, qui a des implications directes pour le proche avenir du Centre de documentation: "Récemment, la municipalité a engagé des travaux importants pour revoir l'ensemble de l'aménagement muséographique de Brou (avec l'aide de l'Etat, du Conseil Général de l'Ain et du Conseil régional Rhône-Alpes). A terme, la surface d'exposition (10 000 m<sup>2</sup>) sera doublée. Déjà la restauration du réfectoire des moines a permis d'exhumer des réserves une quarantaine de sculptures anciennes. Beaucoup d'autres trésors ressurgiront ainsi: collections de gravures et dessins, de montres, de bijoux, d'émaux, de monnaies...Il est prévu également la mise en valeur des 6 hectares de verdure qui entourent Brou, et le renforcement de la promotion du site, pour retrouver une fréquentation à la hauteur d'un tel monument."<sup>1</sup>

Il est nécessaire de décrire les grandes lignes de ce vaste projet de réaménagement du site et du Musée et d'en préciser les étapes afin de faire saisir tout le retentissement d'un tel projet sur l'existence du Centre. Cette description s'appuie sur le texte de la Convention entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse présentée le 1er janvier et signée le 23 avril 1993. Ce document de 43 pages présente en préambule les objectifs culturels liés au réaménagement du Musée de Brou, avec les données actuelles, les orientations du Musée, les projets de développement envisagés sous les angles complémentaires de leur nécessité et de leurs objectifs. Puis vient la convention elle-même, avec la présentation du projet, le descriptif et le phasage des travaux, les modalités du contrat financier passé entre la Ville et l'Etat, la composition du groupe de pilotage, la signature des parties en présence. En annexes sont présentés les plans, le programme de répartition des collections, l'Avant-Projet sommaire (A.P.S.) sous forme de tableaux descriptifs et budgétaires, ainsi qu'une évaluation des moyens nécessaires au bon développement des activités du Musée. Cette convention constitue un document de base pour toute réflexion concernant le développement du futur

---

<sup>1</sup> CONVERT, Agnès, GILBERT, Alain. *Bourg-en-Bresse*. Bourg-en-Bresse: les Editions de la Taillanderie, 1991. 127 pages. p.41. Voir bibliographie

centre, car elle définit avec précision les grands axes de la politique du Musée, ayant été rédigée par Marie-Françoise Poiret elle-même.

Il s'agit d'un projet de grande envergure, qui engage lourdement la Ville de Bourg-en-Bresse et qui fait comprendre à quel point les Bressans sont attachés à l'héritage légué par Marguerite d'Autriche. 4 635 m<sup>2</sup> de surfaces concernées, un coût de travaux hors-taxe de 10 000 francs au mètre carré (valeur mai 1991), soit d'emblée la somme de 81 123 094 F TTC. La convention de janvier 1993 fixe ainsi la participation de l'Etat:

L'Etat, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture: 40% de la somme H.T. (aide forfaitaire, non révisable, par tranches fonctionnelles au vu de l'avancement des travaux).

Une étude préalable menée en 1989 avait permis de préciser la contribution du Conseil Général et de la Région, aboutissant en octobre 1991 à un vote des subventions:

Conseil Général de l'Ain: 25%

Région Rhône-Alpes: tranche par tranche, entre 3% et 12%.

La Ville doit donc soutenir la charge des vingt à vingt-cinq millions de francs restants. Ceci met Bourg-en-Bresse dans une position plus qu'honorable dans les statistiques nationales établies sur les crédits budgétaires des municipalités affectés au secteur culturel (la moyenne étant de 12%)<sup>2</sup>. Cet engagement doit permettre un triplement de la fréquentation du site. Un des objectifs est d'accueillir 275 000 visiteurs par an dans cinq ans, au lieu des 90 000 visiteurs actuels. Cet effort ne correspond pas, on le voit aux chiffres, à une simple volonté de promotion touristique. Il s'agit bien là d'un véritable projet économique élaboré autour du site.

La maîtrise de l'ouvrage appartient à la Ville de Bourg-en-Bresse. La maîtrise d'oeuvre a été confiée après concours à un cabinet d'architecte strasbourgeois, le cabinet de Jérôme Habersetzer, architecte D.P.L.G., accompagné des cabinets GET Ingénierie (Bâtiments et fluides) et J.P. Tohier S.A. (économie de la construction). Le calendrier de la mise en place du projet se répartit de la façon suivante:

octobre 1989:	étude de fréquentation de l'ensemble culturel de Brou: pré-enquête menée par l'agence lyonnaise RESEAU <sup>3</sup> (responsable d'étude: Jean-Paul Payet).
---------------	---

---

<sup>2</sup> Renseignement aimablement communiqué par Marie-Françoise Poiret, Conservateur du Musée de Brou.

<sup>3</sup> Recherches et Etudes Sociologiques Champ Urbain Education-Cultures RESEAU. Bureaux: Faculté d'anthropologie et de sociologie, bât.K. avenue Pierre Mendès-France. 69500 Bron. (Université Lumière Lyon II).

octobre 1990 enquête sur l'ensemble culturel de Brou: fréquentation, attitudes et opinions du public, propositions. (Agence RESEAU. J.P. Payet)

Les résultats de ces deux enquêtes sont consultables sur des documents dactylographiés appartenant à la Mairie et au Musée. Ils sont résumés dans le document de la convention du 1er janvier 1993.

3 juin 1991	présentation de l' Avant-Projet Sommaire (A.P.S.)
octobre 1991	vote sur les subventions
23 avril 1993	signature de la Convention du 1er janvier 1993 entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse
1er septembre 1993	appel d'offres ouvert lancé par la Mairie
8 octobre 1993	ouverture des plis
29 octobre 1993	choix des entreprises

Le délai d'exécution des travaux est porté à douze mois après l'ordre de service. Le début des travaux, fixé en novembre 1993, est donc tout proche. Des réunions internes ont déjà eu lieu dans les services du Musée pour préparer le bouleversement occasionné par l'installation imminente des chantiers.

Nous n'entrerons dans le détail du phasage et du budget des travaux que dans la mesure où ils concernent le Centre de documentation. Pour l'ensemble, il faut se reporter au document de la convention, annexe 6, consultable sur demande en Mairie et au Musée.

#### *la délocalisation et le réaménagement du Centre de documentation actuel*

L'aménagement de la nouvelle bibliothèque du Musée au premier étage de l'aile XIXème du bâtiment (voir plans en annexe) est prévu dans la première tranche de travaux, en même temps que l'aménagement des nouveaux bureaux de la conservation qui s'ouvriront au deuxième étage de la même aile. Ceci veut dire que les nouveaux locaux de la bibliothèque seront ouverts au déménagement des fonds en décembre 1994.

Par ailleurs, le Centre actuel ainsi que tous les bureaux de la conservation du Musée occupent aujourd'hui une partie de la salle des Etats de Marguerite

d'Autriche. Cette salle des Etats et toutes les cellules du premier étage doivent être remises en valeur dans la troisième phase des travaux. Ceci implique le déménagement du Centre et des bureaux de la conservation vers l'aile XIXème au cours de l'année 1995.

Un coup d'oeil sur le plan des bâtiments en annexe permet de se rendre compte que le changement de locaux s'accompagne d'un doublement de la surface du Centre, qui occupera 66 m<sup>2</sup> répartis d'un seul tenant au lieu de la petite trentaine de mètres carrés répartie aujourd'hui sur deux pièces. Par ailleurs -et nous reviendrons plus longuement là-dessus-, la bibliothèque d'art occupera les locaux précédemment occupés par la Bibliothèque Municipale avant l'ouverture en octobre 1988 de l'actuelle Médiathèque Elisabeth et Roger Vailland. Son emplacement et ses moyens d'accès seront par conséquent plus facilement repérés des usagers de la Médiathèque, qui retrouveront des chemins d'eux connus. Cette délocalisation est donc pour le Centre l'occasion d'une véritable promotion de son image auprès de la population de Bourg et de ses environs. Il faut en tenir compte dans les travaux de réaménagement.

Le budget des travaux alloué à la bibliothèque est le même que celui du reste du site: 10 000F/ m<sup>2</sup> H.T. de coût de réalisation. Cette somme permet de ne pas lésiner sur le choix du mobilier et du matériel, et d'envisager même de suivre les indications budgétaires des normes, qui prévoient que "le budget alloué à l'équipement mobilier/ matériel devrait atteindre 20% du coût global de la construction."<sup>4</sup> La somme ainsi évaluée, 2000 F par m<sup>2</sup>, correspond à ce que préconise Marie-Françoise BISBROUCK pour un aménagement correct. Nous pouvons même atteindre le budget jugé par elle confortable<sup>5</sup> des 2500 F par m<sup>2</sup>.

Opportunité culturelle de fond, souci politique de la Ville de valorisation de son patrimoine, proximité des travaux de réaménagement et d'agrandissement du Centre de documentation, solidité du budget alloué, toutes ces opportunités réunies permettent d'envisager une réflexion approfondie sur le fonctionnement et sur les finalités du Centre actuel, ainsi que sur les orientations futures qu'il est souhaitable de lui donner dès

---

<sup>4</sup> COLLET, Anne-Christine. *Le choix et l'organisation spatiale du mobilier d'une médiathèque: l'exemple de la médiathèque de Neudorf à Strasbourg*. Mémoire d'étude sous la direction de Françoise LEROUGE. E.N.S.S.I.B, D.C.B. 1992. p.13. Bibliothèque de l'ENSSIB à Villeurbanne. 66 p. Bibliogr. Annexes. Voir bibliographie.

<sup>5</sup> BISBROUCK Marie-Françoise. Colloque *Livre et Architecture* tenu à Metz les 16 et 17 octobre 1992, organisé par la B.U. et la B.M. de Metz. Propos cités par Anne-Christine COLLET, op.cit. p.14.

maintenant .Mais il faut que ce tournant soit bien aménagé pour être pleinement réussi.

### *intérêt d'une réflexion propre au Centre*

Une réflexion portant sur le réaménagement du Centre a déjà été amorcée. Elle apparaît dans les plans de la future bibliothèque proposés par l'architecte (voir annexe) ainsi que dans la notice descriptive estimative (mai 1991) qui constitue un des documents de l'Avant-Projet Sommaire. Elle apparaît également dans l'analyse des besoins du Centre de documentation établie par la Mairie dans un document datant du 24 avril 1990, dans la perspective de l'informatisation des services du Musée. Si le cadre général de la réflexion a été ainsi mis en place, il est maintenant nécessaire d'entrer dans le détail de cette réflexion en lui appliquant les grilles d'analyse des principes à respecter en matière de bibliothéconomie, doublées d'une réflexion sur les ambiguïtés de fonction et d'image des bibliothèques muséales. On ne saurait reprocher aux personnes concernées de n'avoir pu mener seules ce travail d'expertise préalable. Outre le fait qu'il demande un temps et une disponibilité déjà bien sollicités pour la bonne marche du Musée, il repose sur des travaux de fond concernant la profession qui justifient à eux seuls le métier de Conservateur de bibliothèque! A quoi servirions-nous si les réaménagements des bibliothèques existantes pouvaient se faire sans nous?

## II. ANALYSE CRITIQUE DE L'EXISTANT

*présentation de l'intérêt d'une approche marketing et résumé de cette approche, portés à l'attention de Monsieur le Maire de Bourg-en-Bresse, Monsieur Paul Morin, et de Monsieur le Maire-Adjoint à la Culture, Monsieur Georges Brunaud.*

Nous avons essayé dans les pages précédentes de montrer que le réaménagement du Centre de documentation du Musée de Brou prévu pour le début de l'année 1995 s'inscrit dans le cadre d'une double opportunité: une opportunité générale de promotion du patrimoine national, et l'opportunité du réaménagement du site de Brou dont les travaux débutent dès novembre 1993.

Cette double chance pose en fait un véritable problème, car il faut veiller à synchroniser deux logiques différentes: celle du contexte de la politique culturelle nationale, réel mais invisible dans la gestion quotidienne de ce petit Centre, et celle d'une opportunité matérielle contraignante. L'ampleur et la lourdeur des tâches matérielles liées au déménagement et à l'informatisation du Centre risquent en effet de faire perdre de vue la nécessité absolue d'une définition préalable des missions et des objectifs de la nouvelle bibliothèque, en liaison avec les réflexions actuellement menées par l'ensemble de la profession, ainsi qu'au niveau municipal et au niveau national. Le problème principal qui se pose est celui de l'ouverture au public d'un centre jusqu'ici protégé par sa confidentialité. Un risque est là, important puisqu'il concerne un budget d'investissement conséquent (10 000F/ m<sup>2</sup>) et des modalités de fonctionnement temporairement fragilisées par la délocalisation de la bibliothèque. Il serait regrettable d'aboutir à une paralysie temporaire des services de la documentation interne du Musée à l'heure où se mettent en place des structures intellectuelles et matérielles destinées à promouvoir les bibliothèques d'art.

La construction des chapitres qui vont suivre respecte deux des trois étapes de la démarche marketing appliquée aux bibliothèques et centres de documentation telle qu'elle a été définie par Monsieur Jean-Michel Salaün, enseignant-chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (E.N.S.S.I.B.) depuis 1988, Directeur des études et de la recherche à l'Ecole et membre du Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences de l'Information. (CERSI). Ses travaux sur le marketing appliqué aux bibliothèques ont fait l'objet d'une publication aux

Editions du Cercle de la Librairie en 1992, sous le titre de *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*.

La première étape de cette approche est une analyse critique de l'existant. Elle porte tout d'abord sur l'environnement externe du centre de documentation du Musée de Brou, c'est-à-dire sur le dynamisme économique, touristique et culturel de la Ville de Bourg ainsi que sur sa politique de communication. Puis elle étudie les moyens matériels, humains et financiers attribués au centre de documentation du Musée, ainsi que la perception qu'en ont les habitants de la ville et du département. Enfin ce sont les publics du Centre qui sont précisés, avec leurs attentes et leurs caractéristiques. Tout ceci permet d'évaluer assez précisément le rayonnement du Centre actuel de documentation du Musée de Brou.

La deuxième étape de cette approche est l'exposé d'une stratégie. Elle met en évidence les missions et les objectifs du service de la bibliothèque d'art qui s'ouvrira à Bourg au début de l'année 1995. Elle précise également le positionnement de cette bibliothèque par rapport aux autres bibliothèques de Bourg et par rapport au Musée de Brou. Elle propose enfin une réflexion sur les publics possibles de cette nouvelle bibliothèque et sur le dynamisme que leur fréquentation peut lui apporter.

Ces deux démarches marketing aboutissent à l'élaboration de quelques indications concernant l'aménagement des fonds et des fonctions de la future bibliothèque, élaboration établie au cours de séances de travail avec Mademoiselle Poiret, Conservateur du Musée de Brou, et Madame Dufлот, documentaliste du Musée, ainsi qu'avec Monsieur Habersetzer, l'architecte du projet. Mais ces indications, dictées par l'urgence d'une réflexion sur le réaménagement de la bibliothèque, sont susceptibles d'être révisées à tout moment selon les nécessités du bon déroulement des opérations. Elles ont le mérite de préciser d'emblée les moyens en postes de travail et en budget de fonctionnement qui accompagnent les étapes du réaménagement et de l'informatisation de la bibliothèque du Musée.

## 1. Analyse externe: l'environnement

Examinons tout d'abord quels sont les principaux partenaires du service constitué par ce centre de documentation, afin de mieux déterminer sa position dans le réseau des services culturels de Bourg-en-Bresse.

*l'environnement fonctionnel: tutelles, usagers, partenaires*

### Tutelles

Elles sont assez vite définies: le Musée de Brou constitue l'autorité de tutelle de ce Centre. Rappelons brièvement son statut.

Le Musée de Brou est un musée municipal contrôlé de première catégorie. Ce musée existe depuis 1854 mais il n'a pris son nom actuel qu'en 1983. La ville de Bourg-en-Bresse est propriétaire des collections du Musée (à l'exception des oeuvres prêtées ou mises en dépôt). Ces collections, faisant partie du domaine public, sont inaliénables et imprescriptibles. A la suite d'un accord passé avec l'Etat en 1922 (date de l'installation du musée dans ses murs actuels), la Ville est également propriétaire des bâtiments de l'ancien monastère de Brou à l'exception du premier cloître qui appartient à l'Etat (Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture). Un coup d'oeil sur le plan cadastral (voir annexe) permet de comprendre ces imbrications. L'ensemble du site (église et couvent) a été classé Monument Historique en étant porté sur la liste de 1862 puis par décret du 16 janvier 1935.

Le financement du fonctionnement du Musée ainsi que l'entretien des collections et des bâtiments sont assurés par la municipalité (chapitres budgétaires 945.23 -fonctionnement- et 903.61 -investissement) qui peut recevoir des subventions. Les activités du Musée (expositions, acquisitions, rénovations) sont soumises au contrôle technique de l'Etat (tutelle du Ministère de la Culture, Direction des Musées de France, Inspection Générale des Musées Classés et Contrôlés).

Toute initiative concernant la bibliothèque du Musée doit donc recevoir l'aval du Conservateur du Musée ainsi que des élus de Bourg-en-Bresse. Le recrutement du personnel, par exemple, s'inscrit dans cette logique. Madame Dufлот, documentaliste-bibliothécaire du Musée, occupe à l'heure actuelle un poste de la fonction publique territoriale en qualité d'Assistante Territoriale Qualifiée de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques. Elle fait ainsi partie de l'équipe culturelle du personnel de la Mairie de Bourg.

Préciser d'emblée ces tutelles, c'est se donner les moyens d'envisager à plus long terme d'autres positionnements possibles de la bibliothèque de Brou par rapport au Musée et à la Ville si le besoin s'en fait sentir.

### Usagers

Nous aurons l'occasion de revenir sur l'étude des publics de la bibliothèque actuelle. Il est bon dès maintenant de préciser quelles sont les composantes de ces publics. Intéressons-nous tout d'abord au public de proximité. Les documents d'analyse, assez fournis, permettent une approche qualitative plutôt que quantitative. Quelques semaines supplémentaires de stage m'auraient permis d'aboutir à une étude statistique et chiffrée des usagers des équipements culturels de Bourg, mais cette étude, qui mérite par ailleurs mieux qu'un traitement artisanal individuel, doit rester subordonnée à une approche qualitative pour ce petit centre.

Les documents d'analyse exploités ici sont:

-la brochure "Bourg-en-Bresse pratique", publiée sous la direction de Paul Morin, maire de Bourg, et de Jean-Louis Sabag, conseiller municipal délégué à la communication. Elle constitue un recueil d'adresses de 48 pages mis à la disposition des Bressans en janvier 1992. (Supplément à Bourg-Infos n°18). Elle permettrait, si elle était totalement exploitée, de mettre à jour des catégories socio-professionnelles de publics.

-la brochure annuelle "Ville de Bourg-en-Bresse, Office Municipal de la Culture (O.M.C.), Guide Culturel" préfacée par Paul Morin, maire de Bourg, Georges Brunaud, maire-adjoint à la Culture et Jean-Philippe Manissier, président de l'O.M.C. Elle établit le répertoire des associations, des services et des équipements culturels de la Ville. Elle permet de prendre conscience du dynamisme et des structures du secteur culturel de Bourg.

Quelques linéaments d'une synthèse qui gagnerait à reposer sur un travail plus précis d'analyse:

-42 955 "bressans" ou "burgiens" au recensement de 1990;

-présence d'un fort public lié au secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, professeurs): 42 écoles maternelles et primaires sur la seule ville de Bourg, 10 collèges, 3 lycées d'enseignement général, 1 lycée technique, 6 établissements secondaires d'enseignement professionnel, 9 structures de formation professionnelle des adultes, 12 structures d'enseignement supérieur;

-présence d'un fort réseau associatif dans le domaine culturel: 105 associations culturelles à Bourg, sur 481 associations recensées en 1992. Bourg est une des villes de France à plus fort taux associatif.

481 associations loi 1901

Divers	135	28%
Santé	122	25%
Sports	119	25%
<b>Culture</b>	<b>105</b>	<b>22%</b>

A l'intérieur du secteur culturel, prenons en compte les associations à vocation d'enseignement, soit 72 associations sur 105.

Musique, danse	32	44%
Littérature, philosophie	14	19%
<b>Patrimoine</b>	<b>9</b>	<b>13%</b>
<b>Arts plastiques</b>	<b>8</b>	<b>11%</b>
Théâtre	4	06%
Photo, cinéma	4	06%

Architecture, histoire et arts plastiques mobilisent donc 24% des associations culturelles à caractère de recherche et d'enseignement. Il y a là un véritable public actif et "éclairé" de proximité, public qui, dans l'ensemble et par le biais des associations, connaît l'existence du centre.

Il est évident qu'à l'intérieur des associations culturelles, on retrouve les mêmes noms et les mêmes visages d'une association à l'autre. L'O.M.C. serait en mesure de fournir tous les chiffres nécessaires à une étude statistique plus poussée (nombre d'inscrits par associations, âge, diplômes, professions, nombre d'associations par inscrit, etc.).

Pour des raisons liées à la confidentialité actuelle du centre de documentation, nous ne pouvons nous servir du document d'étude de fréquentation édité par l'agence RESEAU. Ce document concerne la fréquentation du site et du Musée, non du centre, qui est mal connu et peu accessible. Ce document doit servir à l'élaboration d'une réflexion stratégique, mais il n'a pas de place dans l'analyse de l'existant.

L'étude des publics spécialisés, quant à elle, est liée à celle du fonctionnement interne du centre actuel, qui "produit" son public. Nous l'aborderons donc plus loin.

### Partenaires

Là encore, ce sont les répertoires d'adresses et d'organismes de Bourg (mêmes documents que précédemment) qui fournissent le "tour d'horizon" préalable à toute exploitation chiffrée. Quelques coups de téléphone et visites permettent de préciser ces données.

a Equipements culturels: lecture. Une médiathèque (la médiathèque Elisabeth et Roger Vailland, dirigée par Mademoiselle Rodet, conservateur) s'est ouverte en 1988, prenant le relais de la Bibliothèque Municipale qui se trouvait dans l'aile XIXème siècle du monastère de Brou. Son architecture et sa conception privilégient l'accueil du grand public. Avec la Bibliothèque Municipal du centre Albert Camus et la Bibliothèque Municipale de quartier Joannès Son, elle propose les services du libre-accès, du prêt, d'une bibliothèque pour enfants, d'une salle de références, d'une vidéothèque de consultation et de prêt, d'une discothèque de prêt, d'un laboratoire d'apprentissage des langues, sans parler de ses activités d'animation (expositions, conférences). Equipée du progiciel Opsys, elle permet une recherche documentaire à distance par minitel. Relais de l'INSEE pour toutes les questions d'ordre économique et social, elle possède également un fonds de près de 60 000 livres anciens (y compris des incunables) qui lui a permis d'envisager une coopération avec la B.D.F. pour le projet du Pancatalogue, bien qu'elle ne figure pas parmi les bibliothèques classées. Les relations de la Médiathèque et du Musée sont celles de la vie municipale, de la proximité et du bon voisinage, avec tous les échanges de services que cela suppose, mais elles restent informelles. Il sera opportun de se demander s'il est nécessaire de les faire évoluer, et dans quel sens, dans une réflexion stratégique du positionnement du Centre par rapport à ce partenaire de taille.

La médiathèque est évidemment la structure de lecture publique la plus importante à Bourg. Mais il faut tenir compte également, dans le paysage de l'offre documentaire bressane, de la Bibliothèque universitaire de droit du CEUBA (Bourg étant une antenne universitaire de l'Université de Lyon I), et de la Bibliothèque Départementale de Prêt, dirigée par Madame Fisseux, conservateur, qui, tout en gérant le réseau de lecture publique du département, consacre une part de son temps au rôle important de la formation aux métiers de la Bibliothèque sur Bourg.

Nous ne pouvons mentionner tous les Centres de documentation existant à Bourg. Il faut cependant signaler le Centre de documentation de la Mairie, les Archives Départementales de l'Ain et le Centre de documentation du Musée des Pays de l'Ain, trois partenaires privilégiés du Centre du musée de Brou. C'est avec les deux derniers centres mentionnés que la perspective d'un réseau local informatisé a été le plus spontanément et le plus sérieusement envisagée, à cause de la proximité des domaines couverts (musée et histoire régionale).

Enfin, il faut rappeler l'existence de tous les centres de documentation activement développés ces dernières années sous l'égide du Ministère de l'Education nationale: C.D. de collèges, de lycées, C.D.D.P, tous ces centres, qui multiplient les accès à la documentation et les possibilités d'initiation à la recherche dans les domaines de l'art et de l'histoire, doivent être pris en compte dans le positionnement d'une petite bibliothèque d'art municipale au sein des collectivités éducatives.

b Equipements culturels: vie culturelle. Mentionnons le Conservatoire Municipal de Musique, avec ses 30 professeurs et plus de 600 élèves; le Théâtre Municipal, avec une capacité d'accueil de 700 places et plus de 2000 abonnés. Ces établissements sont également soutenus par le Conseil Général de l'Ain. La place me manque, malgré toute l'envie que j'en ai, pour présenter leurs activités. J'invite les Lyonnais à consulter les brochures de la saison culturelle éditées chaque année par le Théâtre et les Associations Culturelles de Bourg-en-Bresse...

La Ville et les Associations de Bourg développent également une forte activité de salons et de festivals (Salon des Antiquaires, Festival du film d'animation, Salon du Livre pour la Jeunesse). Retenons les moments où le site et le Musée de Brou en sont les partenaires privilégiés:

- juillet: les Rencontres de Brou (rencontres biennales thématiques)
- juillet-août: animations musicales et culturelles autour du site (annuel)
- novembre: Salon d'Art Contemporain (manifestation biennale)

Ce (trop) rapide panorama permet de comprendre que la Ville jouit d'un véritable dynamisme culturel et présente un public intéressé par toutes les manifestations littéraires et artistiques. Pour mesurer la profondeur de cette demande culturelle, il faut la situer dans la perspective plus générale du dynamisme économique de la Ville, du département et de la Région.

*l'environnement régulateur: économie, communication, image*

L'analyse du dynamisme économique de cette ville est pour moi délicate. Lyonnaise d'origine mais installée à Bourg depuis dix ans, j'ai été séduite et retenue par ce qu'il est convenu d'appeler "la qualité de la vie à Bourg". Comment décrire autrement qu'en termes de reconnaissance l'accueil et la douceur de vivre que j'ai trouvés ici? Je crois que ce témoignage préliminaire n'est pas superflu, car il atteste la vérité d'une image que la Ville se construit lentement, méthodiquement et patiemment, mais sûrement et profondément, "à la Bressane", l'image d'une ville carrefour où il fait bon vivre.

Ville carrefour, Bourg exploite cette chance et cultive cette image par presse, livres et documents vidéo jusque dans son "logo", l'ancienne croix bressane rajeunie en signe à quatre couleurs. Une vaste campagne de promotion et de marketing à l'échelle de tout un département ne cesse de rappeler la situation géographique privilégiée dont bénéficie le chef-lieu du département de l'Ain. "Entre" Lyon et Genève, "entre" Paris et Turin, "entre" Bruxelles et Barcelone, la ville d'aujourd'hui retrouve le langage qui, il y a bientôt cinq siècles, aboutit au mariage de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie, le langage de la stratégie géographique. En s'annexant ainsi la Bresse et la Savoie, l'empereur Maximilien de Habsbourg reconnaissait l'importance de cette région, passage clé des routes qui font l'Europe. De fait, un réseau TGV relie Paris à Chambéry et à Genève par Bourg, en mettant cette "ville de campagne" à deux heures de Paris. A Bourg s'articulent les axes Nord-Sud et Est-Ouest de toute la partie est du réseau autoroutier français (A 39, A 40, A 42, A 6), celle qui se prolonge au delà des Alpes, du Rhin, des Pyrénées (40 000 véhicules par jour prévus en l'an 2000 entre Bourg, Mâcon et Bellegarde).<sup>1</sup> La ville en été s'anime d'Anglais qui descendent, d'Allemands qui descendent, de Belges et de Hollandais qui descendent, et qui font étape pour deux jours, et qui viennent voir Brou.

Hasard? Signes cachés? Les plus grosses industries de la Ville sont liées à la notion de lien, de réseau. La Tréfilerie-Câblerie de Bourg, installée en 1906 et devenue aujourd'hui Tréfilunion, emploie 540 personnes. Alcatel-

---

<sup>1</sup>CONVERT, Agnès, GILBERT, Alain. *Bourg-en-Bresse*. Bourg-en-Bresse: éditions de La Taillanderie, 1991. 127 p. (voir bibliogr.) Lire les pages 71-96 pour tout ce qui concerne l'importance de la position géographique de Bourg dans le développement de son économie.

Câbles, installée en 1957, est "leader mondial des câbles moyenne tension".<sup>2</sup> Elle compte aujourd'hui un effectif de 300 personnes. L'industrie automobile des transports routiers, "un des piliers de l'économie locale"<sup>3</sup> s'est implantée à Bourg dès 1964 avec les poids lourds Berliet, qui s'intégrèrent à Renault Véhicules Industriels en 1979. Nous voici loin de notre petite bibliothèque d'art! Mais ce solide et imposant substrat industriel a permis le développement d'autres secteurs d'activités: entreprises de transport, (Dupont-Bedu), bâtiment (Maillard-Duclos), matériel de construction (Martin-Belaysoud), secteur de services (informatique, productique), secteur bancaire (Crédit Agricole de l'Ain, Banque Régionale de l'Ain membre du groupe CIC, banques fortement engagées dans le partenariat local), secteur commercial (Chambre de Commerce et d'Industrie, Groupe Ecole de commerce, dispensant à Bourg une formation à la gestion, au marketing, à la force de vente). Cet esprit d'entreprise et ce souci des ressources humaines peuvent faire espérer que la ville continuera à l'avenir à compter parmi les villes moyennes dont le taux de chômage est le plus faible (moins de 6% en 1991).

Cependant, même si sa position de carrefour lui en donne la possibilité, la ville de Bourg ne souhaite pas se définir comme une ville industrielle. Son enracinement dans ce que l'on peut appeler sans exagération un pays de Cocagne est bien trop profond. Il y a quelque chose de l'opulence flamande dans la campagne environnante, et les Burgiens n'entendent pas perdre la sérénité donnée par la gastronomie. Faut-il préciser? Poulardes de Vonnas à la crème, chapons nourris au maïs de Montrevel à Polliat (les "ventres jaunes"), quenelles de Nantua, carpes, brochets et grenouilles de la Dombes, fromage "Bresse-Bleu" de Servas, sans oublier les vaches et les veaux qui jusqu'au milieu des années 1980 envahissaient le mercredi matin la grande place centrale du Champ de Foire, voilà de quoi nourrir une véritable méditation philosophique sur l'art de vivre, et donner à la ville une belle réputation de convivialité. C'est donc sur un secteur agro-alimentaire toujours vivace et en plein essor (quenelles Giraudet, groupe Bressor, Janin-Traiteur), que s'appuie la politique de développement économique de la ville. Un des plus ambitieux paris de la municipalité actuelle, l'agro-pôle Alimentec, a ouvert ses portes en 1992.<sup>4</sup> Fruit d'un investissement de 130 millions de francs, cette plate-forme technologique agro-alimentaire permet à Bourg de s'affirmer dans des secteurs de pointe: la recherche théorique et pratique

---

<sup>2</sup> CONVERT, A. et GILBERT, A. Op. cit. p. 84.

<sup>3</sup>id. p. 86

<sup>4</sup> id. p.96

(analyse micro-biologique, physico-chimique, hygiène, conditionnement), l'enseignement supérieur (Lyon I et le CNRS participent à la formation des futurs ingénieurs, techniciens et cadres, ainsi qu'à la recherche) et la valorisation commerciale (établissement de liens avec d'autres pôles agro-alimentaires européens, comme le pôle italien de Parme). C'est ainsi que le gros bourg de jadis "a su composer avec ses attaches bressanes, non pour les évacuer (...), mais pour leur donner un nouvel essor."<sup>5</sup>

### *bilan*

Plus qu'une conjoncture technologique et juridique favorable, quoique tout soit en place pour le réaménagement du Musée, cette analyse révèle, me semble-t-il, un dynamisme économique et culturel réellement porteur, joint à une véritable réflexion stratégique de l'ensemble de la Ville sur ses missions, ses objectifs et l'image qu'elle veut donner d'elle-même. Le projet d'une bibliothèque d'art bien agencée et de l'embryon d'un pôle culturel de très haute qualité au coeur du site de Brou n'est pas en contradiction avec cette image. En donnant tous ses soins à l'aménagement et à la promotion médiatique d'une bibliothèque d'art unique dans le département de l'Ain, la municipalité de Bourg, qui a su faire ses preuves aux yeux des Bressans depuis 1989, prouvera une fois encore, si besoin est, qu'elle a le souci de promouvoir une image attrayante de qualité, de beauté et de douceur de vivre, pour une ville qui se situe au carrefour de la tradition et de la modernité.

---

<sup>5</sup>id. p. 94

## 2. Analyse interne: le Centre de documentation actuel

*L'image actuelle du Centre: confidentialité. Le discours des media à son sujet. Les causes de cette image: origine et situation du Centre.*

Une présentation méthodique et détaillée du Centre actuel existe déjà, sous la forme d'un rapport de stage récent (juin 1992)<sup>1</sup>, consultable au Musée. Notre analyse recoupe les descriptions contenues dans ce rapport, avec une perspective plus critique. Pour une plus grande facilité de lecture, cette analyse critique de l'existant se fera sous la forme sèche d'un plan détaillé, éliminant à regret la multitude d'anecdotes qui enracent ce Centre dans l'histoire locale et en font mieux percevoir le fonctionnement.

Adresse du Centre: Centre de documentation du Musée de Brou  
63 boulevard de Brou  
01000 Bourg-en-Bresse  
tél: 74 45 39 00  
contact: Michèle Duflot, documentaliste du Musée.

Conditions d'ouverture au public: Bibliothèque ouverte à tous, pour une consultation sur place.

Jours et heures d'ouverture: tous les jours ouvrables, toute l'année, lundi-vendredi: 8h-12h et 13h30-17h.

A partir de là, une bibliothèque d'art semble bel et bien exister à Bourg-en-Bresse, largement ouverte à tous. Un rapide sondage dans mon ancien entourage professionnel (professeurs de lettres, d'histoire, de philosophie, ainsi que quelques anciens élèves) m'a révélé que, même si l'existence du Centre était reconnue, *personne* ne connaissait ni la situation ni les conditions d'ouverture de cette bibliothèque d'art. Je m'exclus à peine de cette ignorance générale!

A y regarder de plus près, j'ai vu que cette confidentialité n'était pas fortuite. Le centre obéit encore à une logique du secret. C'est à la fois son grand handicap et sa grande protection. Cette confidentialité actuelle n'est

---

<sup>1</sup> LEGENTIL, Sophie. *Rapport de stage, Centre de documentation, Musée de Brou*. Université Jean-Moulin Lyon III, Litad, 1992. 32 p. Annexes. Voir bibliographie

pas sans conséquences sur les projets de réaménagement définis jusqu'ici. Avant toute chose, il faut donc percevoir cette image afin de ne pas l'entériner involontairement. Il faut également comprendre à quel point elle a créé un équilibre de fonctionnement qu'il s'agit de ne pas détruire maladroitement en croyant bien faire. J'aurai appris ici que la gestion des bibliothèques est aussi un exercice de délicatesse.

*les causes de cette confidentialité: origine, situation:*

Origine

Il est impossible de comprendre le fonctionnement actuel du Centre sans faire référence à la personnalité de sa fondatrice, Françoise Baudson, celle que l'on appelait "Mademoiselle" avec une crainte révérencielle, et qui reste pour beaucoup de Burgiens la deuxième figure tutélaire de Brou après Marguerite d'Autriche. Il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas elle-même accepté d'entretenir la confusion! "Depuis vingt-cinq ans," notait-elle en 1972, "je vis dans l'ombre de notre archiduchesse."<sup>2</sup>

A son arrivée à Brou le 1er février 1946, elle trouve "un musée presque à l'abandon, sans véritable conservateur depuis fin 1941. C'est grâce à sa très forte personnalité et à son obstination que le musée prit un nouvel élan à partir de 1946(...). Dès son arrivée au musée, elle met en place un programme précis de développement du musée et de ses collections. (...) Grâce à une politique d'acquisition active, (...) grâce aussi à un gros travail de recherche et de documentation (...), elle hisse "son" musée à un niveau de qualité reconnue."<sup>3</sup>

Une partie des acquisitions et de la documentation se fait autour de Marguerite d'Autriche. En bonne place dans le Musée figure le portrait de Marguerite d'Autriche par Van Orley que Françoise Baudson arracha de haute lutte en 1975 à une collection privée américaine après dix-sept ans de convoitise et six ans de tractations. En 1958 et en 1981, année du départ de Françoise Baudson, sont organisées deux expositions consacrées à Marguerite d'Autriche qui marquent durablement les orientations du Musée, même si d'autres axes d'acquisition apparaissent avec la nomination de Marie-Françoise Poiret à la tête du Musée en 1982.

---

<sup>2</sup>POIRET, Marie-Françoise. *Françoise Baudson*. in "Musées et Collections publiques de France" n° 196, septembre 1992, p.56-57. Voir bibliographie et article en annexe.

<sup>3</sup>POCHON, Ariane. *Histoire des collections du Musée Municipal de Bourg-en-Bresse, 1842-1992*. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art. Lyon II, juin 1993. 2vol. 202p. Propos cités: p.124. Voir bibliographie.

La naissance du Centre a obéi à des lois psychologiques plus qu'à des principes bibliothéconomiques: "A son arrivée et suivant les instructions données par l'Inspection des musées de province, Françoise Baudson avait réinventorié toutes les collections consacrées au musée et mis en place un travail de recherche et d'étude des oeuvres. Travail mené en solitaire pendant plus de trente ans; toute l'importante documentation rassemblée au fil du temps était très difficilement utilisable par quelqu'un d'autre qu'elle."<sup>4</sup>

Documentation très difficilement utilisable... D'après Michèle Duflot, qui est arrivée au musée en janvier 1978 et qui a travaillé sous les ordres de "Mademoiselle", il s'agit là d'un euphémisme. Toutes les recherches bibliographiques menées par Françoise Baudson étaient consignées en abrégé sur des dos d'enveloppes. Elles sont précieuses mais illisibles. Cette pratique de lecture et de dépouillement peut surprendre quand on sait que Françoise Baudson fut également, jusqu'en 1977, à la tête de la Bibliothèque Municipale. L'idée d'une ouverture possible du Centre au public n'était pas dans l'air du temps.

Ce qui subsiste de ce travail, c'est le fonds documentaire rassemblé au cours de ces recherches, même si une partie de la bibliothèque personnelle de Françoise Baudson, décédée en février 1992, ne se trouve pas au Musée mais aux Archives départementales de l'Ain. On peut le regretter et souhaiter rassembler, avec l'accord de Monsieur Cattin, Directeur des Archives, tout le fonds documentaire concernant Marguerite d'Autriche dans la nouvelle bibliothèque du Musée, en créant un fonds Françoise Baudson en dépôt.

C'est en 1982, sous l'impulsion de Marie-Françoise Poiret, que le Centre commence à prendre son visage actuel. Un nouveau type de classement plus rationnel est mis en place. On établit un fichier auteurs-titres-matières selon les normes AFNOR. La bibliothèque s'ouvre à la consultation du public.

Ce rappel de l'historique du Centre était nécessaire, car les conditions de son origine continuent à exercer une influence sur son fonctionnement, ne serait-ce que par sa situation topologique à l'intérieur du musée.

### Situation

"A l'abri de l'église de Brou, dans l'aile droite du premier cloître, se tient la Conservation du Musée de Brou... Dans cette forteresse que le public n'approche presque pas, il est une bibliothèque unique en son genre dans l'Ain, une bibliothèque d'histoire de l'art..."<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> POCHON, Ariane. op. cit. p. 163. Voir bibliographie.

<sup>5</sup> Hebdomadaire "Voix de l'Ain" du 26 mars 1993. p. 10. Voir annexe.

Regardons les plans en annexe. Le centre de documentation n'occupe pas l'ancienne bibliothèque du monastère, vaste et belle pièce du premier étage meublée aujourd'hui par le salon Régence et largement ouverte aux visiteurs, mais les deux dernières petites pièces des locaux administratifs de la Conservation, "en-haut-de-l'escalier-puis-à-droite-puis-au-fond-à-gauche-en-entrant-par-la-petite-porte" (textu... et gestu). Pris sur une partie de la salle des Etats, ses trente mètres carrés ont jusqu'en 1984 constitué tout l'espace vital réservé à l'administration du musée, à l'ombre des appartements privés de "Mademoiselle". Là s'entassaient les livres, les bureaux et les secrétaires. Une porte maintenant condamnée permettait à la Conservatrice d'accéder directement de son bureau personnel aux rayonnages de la bibliothèque du musée qui le jouxtaient. En 1984, après le départ de Françoise Baudson, les bureaux administratifs se sont déployés dans les pièces de son ancien appartement, et le lieu où se trouvaient les livres est devenu bibliothèque.

L'accès à ce lieu n'est donc pas immédiat. Le Centre est amalgamé aux espaces administratifs. Ceci, en soi-même, n'est pas trop gênant et peut présenter des avantages pour le bon fonctionnement de ce qui reste d'abord un service interne. Mais les mentions de l'existence du Centre, la signalisation et les plans d'accès sont déficients.

#### Mentions de l'existence du Centre

Un recueil d'adresses comme le Bourg-Pratique ne le mentionne pas dans sa rubrique (p. 43-44) consacrée aux bibliothèques et au musée. La bibliothèque n'est mentionnée que dans le répertoire de l'O.M.C. avec les autres services du Musée de Brou. Depuis un an cependant, trois articles ont été consacrés au Centre dans la presse locale, dont un dans le bulletin municipal, Bourg-Infos.(voir annexes)<sup>6</sup> Ces trois articles insistent sur la richesse insoupçonnée représentée par le Centre, et invitent vivement le visiteur à les découvrir "sans se laisser dérouter par la pancarte".

#### Signalisation

Pour toute signalisation, une pancarte d'interdiction d'accès! Je n'ai pu résister au plaisir de la présenter en première page. Elle a été apposée non par les services de la Mairie et du Musée, qui sont loin d'avoir cet état d'esprit, mais par ceux des Monuments Historiques. Cette pancarte, mieux qu'un Cerbère, garde la bibliothèque de l'invasion du public. Jointe à une *absence*

---

<sup>6</sup> "Voix de l'Ain", (note 5), La "Lettre des Amis de Brou" du 4ème trimestre 1992, "Bourg-Infos" d'octobre 1993. Voir bibliogr. et annexes.

*totale de signalisation* de proximité et à la complexité de l'accès, c'est l'arme absolue. J'ai vu de respectables touristes anglais à cheveux blancs que la pancarte rendait timides comme des collégiens, en bas d'un escalier qu'ils n'osaient pas gravir. C'est grâce à la pancarte que la bibliothèque du musée devient un lieu mythique de l'imaginaire bressan, et que la quête d'un savoir en histoire de l'art rejoint les sphères où se mouvaient deux dames à leur haute fenêtre, Marguerite d'Autriche et Françoise Baudson. "Dans l'ancre du musée de Brou, une petite pièce de quelques mètres carrés recèle des trésors de l'édition d'histoire de l'art...Cet univers-là, c'est celui de Michèle Duflot, documentaliste attirée de cet espace privilégié".<sup>7</sup> Ce langage-là aurait-il été possible sans "la pancarte"?

### Plan d'accès

Le dépliant touristique du Musée, édité en trois langues (français, anglais, allemand), est accompagné d'un plan des salles du musée. La présence de la bibliothèque et son ouverture au public y sont mentionnées, ainsi que sa localisation. Mais sur le plan d'accès (je suis modestement fière de m'en être aperçue la première), *elle figure dans les zones blanches interdites au public.* (voir annexe)

L'idée de lapsus existe-t-elle dans le monde des bibliothèques?

*conséquence de cette confidentialité: un positionnement implicite*

Sa confidentialité, sa situation et son origine "positionnent" par la force des choses le centre de documentation comme un simple service interne du Musée de Brou. L'article que Catherine Schmitt consacre à l'analyse de la position des services de documentation par rapport à leur musée<sup>8</sup> établit un diagnostic de l'ambiguïté de position dont souffrent les bibliothèques de musée: "Cette double mission, de service interne et de service public, constitue à la fois un gage de vitalité et un défi quotidien. Elle suppose une gestion ordonnée des horaires, des espaces et des accès. Elle requiert un effort constant de conciliation entre une demande extérieure de plus en plus pressante et un usage interne intensif, caractérisé notamment par l'immobilisation de nombreux documents." Cette ambiguïté a été résolue à Bourg par une protection (volontaire? involontaire?) de la confidentialité du

---

<sup>7</sup>"Voix de l'Ain", voir plus haut note 5

<sup>8</sup> SCHMITT, Catherine. *Bibliothèques d'art et art des bibliothèques...* in B.B.F. t.38, n°1, Paris, 1993. p. 16-23. Voir bibliographie.

Centre. On aboutit ainsi à un paradoxe de fonctionnement qui, pour le moment, sert les intérêts du Centre et du Musée: la réalité implicite des règles de fonctionnement (celui d'un service interne, caché, avec petit budget, petits moyens), est en contradiction avec le discours explicite du Centre (d'où le lapsus), du Musée, et plus récemment de la Mairie et des journalistes, qui prennent le relais d'un discours de service public sans bien mesurer encore ce que signifie pour la commune l'engagement pris par ce discours. En effet, la confidentialité du Centre actuel protège tous ses équilibres de fonctionnement ( et notamment son équilibre financier) en le mettant à l'abri de la demande du public.

A l'heure actuelle, la modestie des moyens engagés empêche le Centre d'avoir les ambitions d'une réelle ouverture au public, contrairement au discours tenu qui présente avec raison, comme premier argument, la véritable richesse documentaire que constituent ses fonds.

#### *les moyens actuels*

importance du fonds: difficile à préciser, vu que le catalogue titres-auteurs-matières du fichier, seul catalogue existant, contient aussi bien des titres d'articles de revues que des titres de monographies. Le fonds est évalué à 10 000 documents en 1993. C'est sur ce chiffre que se fera le réaménagement.

Répartition: 2000 monographies, 5000 catalogues d'exposition, 1000 catalogues de collections permanentes, 20 abonnements soit 2000 revues.

#### moyens financiers

Budget de fonctionnement du Centre: ligne 663 du budget de fonctionnement du Musée. Il n'y a pas de budget d'investissement propre au Centre. Cette ligne budgétaire est affectée aux achats de livres et aux abonnements aux revues. Il oscille depuis dix ans entre 15 000 et 20 000 F.

1982	15 000 F	1986	17 000 F
1983	16 200 F	1987	17 000 F
1984	16 200 F	1988	20 000 F
1985	17 000 F	1989	20 000 F

1990	15 000 F
1991	20 000 F
1992	20 000 F
1993	18 000 F

Ce budget oblige à une sévère sélection des acquisitions. Les nombreux catalogues d'expositions et de collections permanentes ont été acquis grâce à une très active politique d'échange. L'acquisition de documents à titre onéreux est achevée dès le mois d'août.

*politique d'acquisition*

Tout d'abord, quelques chiffres sur la répartition des acquisitions autorisées par un tel budget, sur l'année 1992 prise à titre d'exemple:

Budget 1992: 20 000 F

Répartition des achats

Abonnements (revues)	6 000 F	28 %
Livres	11 800 F	58 %
Catalogues acquis à titre onéreux	2 200 F	14 %

Accroissement annuel du nombre de volumes

Abonnements (revues)	20 abonnements/ an
Ouvrages acquis à titre onéreux	50
Ouvrages acquis par dons et échanges	250

On remarquera, bien sûr, que le budget n'a guère évolué en dix ans. Mais cette remarque n'a guère de sens si elle ne correspond pas à un besoin réel de documentation. Or mon propos est de montrer ici que cette stagnation de l'offre budgétaire entraîne une stagnation de la demande documentaire ainsi que des positionnements discutables du Centre en matière de service. A l'heure actuelle, les usagers ne peuvent pas savoir ce que la bibliothèque du Musée est en mesure de leur fournir. En effet, la modestie du budget consacré aux acquisitions a trois conséquences:

1. Difficulté d'acquisition des ouvrages de référence en histoire de l'art: dictionnaires, usuels, recueils bibliographiques (la *Bibliographie d'Histoire de l'Art* éditée annuellement par l'INIST n'a pas été acquise, ayant été jugée "trop chère", alors qu'elle est fondamentale), abonnements aux revues de dépouillement des parutions (le *Bulletin Signalétique des Arts Plastiques*). Le Centre ne couvre pas la largeur actuelle de l'offre bibliographique.

2. Difficulté d'acquisition des ouvrages de spécialistes sur un des sujets qui font la spécificité du Centre, par exemple sur tout ce qui concerne Marguerite d'Autriche et le début du XVI<sup>ème</sup> siècle. Les limites du budget actuel interdisent la promotion du Centre en centre d'études universitaires en ce domaine, au moment où des liens réels se nouent entre le Musée de Brou et l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon II. Le Centre n'a pas les moyens matériels, à l'heure actuelle, de fournir une profondeur de service, alors que toutes les recherches liées à la promotion du site de Brou réclament cette profondeur.

3. Dérives des orientations d'acquisition. La politique palliative d'acquisition par échanges de catalogues, nécessaire pour témoigner du dynamisme du Musée en matière d'acquisition documentaire (250 ouvrages sur 300 sont acquis par don ou échange), aboutit à une couverture systématique de l'actualité de la production des catalogues de musées, qui devient a posteriori une politique concertée. Est-ce la vocation de ce Centre que de coller ainsi à l'actualité des manifestations, jusqu'à prétendre à l'exhaustivité dans ce domaine selon une logique d'entraînement? A quel service cela répond-il? Cette position-là n'a jamais été, me semble-t-il, clairement débattue.

Autre dérive: on aboutit à une politique de l'urgence et de la priorité en matière d'acquisitions à titre onéreux, le plafond autorisé (50 ouvrages/an) ne permettant guère d'autres conduites. Les axes d'acquisition sont déterminés au coup par coup, pour préparer une exposition, documenter une recherche en cours. Sont-ils suffisants pour définir les services d'une bibliothèque d'art?

Ces orientations d'acquisition, rendues inévitables par la modestie du budget, contribuent donc à donner au Centre la position d'un service interne de musée, non celui d'une bibliothèque structurée en elle-même et capable de répondre à une attente extérieure.

*agencement des lieux, accueil du public*

L'agencement actuel des lieux étant appelé à disparaître d'ici un an, nous ne nous attarderons pas à décrire les conditions matérielles de l'accueil du public. Signalons simplement que la confidentialité du Centre a là encore joué un rôle de protection de premier ordre pour la survie de l'idée même d'une ouverture au public. En effet, cette bibliothèque librement accessible n'est pas une bibliothèque de libre-accès. Avec ses 2m80 de hauteur de rayonnages, ses deux échelles sans garde du corps et l'ésotérisme de ses classements par rayons (classement baudsonien), cette bibliothèque réclame, matériellement et intellectuellement, la médiation, c'est-à-dire la disponibilité, de Madame Duflot, qui assume à elle seule pour dix mille volumes deux fonctions presque incompatibles, celle de documentaliste d'un service interne de musée et celle de bibliothécaire d'un service qui se veut public.

Une active publicité autour du Centre actuel aurait donc eu pour première conséquence de restreindre considérablement son ouverture au public, en attendant quelques nécessaires investissements budgétaires (ne serait-ce que pour une mise aux normes de sécurité).

#### *le personnel et ses fonctions*

En poste depuis 1978, Madame Duflot a été activement mêlée à l'accroissement du fonds. Elle est elle-même à l'origine de tout ce que la bibliothèque possède en matière de catalogues d'expositions et de revues.

Comme très souvent dans le monde des bibliothèques, elle est sur-diplômée et sur-qualifiée par rapport au poste de catégorie B qu'elle occupe actuellement dans la Fonction Publique Territoriale. Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'un DEUG d'histoire, elle a su saisir l'opportunité de la récente création d'une filière culturelle pour accéder le 1er juillet 1992 au corps des Assistants Territoriaux Qualifiés de Conservation du Patrimoine (2ème classe, 7ème échelon, indice brut 420) après avoir été titularisée en 1981 sur un poste de rédacteur dans la filière administrative. Elle constitue tout le personnel du Centre de documentation actuel et aucune création de poste n'a été prévue pour la bibliothèque à l'occasion du réaménagement du Musée.

Le filtrage actuel du public (une petite centaine de visiteurs par an), lui permet encore d'assumer toutes les fonctions liées à son double rôle de bibliothécaire et de documentaliste. Mais il apparaît dès maintenant comme une nécessité de prévoir les modifications de travail qu'apportera pour elle

l'installation de la nouvelle bibliothèque dans de nouveaux locaux plus vastes et plus accessibles au public.

Pour mieux comprendre ce que signifie le double travail de documentaliste et de bibliothécaire qu'elle assume, il faut lire ce qu'en dit la Directrice de la Documentation du Musée National d'Art Moderne, Catherine Schmitt,<sup>9</sup> dans son article consacré aux bibliothèques d'art:

"La difficulté vient souvent de ce que la fonction documentaire est la plus visible des deux, car liée aux activités et aux productions de l'établissement. Étroitement associée à la préparation des expositions, publications, cours, conférences, etc., elle tend à faire oublier nombre de tâches bibliothéconomiques situées en amont (collecte, traitement,...) et pourtant assurées, parfois par les mêmes personnes. (...) La gestion du temps représente par ailleurs un facteur, à la fois psychologique et fonctionnel, déterminant. Assurer conjointement documentation et bibliothèque revient à concilier deux logiques temporelles très différentes: celle, liée à la notion de projet, du musée ou de l'institution, dont les productions, soumises à un calendrier, connaissent un début, un aboutissement et toutes sortes d'accélération, (...) celle, par essence routinière, de la bibliothèque, dont le travail courant est d'autant plus efficace qu'il est régulier".

Catherine Schmitt souligne plus loin tous les risques de dysfonctionnement dans la chaîne du traitement des documents que peut entraîner ce tiraillement lorsqu'il devient trop fort.

La croissance de la bibliothèque, par ailleurs souhaitable, ne doit pas devenir redoutable pour celle qui est chargée de l'assumer. Elle entraîne donc nécessairement, à moyen ou à plus long terme, la création d'un nouveau poste à temps partiel ou à temps plein, qui permettra de séparer deux fonctions complémentaires, celle de la documentation et celle de la gestion des documents.

Voici, sous forme de schéma, une illustration des diverses fonctions assumées par Michèle Duflot. Son principe a été emprunté aux organigrammes présentés par Brigitte Richter dans son *Précis de Bibliothéconomie*.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> SCHMITT, Catherine. *Bibliothèque d'art et art des bibliothèques*. Op. cit. P. 19-21. Voir bibliographie.

<sup>10</sup> RICHTER, Brigitte. *Précis de Bibliothéconomie*. 5ème éd. München; London; New-York; Paris, Saur: 1992. 295 p. Voir bibliographie.

en direction du Musée

- préparation d'expositions
- rédaction de catalogues
- recherches pour dossiers d'oeuvres

↑

**1. Documentaliste**

|

en direction des Conservateurs

- recherches documentaires
- recherches bibliographiques

en direction de la bibliothèque

- dépouillement de périodiques
- dossiers de presse

**1 + 2 = Madame Dufлот**

en direction des fournisseurs

- gestion des commandes
- courrier des acquisitions par échange

↑

**2. Bibliothécaire**

|

en direction du public

- présence, accueil
- aide à la recherche
- prêt entre bibliothèques
- prêt interne Musée

traitement documentaire

- inventaire, bulletinage
- catalogage, estampillage
- classement en rayons
- récolement

formation

- réunions
- stages
- colloques

Est exclu du tableau le traitement préalable de protection des documents (couverture, reliure). Pas de protection. La rénovation a lieu ponctuellement, par les services d'une entreprise de Bourg.

Il est clair, avec un tel tableau, que la modicité du budget et la confidentialité du Centre protègent son fonctionnement. On ne peut envisager de passer à une dimension supérieure sans réfléchir aux implications de ce projet en postes de travail.

Or l'équilibre du fonctionnement actuel est tel qu'il a engendré un dynamisme de croissance. Malgré sa petitesse ou peut-être grâce à elle, la bibliothèque actuelle est un lieu de rayonnement, par la qualité de ses publics et de ses travaux.

### **3. Analyse des publics.**

#### documents et travail d'analyse:

l' étude de fréquentation du site par l'agence RESEAU.(op.cit. p.15 note 3)  
les mémoires de maîtrise.  
les catalogues d'exposition des dernières années (voir annexe).  
les documents du Service Culturel (voir annexe et bibliographie).  
les brochures et articles sur le Centre de documentation (voir annexes et bibliographie).  
entretiens avec Madame Duflot.

#### résultats:

##### *confidentialité :*

Peu de public par rapport aux heures et jours d'ouverture: 100 visites par an, ce qui ne signifie pas 100 visiteurs.

##### *spécialisation:*

public très spécialisé, public producteur.

1- Le service interne. Conservateurs, documentaliste, animateurs culturels, conférenciers: fréquentation continue du Centre. Demande bibliographique, demande de documents en rapport avec le site, les collections, les acquisitions, les expositions. Documents empruntés en prêt interne. Production de nouveaux documents dans tous ces domaines: livres, catalogues, brochures (beaux livres à haute qualité scientifique, support correct, documents plus ou moins renouvelables).

2- Université de Lyon II (Institut d'Histoire de l'Art). Etudiants préparant maîtrise et D.E.A.: fréquentation intensive et prolongée sur plusieurs mois. Demande de documents concernant l'histoire du site et l'histoire de l'art régionale. Documents consultés sur place. Production de nouveaux documents: mémoires dactylographiés (qualité scientifique, support fragile, documents non renouvelables) qui font référence.

3-Historiens d'art, chargés de mission pour la préparation d'expositions: fréquentation ponctuelle. Demande bibliographique, iconographique et documentaire pour la rédaction de catalogues d'expositions. Consultation sur place. Production de catalogues d'exposition ( beaux livres à haute qualité scientifique, support correct, documents peu renouvelables).

peu de public urbain non spécialisé

Pas de démarche "spontanée" de curiosité: les conditions d'accès ne le permettent pas. Pas de "non-public" comme en médiathèque (le public du mercredi après-midi).

Pendant les services culturels drainent un certain public local jusque dans les locaux de la documentation: petits groupes de collégiens ou de lycéens avec leur professeur de lettres ou d'art plastique; érudits locaux membres des différentes sociétés savantes de Bourg, étudiants lyonnais d'origine bressane en histoire de l'art à la recherche d'un document de base introuvable en B.U. Nous pouvons parler là d'un public éclairé, qui se livre à une véritable démarche de recherche documentaire.

Demande documentaire: revues d'art, usuels fondamentaux en histoire de l'art, recherche sur un sujet qui n'est pas toujours en relation directe avec les collections du Musée. Consultation sur place. Production de documents à valeur pédagogique, qui ne sont pas forcément destinés à entrer dans les collections du Centre.

bilan:

Pour l'instant, il y a équilibre entre l'offre du Centre et la demande documentaire, malgré les difficultés de la politique d'acquisition . De plus, le public du Centre est un public dans l'ensemble spécialisé et producteur de documents intéressant le Musée. Il participe directement à son rayonnement. Il faut absolument conserver cette logique de réciprocité de service qui constitue une des missions fondamentales d'une bibliothèque de musée et de monument historique, tout en s'interrogeant sur l'opportunité et les possibilités d'ouverture à un public plus large, en conformité avec les missions pédagogiques d'un service culturel de musée.

**Pour cela, il faut définir clairement les *limites* de la structure d'accueil *avant* le réaménagement de la bibliothèque dans une aile du bâtiment plus accessible au public afin de ne pas interrompre cette réciprocité existante de services.**

### **III. STRATEGIE**

#### *intérêt et limites d'une approche stratégique*

Une approche stratégique n'a pas été clairement mise en place dans les projets de réaménagement de la bibliothèque. Ni le service qu'on attendait d'elle -ses missions et ses objectifs-, ni la position qu'on entendait lui faire tenir au sein du Musée, du site, de la Ville et du département, ni les publics qu'on espérait attirer dans ses murs n'ont été l'objet de concertations préalables. Or toutes ces réalités ne vont pas de soi. D'abord il existe plusieurs conceptions possibles des services que peut rendre une telle bibliothèque. Ensuite ces différences de conception entraînent des différences de réalisation. Nous nous proposons ici, à partir de l'analyse qui a été faite, de présenter ces différences d'approche, pour aider les élus et le Conservateur du Musée à choisir la solution qui leur paraîtra la meilleure.

Cependant, il faut rester bien conscients des limites de cette approche stratégique. Elle est subordonnée à l'urgence du proche déménagement des fonds sur un lieu et dans un espace que les plans de réaménagement du Musée ont déjà fixés. D'emblée, des limites matérielles sont posées, qui déterminent -restons réalistes- les orientations de la future bibliothèque. Essayons simplement de cadrer une image.

#### **1. Missions et objectifs**

Ces missions sont liées à la nature de la bibliothèque et des bâtiments qui l'abritent. Je vois cinq missions possibles, qui doivent se superposer sans s'opposer.

##### *1. Respecter la vocation d'un centre de documentation interne de musée:*

Cette mission-là est prioritaire. Elle doit être soigneusement prise en compte et respectée jusque dans ses moindres conséquences. Tous les liens intérieurs entre l'espace de la documentation et les autres espaces du Musée doivent être favorisés. Ceci se traduit essentiellement par des proximités de localisation. A titre d'exemple, il existe des rayons de documentation à l'intérieur des salles du musée de la Renaissance à Ecoen. Autre exemple: le présentoir des dossiers d'oeuvres, au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne, est à l'étage de la bibliothèque d'art, sur le même palier, tout en

restant inaccessible au public. Un étage séparera la bibliothèque d'art du bureau des conservateurs et des dossiers d'oeuvres, qui ouvrent actuellement, on l'a vu, sur le même couloir. On peut imaginer, plus tard, un meuble rotatif Kardex de dossiers d'oeuvres faisant communiquer deux niveaux (coût d'achat actuel: 160 000F) pour éviter d'incessants et fastidieux déplacements d'étage à étage lors des recherches documentaires sur les collections du Musée, déplacements de plus incompatibles, en l'absence de personnel supplémentaire, avec l'ouverture de la bibliothèque au public.

Cette mission-là entraîne également l'obligation de posséder de bons outils de recherche bibliographique pour la préparation d'articles, d'expositions et de catalogues d'exposition dans la mise en valeur générale des collections du Musée. On songera par exemple à un abonnement annuel à la Bibliographie d'Histoire de l'Art. (B.H.A.) qui constitue la base de données fondamentale et exhaustive dans ce domaine. (Publication trimestrielle avec descriptions bibliographiques complètes, index auteurs, index matières, liste des revues recensées, index cumulatif annuel, éditée par l'Institut National de l'Information Scientifique et Technique I.N.I.S.T., filiale du C.N.R.S). Le coût annuel n'est pas excessif pour une telle banque de données: 1895 F lors de son lancement en 1990. Cet ouvrage pourra également faire partie des usuels fondamentaux mis à la disposition du public, assurant ainsi d'emblée le caractère scientifique des recherches menées dans cette bibliothèque. Cette B.H.A. permettra également une politique d'acquisition plus rigoureuse autour des collections du Musée.

Autre conséquence de cette mission: les échanges avec d'autres organismes de documentation de musées. La rapidité des échanges à distance doit être favorisée par l'installation dans le bureau de la documentation d'un matériel de télécommunication adéquat.

## *2. créer une bibliothèque d'art ouverte au public.*

Cette volonté existe déjà, et ne demande qu'à trouver les moyens d'une réelle concrétisation. Définissons ensemble les objectifs de ce service public.

Ce serait celui d'une bibliothèque spécialisée. Ce n'est donc pas le grand nombre de volumes qui compte, mais la cohérence de l'offre documentaire, répartie autour de quelques axes. Celui de l'histoire générale de l'art en est un, entraînant la possession d'usuels de base, d'ouvrages généraux et spécialisés, de revues, de catalogues d'exposition et de collections

permanentes. Cette largeur d'offre existe déjà dans les fonds actuels, et le reclassement sera l'occasion de vérifier sa cohérence.

Le problème à résoudre sera plutôt celui de l'accueil du public: liberté de l'accès, surface d'accueil, présence du personnel, protection des livres, conditions d'ouverture. Des contraintes existent dans les conditions du réaménagement (espace, personnel) qui obligent à moduler cette ouverture au public. A titre d'exemple, la hauteur envisagée des rayonnages, rendue nécessaire par le nombre de volumes à ranger par rapport aux surfaces disponibles (200 vol./ mètre<sup>2</sup>) ainsi que l'existence de magasins, interdisent l'idée du libre-accès, obligeant de nouveau le lecteur à recourir à Madame Dufloy pour la consultation de 30 à 50% des fonds. Rappelons que les normes d'une bibliothèque de libre-accès (voir annexes) sont de 100 à 150 volumes au mètre<sup>2</sup> et d'un pourcentage en magasins qui n'excède pas 20% des fonds.

Une bonne ouverture au public sera donc, par obligation, une ouverture restreinte, filtrée pour des raisons d'espace et de disponibilité du personnel, afin que ne soit jamais entravé le bon fonctionnement de ce qui reste avant tout un service interne.

### *3. développer une spécialisation de type universitaire autour des collections du Musée*

Cette spécialisation, on l'a vu dans l'étude préalable du public fréquentant le Centre actuel, commence à émerger de façon naturelle. Le Centre, service interne, est un lieu de recherches spécialisées autour des collections du Musée. Il "produit" des documents, fruits de ces recherches et susceptibles d'être utilisés pour d'autres travaux.

Ici, c'est en termes de rayonnement et de communication qu'il faut traduire cet objectif de spécialisation universitaire: ce Centre est à penser comme un lieu d'échanges avec l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université Lyon II, les autres bibliothèques muséales, et enfin, lorsqu'elle existera, la grande structure de la Bibliothèque Nationale des Arts et de l'Institut International d'Histoire de l'Art qui lui sera associé. Ceci veut dire, entre autres, que l'informatisation de la bibliothèque du musée devra prendre en compte la perspective d'un partage des données. Par ailleurs, une spécialisation de type universitaire s'accompagne inévitablement d'une salle de conférences

non loin de la bibliothèque. L'absence de cette dernière structure se fait déjà sentir actuellement.

*4. développer une spécialisation de type universitaire liée à l'histoire du site de Brou.*

Cet objectif ne se confond pas exactement avec le précédent, même si la politique d'acquisitions du Musée depuis 1946 a été largement influencée par son installation dans les murs de Brou. Mais il existe d'autres perspectives d'étude d'un site comme celui de Brou et de son rayonnement que la seule perspective de l'histoire de l'art. Sa richesse de sens sollicite d'autres lectures. Il ne faudrait plus parler d'une bibliothèque d'art pour accueillir des recherches historiques sur le site et sur sa fondatrice, mais d'une bibliothèque d'art et d'histoire, offrant toutes les sources documentaires nécessaires aux travaux des spécialistes de l'époque de Marguerite d'Autriche, quelle que soit leur discipline: architecture, peinture et sculpture en priorité, mais aussi littérature, musique, histoire, histoire du livre, histoire des idées. La puissance d'attraction et la beauté du monument sont telles qu'elles ont fait naître au sein du musée lui-même des processus d'identification. Le monument a imposé son nom au musée, imposé ses exigences et ses perspectives aux Conservateurs du musée comme autant d'axes de recherche, et la bibliothèque du musée est déjà fournie en documentation historique sur l'époque de la première Renaissance. Nous ne pouvons plus parler ici d'un simple objectif de bibliothèque de musée, mais d'une véritable mission patrimoniale, celle de l'ouverture de la bibliothèque d'un monument.

A l'heure actuelle, c'est le centre de documentation d'un musée municipal qui assume cette mission. La nouvelle bibliothèque d'art du musée restera encore longtemps capable de l'assumer. Mais l'importance de cette mission oblige à examiner le positionnement de ce que nous pourrions appeler un jour la bibliothèque de Brou par rapport au musée de Brou. S'agit-il ici d'un simple service interne de musée? Ne pouvons-nous pas envisager, pour la plénitude de son développement, non pas d'autres espaces, mais d'autres structures, ou du moins des structures matérielles et budgétaires de fonctionnement plus autonomes, sans pour autant remettre en cause les liens nécessaires avec le Musée? Le développement souhaitable des recherches universitaires autour de Brou mettra ce problème en lumière dans la décennie qui vient. Cela nous laisse le temps de prévoir sa résolution.

## *5. faire de la bibliothèque la mémoire de la vie culturelle du site*

Il existe déjà des archives au Centre de documentation, présentées sous forme de dossiers de presse. Elles constituent la mémoire de toutes les manifestations religieuses et culturelles qui ont eu pour cadre le site de Brou depuis la naissance du Centre: expositions et vernissages du Musée mais aussi conférences et animations du Service culturel, concerts et représentations musicales dans l'église et dans les cloîtres montés par des associations, après-midi musicales estivales à l'initiative de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, spectacles son et lumière sur le parvis et les pelouses, colloques thématiques des Rencontres de Brou organisées par la Municipalité. Cet archivage gagnerait à être mis en valeur pour aider l'Office Municipal de la Culture à la détermination de principes fédérateurs des activités culturelles inspirées par un tel monument, favorisant ainsi la promotion du site et de la Ville.

Une fois définis, ces objectifs et missions peuvent apparaître comme inconciliables. En réalité, le Centre actuel les assume déjà tous, sans l'avoir véritablement cherché, ce qui prouve leur nécessité et leur complémentarité. Mais nous avons rappelé de quelle façon il les assumait, privilégiant de façon inconsciente plutôt qu'involontaire sa mission de service interne. Il s'agit donc à l'occasion du réaménagement de choisir de façon claire et consciente la mission et les objectifs que l'on veut privilégier dans la liste établie. Cela se fera par un clair positionnement de la bibliothèque par rapport à ses tutelles, ses partenaires, ses usagers.

## **2. Positionnement et image de marque**

Chacun des choix de positionnement privilégie une mission différente. On peut parler ici d'une véritable stratégie.

*par rapport aux autorités de tutelle: Mairie, Musée.*

Mairie. Service culturel ou service éducatif?

Le Musée fait partie des services culturels de la Mairie. La bibliothèque aussi, dans son sillage. On peut imaginer un montage budgétaire qui permettrait à la bibliothèque de recevoir les crédits attribués à un service

éducatif municipal. Mais ces crédits, qui permettraient des achats de livres plus conséquents, auraient pour contrepartie d'engager la bibliothèque dans des activités de service éducatif, avec un public scolaire, qu'elle n'est pas en mesure de fournir actuellement sans bouleversement profond de ses structures. Il faut savoir que cette perspective privilégie le deuxième objectif, celui de la bibliothèque d'art ouverte au public.

#### Musée. Service interne ou service autonome?

Cette stratégie de positionnement est très importante. Elle peut faire de la bibliothèque la bibliothèque d'un musée ou celle d'un site, la bibliothèque du Musée de Brou ou la bibliothèque de Brou. Une évaluation des priorités permet de résoudre le problème: il faut dans l'immédiat une bibliothèque au Musée, et qui reste un service interne pour les besoins du Musée. Mais il ne faut pas exclure la très belle perspective d'une bibliothèque et d'un musée associés à titre égal à un monument, et ceci doit permettre d'orienter tous les futurs développements de la bibliothèque d'art en matière d'acquisitions et d'offre de services.

*par rapport aux partenaires: quels services en attendre, quels services leur offrir?*

Ce positionnement permettra de créer certains réseaux et interviendra nécessairement lors des étapes de l'informatisation de la bibliothèque du Musée. Avec quels autres organismes de documentation choisira-t-on de coopérer (échanges de notices bibliographiques, de services de recherche documentaire, etc.)? A l'heure actuelle, des préférences se manifestent pour une collaboration avec les Archives Départementales de l'Ain et les Centres de documentation d'autres musées de la région plutôt qu'avec la Médiathèque. Cependant le prêt entre bibliothèques se fait par l'intermédiaire de la Médiathèque. Il y a là tout un travail d'harmonisation et de positionnement à mener par rapport aux offres que la Médiathèque propose elle-même aux usagers et aux services documentaires de la Ville.

*par rapport aux usagers: ciblage des publics, définition d'une image de marque*

Les contraintes en espace et en personnel ne laissent guère le choix. Il faudra, dans les premiers temps du réaménagement, privilégier l'accueil d'un public spécialisé et la recherche de type universitaire.

#### Contraintes inhérentes au nouveau Centre:

Petit espace (66 m<sup>2</sup>).

Personnel réduit (1 personne).

Hauteur des rayonnages (2m 80, accès semi-direct).

Mode de rangement d'une partie des collections (rayonnages compacts, 30 à 50% des fonds en accès indirect) .

Fragilité ou éphémérité des supports documentaires (catalogues d'exposition, livres d'art, revues d'art, mémoires, brochures et opuscules à tirage limité).

Conditions de conservation (ouvrages non traités, non protégés).

Nécessité prioritaire d'une bonne marche du service interne de la documentation .

Double fonction du personnel: documentaliste ET bibliothécaire, ce qui correspond à deux logiques de travail différentes, voire opposées.

#### Mesures de protection:

Aménagement des heures d'ouverture au public.

Consultation sur place uniquement.

Journées d'ouverture réservées en priorité aux étudiants et aux chercheurs.

Règlement draconien, y compris pour l'usage interne, sur les modalités de consultation (gestion rigoureuse des prêts internes, consultation sur place réglementée par l'interdiction pour l'utilisateur, quel qu'il soit, de remettre en place les ouvrages après consultation).

Accès limité pour les groupes scolaires au nombre de places assises .

Pas de groupe scolaire sans médiateur culturel.

### Image de marque

Image de marque et règlement de bibliothèque universitaire inspirant respect et silence. Ceci permettra d'ailleurs de préciser la position de la bibliothèque d'art par rapport aux autres bibliothèques et centres de documentation de la ville et du département.

Tout ceci devra se concrétiser par l'**édition d'un guide du lecteur** (voir en annexe le guide du lecteur du Centre de documentation du Musée National de la Renaissance à Ecoen et celui de la bibliothèque du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne) comprenant:

- le nom, l'adresse et le "logo" de la bibliothèque d'art
- son offre principale de service ( domaines de spécialisation)
- la composition de ses fonds
- sa politique d'acquisition
- ses modalités de fonctionnement (ouverture au public, règlement intérieur)
- les services offerts
- le nom de la personne à contacter.

## **IV. PROPOSITIONS POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE**

### **Les projets existants**

Le projet d'aménagement proposé, compte tenu des contraintes de réaménagement précédemment évoquées, est celui d'une petite bibliothèque de type universitaire, à accès limité. Nous ne pouvons que très difficilement envisager d'autres projets pour le moment.

Un certain nombre d'heures de travail, au cours de ce stage, a été consacré à la relecture de l'Avant-Projet Sommaire relatif au réaménagement de la bibliothèque. Les séances de travail en équipe (Conservateur, Documentaliste, Architecte... et stagiaire) ont fait avancer cet avant-projet. Qu'il me soit permis ici de remercier Madame Françoise Lerouge, Conservateur à l'E.N.S.S.I.B., et Madame Annie Fisseux, Conservateur de la B.D.P. de l'Ain, pour leur précieuse collaboration et pour le temps que chacune d'elles a bien voulu m'accorder.

### **Aménagement des fonds.**

C'était le problème le plus urgent à résoudre, l'évaluation première semblant insuffisante.

Fonds actuels: 10 000 ouvrages.

Progression annuelle: 300 ouvrages.

Dans dix ans: 13 000 ouvrages.

Fonds archéologie non pris en compte.

Réévaluation du nombre de mètres-livres nécessaires.

### Rayonnages

Dans *l'espace de la bibliothèque*, nous sommes passés d'une première évaluation de 250 mètres-livres sur 66m<sup>2</sup> (rayonnages plus compacts) soit 7500 ouvrages répartis à 50% dans les compacts, à 160 mètres-livres à raison de 30 livres par mètre de rayonnage soit 4800 ouvrages (moyenne d'épaisseur de tranche de livre: 3,3cm).

La hauteur des rayonnages (2m 80) permet l'installation de 200 livres par mètre<sup>2</sup>. Nous n'obéissons plus aux normes de hauteur de rayonnages de la programmation des bibliothèques universitaires (2m20), encore moins à celles de la lecture publique (2m) (voir annexes), ce qui interdit le libre-accès. Mais le libre-accès obligerait à la mise en sous-sol des trois-quarts des fonds, ce qui rendrait la bibliothèque inopérante.

### Rayonnages compacts à volants

L'aménagement de la moitié des fonds et de la progression annuelle se fera au moyen de la *réserve en magasin*, déplacée de la bibliothèque au sous-sol, parce qu'il fallait trouver de la place pour l'accroissement des collections. Ceci crée un autre problème, celui de l'accès indirect lié au manque de personnel. Mais l'urgence était celle du rangement. Cette surface de réserve a donc été doublée (portée à 25 m<sup>2</sup>) dans un premier temps. Elle pourra être portée à 50 m<sup>2</sup> si cela se révèle nécessaire dans les années à venir.

Nous aboutissons ainsi à la répartition suivante:

50% des fonds en bibliothèque: usuels, revues sur présentoir, livres de fond, catalogues de référence des collections permanentes, catalogues récents d'exposition, dossiers de presse de l'année en cours.

50% en magasin: rangements par années des titres de revues, des catalogues d'exposition, des dossiers de presse. Ouvrages peu consultés.

Cette répartition sera sans doute modifiée par l'usage et par la demande. En effet, le nouvel aménagement permettra de dégager de la place pour une ou deux installations en libre accès. Cette répartition n'est de toute façon pas idéale et posera des problèmes de manutention. Les problèmes de résistance au sol (jusqu' 1800kg/ m<sup>2</sup>) de magasins compacts installés au premier étage n'ont pas été étrangers à la décision de les reporter au sous-sol.

### Zones de rangement

*Bibliothèque.* A l'heure actuelle et toujours pour des questions de personnel, il est impensable d'envisager un bouleversement radical du classement existant. Nous mettons en annexe le classement mis au point et adopté par la bibliothèque d'art du Musée de Saint-Etienne, à titre d'exemple de classement par domaines. Mais le réalisme est de respecter pour l'instant

l'ordre de rangement du Centre, tout en le rajeunissant par une signalétique plus vive et plus claire:

-livres rangés dans un premier temps par numéro d'inventaire, avec un aménagement progressif pour aboutir à un classement par sujets.

-catalogues récents d'exposition par années.

-catalogues de collections permanentes par villes.

-fonds régional.

-usuels, dictionnaires.

-revues, dossiers de presse de l'année en cours.

*Magasins.* Classement annuel des revues, catalogues, dossiers de presse. Livres par numéro d'inventaire.

Le mobilier d'aménagement sera fait sur mesure. Le budget permet la qualité.

## **Aménagement de l'espace**

### *espace de lecture*

Il faudra une ou deux réunions supplémentaires avec l'architecte pour déterminer la place exacte qu'occuperont les postes de lecture. Les limites de temps du stage ne nous ont pas permis de multiplier les séances, la première ayant été essentiellement consacrée au problème du stockage et de la répartition des fonds. Cinq postes de lecture ont été prévus, peut-être six, comprenant un poste pour quatre lecteurs et un ou deux postes individuels. Nous avons simplement confronté lors de cette séance les surfaces d'accueil et les normes universitaires (voir annexe pour ces normes). Le résultat est convenable: les 18m<sup>2</sup> nécessaires pour 6 étudiants sont disponibles.

Le mobilier sera lui aussi réalisé sur mesure, pour assurer une unité avec le mobilier de rangement et conserver un certain cachet (meubles plaqué poirier). Quelques coups d'oeil aux catalogues des fournisseurs d'équipement de bibliothèque ne sont tout de même pas exclus. Madame Duflot possède une liste d'adresses.

### *espace et conditions de travail du personnel*

Les 10m<sup>2</sup> conseillés sont largement respectés (12 à 14 m<sup>2</sup> sur plan). Il faut cependant dès maintenant prévoir l'espace d'un autre poste de travail (stagiaire, temps partiel). Les normes de luminosité également (postes informatiques parallèles à la fenêtre). Le mobilier prévu permet le rangement des dossiers. L'emplacement permet d'avoir vue sur l'ensemble de la salle.

Nous avons insisté sur les contraintes de sécurité qu'entraîne l'accès semi-direct. Seul le personnel de la bibliothèque a le droit d'accès aux derniers rayonnages, et le moyen d'y accéder doit être aux normes des bibliothèques publiques<sup>1</sup>: garde du corps, échelons plats de 18 cm de large, crémaillère coulissante pour le déplacement des échelles. Il en est de même pour l'accès indirect (magasins).

Les besoins en matériel de travail ont également été évoqués: au matériel déjà attribué au centre de documentation actuel (machine à écrire électronique FACIT 9411 et téléphone avec accès direct à l'extérieur) seront adjoints:

- 1 micro-ordinateur Mac II SI 5/40 avec écran A4 mono,
- 1 imprimante Laser LS,
- 1 logiciel FileForce (S.G.B.D.)
- 1 logiciel Ragtime 3 (traitement de texte).

Nous avons proposé, après analyse sommaire de l'existant et compte tenu d'un désir de coopération avec le service des Archives Départementales de l'Ain, le logiciel 4 D de gestion documentaire dont nous avons eu une longue présentation aux Archives. Son avantage est d'être totalement paramétrable.

Autre matériel proposé: 1 minitel et 1 imprimante minitel pour le recueil des données consultées en ligne. La question du fax a été longuement débattue. Je suis d'avis d'en installer un dans le bureau de la documentation dès le réaménagement. Il semble après discussion que le fax installé à l'étage administratif soit suffisant pour les besoins du musée.

Faut-il un lecteur de microfiches, susceptible de servir pour une indexation-matière Rameau? Monsieur Christian Gay, Bibliothécaire du Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne, ayant été consulté là-dessus, n'en voit pas la nécessité. Certes, l'indexation Rameau est recommandée, même pour les bibliothèques d'art<sup>2</sup>, mais elle ne sert que pour l'indexation de 30% des fonds,

---

<sup>1</sup> Renseignements aimablement communiqués par Monsieur M. Galloul, professeur de droit administratif à l'E.N.S.S.I.B.

<sup>2</sup> Renseignements aimablement communiqués par Madame M.N. Poncet, Conservateur à l'E.N.S.S.I.B.

la majeure partie des vedettes matières dans la discipline étant formée de noms propres.

### **Accueil du public**

Nous avons également suggéré l'emplacement et le matériel d'un poste de consultation du fichier (une fois celui-ci informatisé!) pour les usagers (terminal) et d'un matériel de reprographie (noir et blanc) dans le bureau de la documentation. Il faudra déterminer le niveau de performance de la photocopieuse, ainsi que le coût du service (tenir compte des conditions et des droits de l'usage de la reprographie dans une bibliothèque publique).

La protection contre la disparition des documents sera impérativement assurée par:

- une rigoureuse gestion du prêt interne (constitution ou réhabilitation du fichier "prêt interne", tombé en désuétude ces derniers temps...)
- l'installation d'un portier de détection à l'entrée / sortie de la salle,
- la protection des documents par étiquette magnétique. Cet "habillage" fera l'objet d'un prochain accueil de stagiaire...
- un règlement intérieur engageant le lecteur à ne pas remettre en rayon le livre emprunté.

Mais l'accueil saura également être attrayant, malgré le règlement, grâce à:

- la luminosité: 6 fenêtres avec vue sur les espaces verts de Brou, une luminosité de 500 lux (voir normes en annexe) sur les documents (rampes d'éclairage et belles lampes individuelles).

- l'acoustique: travaux d'insonorisation à l'occasion du réaménagement.
- la signalisation d'extérieur et d'intérieur -enfin existante!
- les facilités d'accès et de parking, prévues dans l'ensemble du réaménagement.
- l'exposition des livres d'art et des études accompagnant l'exposition en cours au Musée.
- la présence d'un espace de consultation des nouveautés et des revues, avec fauteuils et présentoir, auquel on peut adjoindre quelques plantes vertes.
- la qualité des services de la documentaliste, qui, grâce à quinze ans de dépouillement des revues, connaît très bien l'offre documentaire de la bibliothèque.

## **Prévision des besoins en heures de travail et en coût de fonctionnement.**

Les étapes du réaménagement et de l'informatisation sont lourdes en heures de travail.

Informatisation: prévoir le raccord de la bibliothèque au réseau interne du Musée (câblage), le temps de formation du personnel, le temps nécessaire à la conversion du fichier manuel en fichier informatisé.

**Cette conversion se chiffre en temps de travail: 15 mn par document; ou en coût de service: 10 F par notice récupérée si l'on fait appel à une société de service.** Elle est précédée de longs mois de récolement et d'épuration du fichier manuel, ce qui nécessite du personnel supplémentaire, ainsi que d'une analyse de l'existant pour le paramétrage du logiciel. Ceci peut d'ailleurs faire l'objet d'une nouvelle coopération avec l'E.N.S.S.I.B.

Le réaménagement et l'informatisation de cette bibliothèque unique sur Bourg, la protection nécessaire des documents consultables, le personnel nécessaire à l'accueil du public, tout ceci doit être déterminé **avant le vote du budget primitif de l'année 1995**. Pour parvenir à cette évaluation, il sera bon de constituer un groupe de pilotage du projet dès la fin de l'année 1993 (voir annexe pour la constitution de ce groupe).

Recueil d'adresses de fournisseurs et de prestataires de services (disponible au Centre):

*Biblioguide: Guide de l'acheteur à l'usage des bibliothèques et centres de documentation.* Paris: Synergie Edition, 1990. 132 p. ISBN 2-908533-00-6

## CONCLUSION

Au terme de ce stage, ici s'achève mon travail. La dernière page des anciens manuscrits mentionnait la peine des copistes, l'engourdissement de leurs doigts et de leur pensée, le soulagement qu'ils éprouvaient à mettre le point final. Mais le texte d'un autre était devenu d'une certaine façon le leur, et ils ne craignaient pas de le signer ainsi. Je suis heureuse, tout simplement, de m'être approprié pendant trois mois l'espace du "Royal Monastère de Brou".

J'ai travaillé pour ce monastère et dans ce monastère, à quelques pas de sa bibliothèque. La nuit venue, traversant ses salles obscurcies, j'ai imaginé d'anciennes présences. Un travail est encore à mener, au sein de la bibliothèque. Il reste des dossiers à soutenir, des convictions à emporter. Il faut lancer des recherches, faire naître des travaux et des passions. Il faut rendre au monument ses livres.

Qui le fera?

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### Sur le patrimoine du département de l'Ain

*Vieilles Maisons Françaises: Patrimoine historique: l'Ain.* n° 149. Paris: octobre 1993. 126 p.  
Article sur "Brou, l'enfant chéri de Marguerite" par Marie-Françoise Poiret, p. 26-31.

### Sur Bourg-en-Bresse

CONVERT, Agnès, GILBERT, Alain. *Bourg-en-Bresse*. Bourg-en-Bresse: Editions de La  
Taillanderie, 1992. 127 p. Bibliogr. p. 126. ISBN 2-87629-093-6

BOURG-EN-BRESSE. Service communication. *Bourg-en-Bresse pratique*. Sous la direction de  
Paul Morin, Maire de Bourg et de Jean-Louis Sabag. Bourg-en-Bresse: Imprimeries réunies,  
janvier 1992. 48 p. (Supplément à Bourg-Infos n° 18).

BOURG-EN-BRESSE. Office municipal de la culture (O.M.C.). Guide culturel: Associations,  
équipements, services. Bourg-en-Bresse: AGB, [1992]. 79 p.

### Sur Marguerite d'Autriche (disponibles à Brou, en consultation)

BRUCHET, Max. *Marguerite d'Autriche, Duchesse de Savoie*. Lille, Imprimerie L. Danel,  
1927. 496 p. Bibliographie.

*Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante  
des Pays-Bas, de 1507 à 1519, publiée d'après les manuscrits originaux*. New-York: Johnson  
Reprints, 1966. 2 vol. 508+541 p. (Société de l'Histoire de France; 16-17)

Reprints de l'édition de LE GLAY, (A.J.G.) Paris, Jules Renouard, 1839, 2 vol.

FRANCON Marcel. *Albums poétiques de Marguerite d'Autriche*. Cambridge: University Press;  
Paris: E. Droz, 1934. 300 p.

MICHELANT, H. *Inventaire des vaisselles, bijoux, tapisseries, peintures, livres et manuscrits de  
Marguerite d'Autriche, Régente et Gouvernante des Pays-Bas (1523)*. Bruxelles: Hayez, 1870.  
132 p.

[Exposition. Bourg-en Bresse, Musée de l'Ain, 1958] *Marguerite d'Autriche, fondatrice de Brou*.  
par Françoise Baudson. Bourg-en-Bresse: Musée de l'Ain, 1958. 61 p. +17 p. de pl.

[Exposition. Bourg-en-Bresse, Musée de l'Ain, 1981] *Bernard Van Orley et les artistes de la  
Cour de Marguerite d'Autriche*. par Françoise Baudson. Bourg-en-Bresse: Musée de l'Ain, 1981.

[Exposition. Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 1950] *La Bibliothèque de Marguerite  
d'Autriche*. Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 1950. 68 p.: ill.

[Exposition. Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1er, 1987]. *La librairie de Marguerite d'Autriche*. par Marguerite Debae. Bruxelles: Bibliothèque Royale Albert 1er, 1987. 169p.: ill.

POIRET, Marie-Françoise, NIVIERE, Marie-Dominique. *Brou, Bourg-en-Bresse*. Bourg-en-Bresse: Les Amis de Brou; Paris: C.N.M.H.S., MCéditions, cop. 1990. 127p. Bibliogr. p.122-123. [Pas d'ISBN]

### Sur le site de Brou

HAUTECOEUR, Louis. *Histoire de l'architecture classique en France. Tome 1. La formation de l'idéal classique: la première Renaissance (de 1495 à 1535-1540)*. Paris: éd. Picard, 1963. 559 p.

POIRET, Marie-Françoise, NIVIERE, Marie-Dominique. *Brou, Bourg-en-Bresse*. Op. cit. voir plus haut.

### Sur le Musée de Brou

*Convention entre l'Etat et la Ville de Bourg-en-Bresse*. 1er janvier 1993. 43 p. Document dactylographié consultable en Mairie.

POCHON, Ariane. *Histoire des collections du Musée Municipal de Bourg-en-Bresse, 1842-1992*. Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, présenté sous la direction de Marie-Félicie PEREZ. Université Lumière Lyon II, juin 1993. 2 vol. 198p. Bibliographie, annexes.

POIRET, Marie-Françoise, NIVIERE, Marie-Dominique. *Brou, Bourg-en-Bresse*. Op. cit. Voir plus haut.

POIRET, Marie-Françoise. "De grands projets pour le Royal Monastère de Brou" in *Lettre des Amis de Brou*, n° 3, oct. nov. déc. 1992. p.4-5.

POIRET, Marie-Françoise. "Françoise Baudson" in *Musées et Collections Publiques de France* n° 196, sept.1992, p.56-57.

SORIA-LELUC, Sylvie. *Rapport du stage d'observation effectué du 6 mars au 28 juillet 1989 au Musée de Brou à Bourg-en-Bresse par Sylvie Soria-Leluc, stagiaire-associée de l'Ecole du Louvre et du Patrimoine*. Bourg-en-Bresse, 1989. 62 p.

### Sur le service culturel du Musée

[Exposition. Bourg-en-Bresse, Centre Albert Camus, 1992] *Tôt Tout Art*. sous la dir. de Nicole Miquel-Deborne. Bourg-en-Bresse: Musée de Brou, 1992. 62 p. ISBN 2-909562-01-8

### **Sur la bibliothèque du Musée de Brou**

LEGENTIL, Sophie. *Rapport de stage, Centre de documentation, Musée de Brou*. Université Jean-Moulin, Lyon III, Litad, 1992. 34 p. Annexes.

### **ARTICLES ET BROCHURES**

"*Une vraie bibliothèque d'histoire de l'art*". in *Voix de l'Ain*, 26 mars 1993. p.10

"*Bibliothèque d'histoire de l'art*". in *Lettre des Amis de Brou* n° 3, oct. nov. déc. 1992

*Bourg-Infos*, octobre 1993. p. 17

*Bibliothèque du Musée de Brou. 63 boulevard de Brou. 01000 Bourg-en-Bresse*. Guide du lecteur. 2 p. dactylographiées.

### **Sur les bibliothèques d'art**

"*Vers une bibliothèque nationale des arts?*" Dossier du bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français n° 154. 1er trim. 1992. p.33-60.

"*Les Bibliothèques d'art*" Dossier du Bulletin des Bibliothèques de France tome 38, n° 1. Paris, janvier 1993. p.3-52.

DELAIGLE, Francine. *Les catalogues d'exposition: guide du catalogage*. Paris: Ed. du Centre Pompidou, 1991. 111 p. ISBN 2-85850-600-0

GARNIER, François. *Thésaurus iconographique: système descriptif des représentations*. Paris: Le Léopard d'or, 1984. 239 p. ISBN 2-86377-032-2

FRANCE. Ministère de la Culture. Direction des Musées de France. *Musées services publics: Guide des services culturels*. Paris: Réunion des Musées nationaux, 1992. 431 p. ISBN 2-7118-2537-X

MELOT, Michel. "*Un projet sur mesures*" in Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français n° 154. 1er trim. 1992. p. 45-48

POULAIN, Martine. *Le projet d'Institut international d'histoire des arts*. in Bulletin des Bibliothèques de France tome 38 n° 1. Paris, janvier 1993. p.27

SCHMITT, Catherine. *La documentation du Musée national d'Art Moderne: portrait d'une bibliothèque d'art*. Les Bibliothèques au XXème siècle: 1914-1990. Sous la direction de Martine Poulain. Paris: Promodis: Ed. du Cercle de la Librairie, 1992. (Histoire des Bibliothèques françaises. Tome 4).

SCHMITT, Catherine. *Bibliothèques d'art et art des bibliothèques: quelques réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée*. in Bulletin des Bibliothèques de France tome 38 n° 1. Paris, janvier 1993. p. 16-23.

### Sur l'aménagement des bibliothèques

BOULET, Anne, KERIGUY, Jacques, MARLOT, Lucien... *Informatique et bibliothèques: Pourquoi et comment informatiser une bibliothèque*. Paris: Ed. du Cercle de la Librairie, 1986. 276 p. ISBN 2-7654-0344-9

BISBROUCK, Marie-Françoise. *La bibliothèque dans la ville: concevoir -construire -équiper*. Paris: Ed. du Moniteur, 1984. 294 p. ISBN 2-281-12102-X

COLLET, Anne-Christine. *Le choix et l'organisation spatiale du mobilier d'une médiathèque: l'exemple de la médiathèque de Neudorf à Strasbourg*. Mémoire d'étude présenté sous la direction de Françoise LEROUGE, Conservateur à l'ENSSIB. Villeurbanne, Bibliothèque de l'ENSSIB, D.C.B. 1992. 66 p. Bibliographie, annexes.

FRANCE. Ministère de l'Education Nationale. Direction de la Programmation et du Développement Universitaire. *Bibliothèques universitaires: principes et méthodes de programmation*. Paris: Ministère de l'Education Nationale, 1991. 115 p.

FRANCE. Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales: construction, équipement*. Paris: Ministère de la Culture, 1984. 61 p.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris: Cercle de la Librairie; Promodis, 1984. 331 p. ISBN 2-7654-0313-9. Bibliographie et adresses utiles en dernières pages.

RICHTER, Brigitte. *Précis de bibliothéconomie*. 5ème éd. München; London; New-York; Paris: Saur, 1992. 295 p. ISBN 3-598-11077-4

SALAUN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris: éditions du Cercle de la Librairie, 1992. 133 p. (Collection Bibliothèque, ISSN 0184-0886). Bibliogr. p. 9-12. ISBN 2-7654-0507-7

## TABLE DES ANNEXES

(Références des ouvrages cités: voir bibliographie).  
 (Les pages d'annexes sont précédées de la lettre A).

CHAPITRE	PAGE	ANNEXE	PAGE
I, 1	11	*Différence entre l'approche produit et l'approche marketing en milieu documentaire. (SALAUN, J.M. <i>Marketing des bibliothèques...</i> )	A1
I, 2	16	*Descriptif du Musée de Brou. (O.M.C. Guide culturel)	A2
I, 2	18	*Plan du Musée: état actuel	A3
		**"De grands projets pour le Royal Monastère de Brou". (POIRET, M.F. Lettre des Amis de Brou).	A4
		*Les locaux de la future bibliothèque (photographie: services du Musée).	A6
		*Plans d'architecte de la future bibliothèque.	A7
		*Appel d'offres de septembre 1993	A11
II, 1	21	*Plan cadastral du site de Brou	A13
II, 1	22-23	*Exemples de descriptifs d'associations et de services culturels à Bourg. (O.M.C.: Guide culturel)	A14
II, 2	30	*Deux articles consacrés à Françoise Baudson (références sur pages d'annexes)	A16
II, 2	31	*Dossier d'oeuvre établi par Françoise Baudson sur le portrait de Marguerite d'Autriche par Bernard Van Orley	A19
II, 2	31	*Article de la Voix de l'Ain sur le Centre de documentation du Musée.	A21
II, 2	32	*Plan: localisation de la bibliothèque de l'ancien monastère (POIRET, M.F. <i>Brou, Bourg-en-Bresse</i> ).	A22
II, 2	32	*Articles de la Lettre des Amis de Brou et de Bourg-Infos consacrés au Centre de documentation du Musée.	A23
II, 2	33	*Dépliant touristique consacré au Musée	A25

CHAPITRE	PAGE	ANNEXE	PAGE
II, 3	40	*Niveau scientifique des derniers catalogues d'exposition du Musée: sur la faïence de Meillonas (1993), sur le siècle d'or en Flandre et en Hollande (1992). (Références en pages d'annexe).	A26
II,3	40	*Documents sur l'activité du service culturel du Musée (préf. de POIRET, M.F. <i>Tôt Tout Art</i> ).	A31
III, 1	45	*Normes d'aménagement des bibliothèques. (lecture publique et bibliothèque universitaire). (Télécopie envoyée par la Direction du Livre et de la Lecture).	A39
III, 2	50	*Deux exemples de guides du lecteur (Ecouen: Centre de documentation du Musée National de la Renaissance; Saint-Etienne: Bibliothèque du Musée d'Art Moderne).	A57
IV, 2	52	*Un exemple de classement en bibliothèque d'art: la bibliothèque du M.A.M. de Saint-Etienne.	A59
IV, 4	55	*Normes en matière d'éclairage artificiel. (GASCUEL, J. <i>Un espace pour le livre...</i> )	A60
IV, 5	56	*Constitution d'un groupe de pilotage pour un projet de réaménagement de bibliothèque publique municipale. (GASCUEL, J. <i>Un espace pour le livre...</i> )	A61



## Différence entre l'approche produit et l'approche marketing en milieu documentaire

<b>Point de départ</b>	<b>Approche produit</b>	<b>Approche marketing</b>
Attitude face aux clients :	Ils doivent se satisfaire du produit offert	Le SID* doit s'ajuster à leurs besoins
Approche face aux clients :	On attend que les clients se présentent	On va au-devant des clients
Relation avec les clients :	Instrumentale (la plus brève possible)	Relation d'aide et ouverte
Délai pour l'obtention d'un service/produit :	Dépend des services techniques et des acquisitions	Dépend des besoins des clients
Offre d'un service/produit :	Limitée à ce qu'on trouve sur place	Ouverte sur l'extérieur et selon l'approche réseau
Innovation :	Sert surtout à baisser les coûts de production	Doit permettre de mieux servir les clients
Attitude face aux services/produits :	Le SID* offre ce qu'il produit, sans plus	Le SID* s'efforce de produire ce qu'il doit offrir
Evaluation du besoin d'information :	Limitée : en termes de documents imprimés surtout	Large : en termes d'information (audiovisuel, etc.)
Rétroaction face au service offert :	En fonction de l'efficacité interne surtout	En fonction de l'efficacité par rapport aux clients surtout

\*SID : Service d'information documentaire.

Source : D'après Réjean Savard, *Principes directeurs pour l'enseignement du marketing dans la formation des bibliothécaires, documentalistes et archivistes*. Unesco, 1988.

# LE MUSEE DE BROU

**ADRESSE :** 63, boulevard de Brou - 01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 74 45 39 00

**CONSERVATEUR EN CHEF :** Marie-Françoise POIRET

**CONSERVATEUR ADJOINT :** Marie-Dominique NIVIERE

Le Musée de Brou est installé dans l'ancien monastère du 16<sup>e</sup> siècle attenant à l'Eglise de Brou. Construit en style gothique, il s'ordonne autour de trois cloîtres à étages.

– Au rez-de-chaussée sont présentées les expositions temporaires et la collection de sculptures religieuses (du 12<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle).

– Au premier étage, un long couloir dessert les anciennes cellules de moines où sont présentées les collections de peintures : art flamand et hollandais des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (Van Orley, Breughel...), art français et italien des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Largillière, Fontebasso...) et un ensemble d'œuvres du 19<sup>e</sup> siècle : peinture Troubadour, et régionale, œuvres de Gustave Doré, Jean-François Millet, Gustave Moreau. Sont présentés également des faïences de Meillonnas du 18<sup>e</sup> siècle et du mobilier ancien des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Dans la grande salle des *Etats de Marguerite d'Autriche*, douze œuvres du peintre contemporain Jean Degottex permettent de découvrir son parcours de 1959 à 1988. La collection des peintures abstraites est présentée, en hiver, dans les salles d'exposition du rez-de-chaussée (Debré, Hantai, Soulages...).

Dans le deuxième et le troisième cloîtres, Richard Serra et Ulrich Rückriem ont conçu et réalisé des sculptures qui s'intègrent à l'architecture monastique et prennent en compte l'histoire des lieux.

## LE SERVICE CULTUREL :

- Reçoit toute l'année les groupes sur rendez-vous :
  - visites des collections et du monastère qui les abrite
  - visites des expositions temporaires
  - visites thématiques sur demande.
- Les scolaires, des classes primaires aux B.T.S., sont accueillis toute l'année sur rendez-vous.
- Les «Ateliers du mercredi» s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans, un mercredi matin par mois, pour une découverte active des lieux et des collections.

## LES AMIS DE BROU (Association 1901) :

- Offrent à leurs adhérents de participer à des voyages et à des ateliers, d'assister à des conférences et à des visites commentées. La lettre des Amis de Brou les informe sur toutes les activités du Musée (disponible à l'accueil du Musée ou sur demande).  
Permanence le jeudi de 14 h à 16 h.

## LA BIBLIOTHEQUE D'HISTOIRE DE L'ART :

est ouverte à tous pour des consultations sur place de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le Musée de Brou est ouvert **tous les jours** (sauf le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai, les 1<sup>er</sup> et 11 novembre, le 25 décembre) :

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
- du 1<sup>er</sup> avril au 20 septembre : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 19 h

**CONTACTS :** Animation : Nicole Miquel-Deborne  
Bibliothèque : Michèle Dufлот



## De grands projets pour le "Royal Monastère de Brou"

Le "Royal monastère de Brou" est un ensemble exceptionnel du début du 16<sup>e</sup> siècle, dont la notoriété dépasse largement les frontières de la France: une église au somptueux décor gothique flamboyant abritant trois tombeaux sculptés, et un monastère à trois cloîtres à étage (cas unique en France), qui abrite aujourd'hui le Musée de Brou aux riches collections de beaux-arts.

Mais actuellement cet ensemble n'est pas assez mis en valeur. Aussi un programme a été défini pour le développement de Brou, qui devrait lui redonner toute sa dimension historique et artistique, et l'amener au niveau qui lui revient sur le plan culturel et touristique :

- redonner au monument son unité d'origine
- le rendre plus accueillant
- mieux présenter ses richesses

◆ **Au Musée, il s'agit d'un réaménagement complet.** Le projet prévoit d'ouvrir au public tous les espaces du monastère, y compris les galeries hautes des cloîtres et les combles, ce qui doublera la surface visitable (4000 m<sup>2</sup>, au lieu de 2000 m<sup>2</sup> actuellement). Du même coup, les collections du musée seront beaucoup plus largement présentées, et de nombreuses oeuvres pourront être sorties des réserves. Enfin le cadre architectural du musée sera mis en valeur comme il convient : le Réfectoire récemment réaménagé donne un exemple de la qualité de ce qui sera réalisé dans tout le musée.

Les travaux commenceront dans les premières semaines de 1993 et s'étaleront sur cinq phases annuelles; mais le musée restera ouvert en permanence pendant ce temps, au moins partiellement.

### **Les points forts du réaménagement:**

- le **regroupement des locaux de service** divers (bureaux, atelier, labo photo, salles d'animation, bibliothèque d'histoire de l'art, appartements de fonction), hors des espaces du monastère, dans l'aile 19<sup>e</sup> siècle et dans la "ferme de Brou" (ancien collège agricole);
- la **création de réserves enterrées** pour les collections, sous le jardin à l'Est du musée, entre le chevet de l'église et le 3<sup>e</sup> cloître;
- la **reconstitution des volumes d'origine** : à l'étage toutes les anciennes cellules de moines, et surtout la grande Salle des Etats de Marguerite d'Autriche (actuellement amputée de la moitié par les bureaux) ; cette salle retrouvera aussi son "vestibule" (actuelle salle Migonney) qui s'ouvrira de nouveau largement sur le grand couloir;
- le **déploiement des collections sur trois niveaux**, dans les salles du rez-de-chaussée et de l'étage, mais aussi dans les combles à la superbe charpente du 16<sup>e</sup> siècle;
- la **création d'un ascenseur** pour desservir ces trois niveaux : il sera installé à l'extérieur du musée, à cause des plafonds voûtés du rez-de-chaussée, à l'Est, dans l'axe du "passage du verger" ; entièrement vitré, il offrira une vue panoramique sur la tour et le chevet de l'église, et sur les jardins.

### **Les collections permanentes que l'on pourra voir :**

Dans le 3<sup>e</sup> cloître : l'**archéologie** sera sortie des réserves et installée dans l'aile Est, au rez-de-chaussée (anciennes salles bressanes) et à l'étage (ancienne réserve de la bibliothèque) ; dans la "cuisine" seront exposées les **vielles**, et dans le "chauffoir" voisin seront exposés les **meubles bressans**.

Dans l'aile principale :

- Au **rez-de-chaussée**, les **sculptures anclennes** resteront dans le réfectoire. (Le reste du rez-de-chaussée, c'est-à-dire les espaces actuels des salles capitulaires et de la sacristie, auxquels s'ajoutera la "dépense" voisine du réfectoire, sera réservé aux expositions temporaires).
- L'**étage** sera entièrement consacré à l'**art anclen du 15<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle** : peintures flamandes et hollandaises du 15<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècles, peinture italienne du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècles, peinture française du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècles, sculptures du 19<sup>e</sup> siècle, faïences de Meillonas, meubles du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècles. La Salle des Etats sera consacrée au 19<sup>e</sup> siècle : ainsi, la grande toile de Doré, "Dante et Virgile dans le 9<sup>e</sup> cercle de l'enfer" y trouvera enfin l'espace et le recul nécessaires.
- Le **grand comble** abritera l'**art du 20<sup>e</sup> siècle** : au nord, peintures et sculptures de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle (Migonney, Jourdan, Muscat, Miklos, H. Collomb, etc.) ; au sud, l'art contemporain, avec Degottex, Hantaï, Debré, Soulages, Mitchell, Reigl, Voss, etc. Le comble au-dessus de la Salle des Etats sera aménagé en **cabinet des dessins et des gravures**, ce qui permettra de sortir des réserves les oeuvres sur papier de Boissieu, Doré, Novarina, etc.

## **Animation et documentation**

Ces activités seront regroupées dans l'aile 19e s., au premier étage:

- Le **service culturel** disposera de deux salles d'animation.
- Les "**Amis de Brou**" pourront aussi disposer de ces salles, où se tiendra leur permanence.
- La **bibliothèque d'histoire de l'art** sera installée dans une vaste salle; comme maintenant, elle sera ouverte à tous en semaine (9h-12h et 14h-17h) pour des consultations sur place.

◆ **Les cloîtres** seront, eux aussi, mis en valeur. Il est prévu un programme pour les assainir des remontées d'humidité dans les murs, et pour restaurer les toitures et les façades : l'étude de ce programme est en cours. Il restera à prévoir une recomposition des jardins intérieurs de ces cloîtres.

## ◆ **Le monastère de Brou réunifié**

La convention tant attendue entre la Ville et l'Etat pour améliorer la gestion de l'église devrait être signée dans les mois qui viennent. Elle permettra de redonner à Brou son unité de fonctionnement, et le public devrait y trouver de nombreux avantages :

- **des horaires unifiés et simplifiés**

- **un parcours de visite plus agréable et plus rationnel.** L'entrée se fera par le 1er cloître : une nouvelle billetterie commune à l'ensemble de Brou est en cours d'aménagement à droite du porche d'entrée. A partir du 1er cloître, les visiteurs seront libres de choisir leur sens de visite, et d'aller et venir dans les différentes parties du monument.

On entrera dans l'église par le transept sud (portail Ste Monique) à partir du 1er cloître, ce qui redonnera à l'église toute sa dimension monastique et supprimera les bruits extérieurs.

On pourra ensuite parcourir le musée et ses cloîtres, du rez-de-chaussée aux combles, mais aussi revenir facilement à l'église, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La sortie du "Royal Monastère de Brou" se fera par le 3e cloître, par la porte située à l'angle nord-est, ce qui permettra de parcourir ensuite les jardins et de découvrir le chevet de l'église trop souvent ignoré, sans que cela rallonge le chemin vers les parkings de la rue Marguerite d'Autriche et de l'allée Loys van Boghem.

- **des aménagements pour l'accueil et le confort du public** : une **librairie**, commune à l'ensemble de Brou, sera installée dans le 3e cloître, à l'angle sud-est ; plus spacieuse, rationnellement aménagée et d'un aspect agréable, elle remplacera avantageusement les actuels comptoirs de vente de l'église et du musée. De même, un **salon de thé** sera créé au rez-de-chaussée de l'aile 19e s., à côté de la librairie.

- **un programme d'information et de promotion** est prévu dans la convention Ville -Etat, de façon à mieux faire connaître l'ensemble de Brou à l'échelon régional, national et européen.

- **les visites guidées, animations, manifestations diverses** devraient aussi être améliorées, pour mieux répondre aux attentes du public, tout en respectant la qualité du monument et l'esprit des lieux.

**A terme, tout ce programme devrait permettre au "Royal Monastère de Brou" de retrouver son rang parmi les grands ensembles culturels européens. Du même coup, la fréquentation devrait largement augmenter en quelques années : de 90.000 visiteurs par an actuellement, elle devrait raisonnablement passer à plus de 270.000 visiteurs dans un proche avenir.**

**MUSEE DE BROU**  
VILLE DE BOURG EN BRESSE  
DEPARTEMENT DE L'AIN

**MAITRE D'OUVRAGE:**  
VILLE DE BOURG EN BRESSE  
**BUREAU DE CONTROLE:**

**PHASE:** PEO  
**INTITULE:**  
**ECHELLE:** 1/20

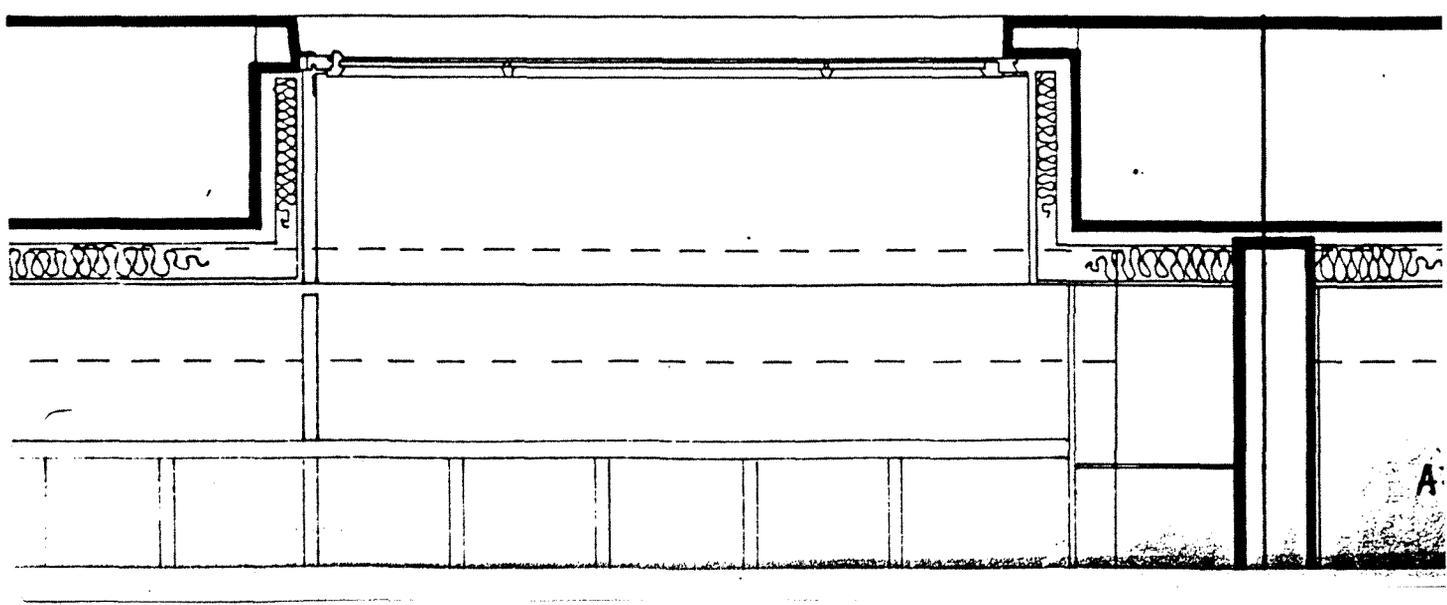
**DRESSE PAR:** ATELIER J. HABERSETZER

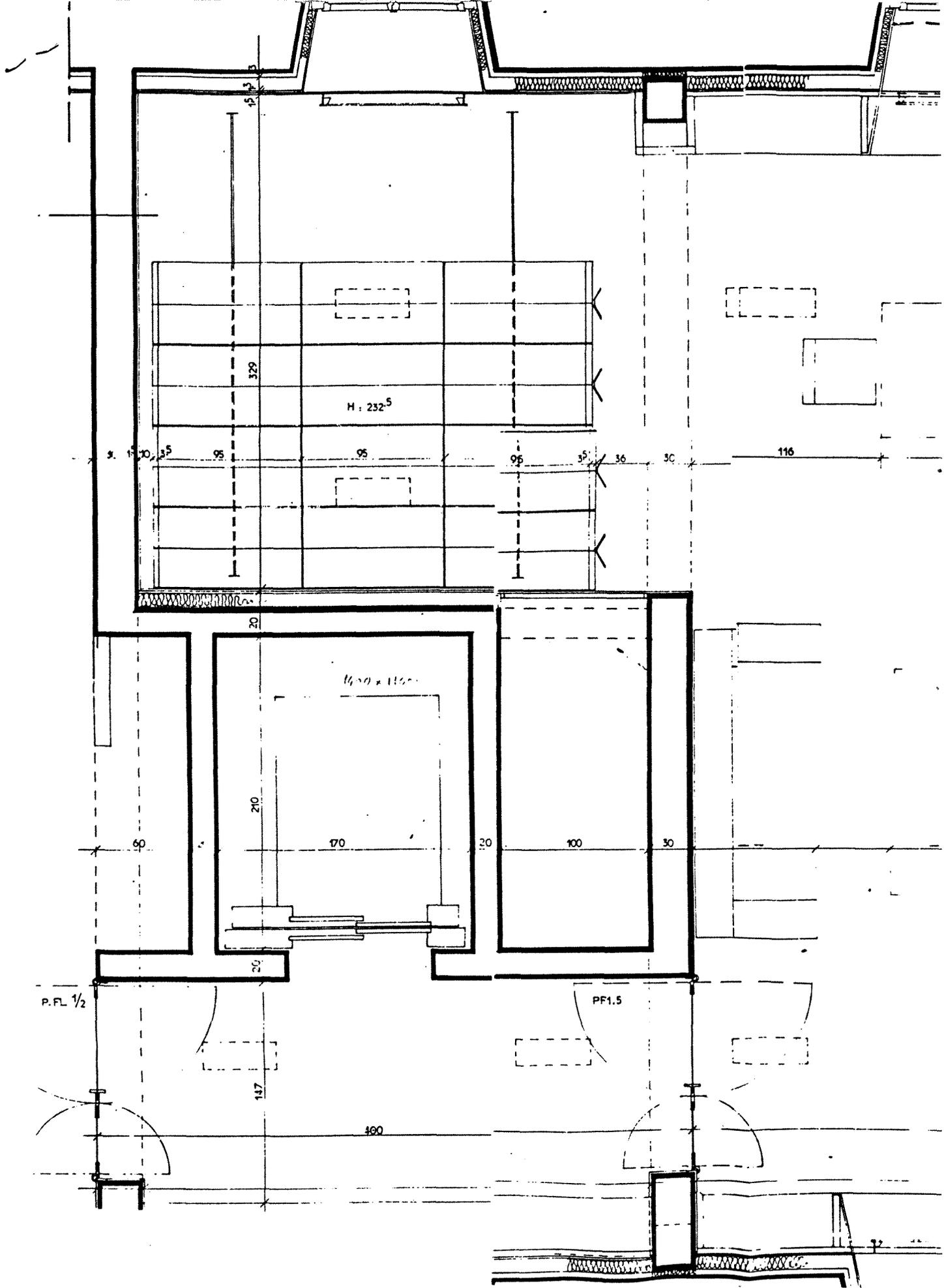
**DATE:** octobre 92

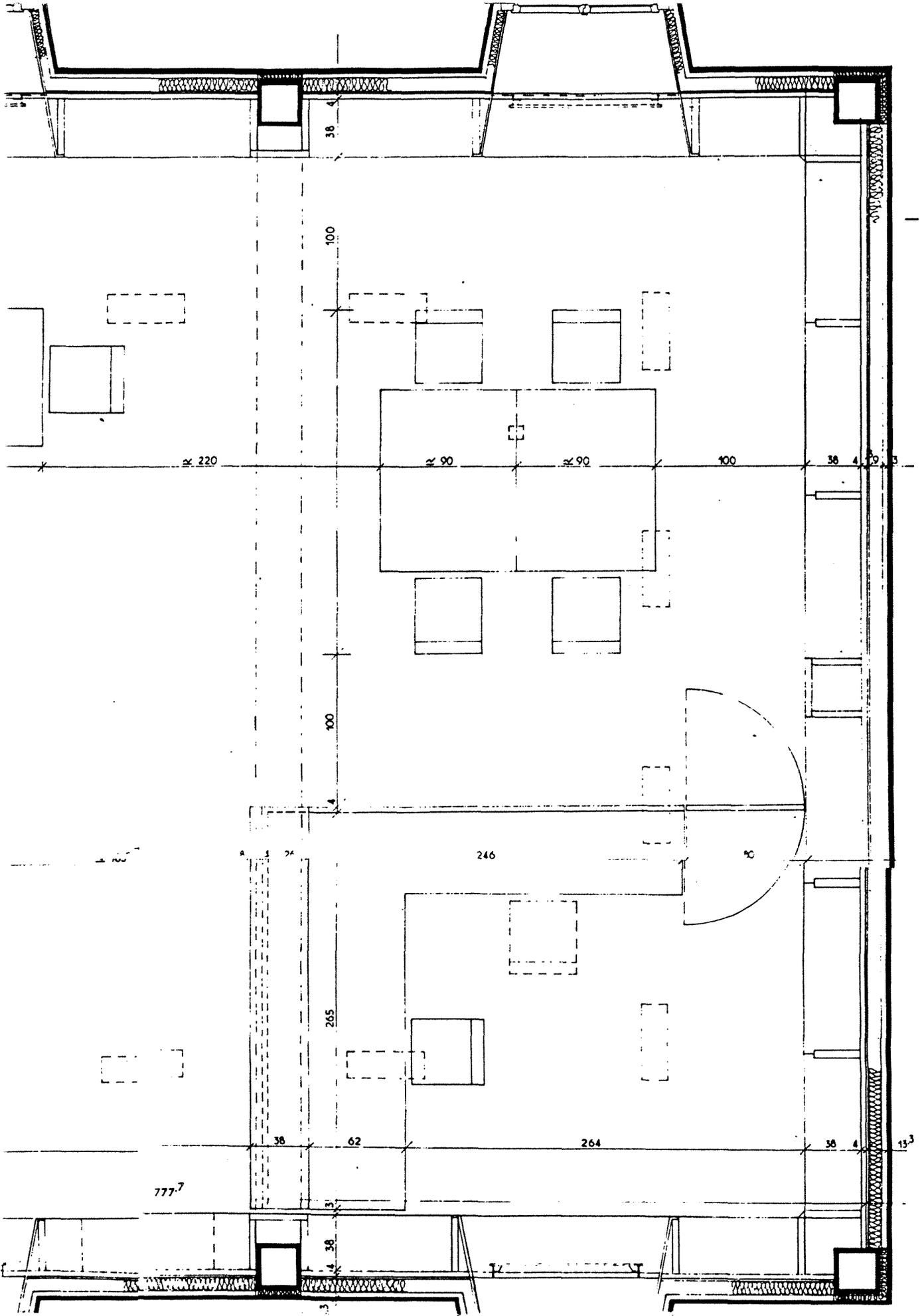
**MODIFICATIONS:**

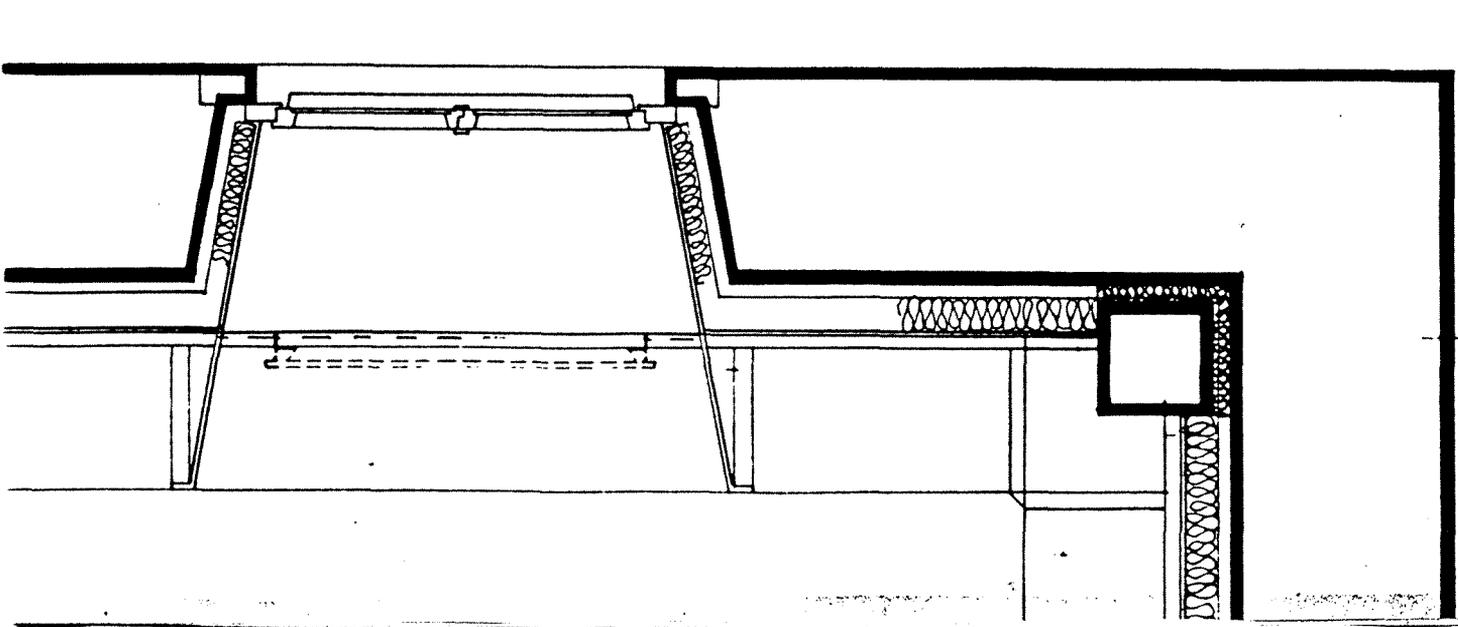
**MAITRE D'OEUVRE: JEROME HABERSETZER ARCHITECTE D.P.L.G**  
15 rue du vieux marché aux vins 67000 Strasbourg.  
tél: 88-22-12-33. télécopie: 88-32-05-61.

**NOTA:**









**MUSÉE DE BROU**

arrivée le 01 SEP 1993

Sous le N°

VILLE DE BOURG-en-BRESSE (AIN)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**OBJET : REAMENAGEMENT DU MUSEE DE BROU -**

**Dénomination de la Collectivité qui passe le marché :VILLE DE BOURG-EN-BRESSE.**

**Mode de passation choisi :Appel d'Offres Ouvert**

**Objet du marché :Travaux de réhabilitation en lère phase du réaménagement du Musée de Brou.**

**Répartition des lots : Numéros et désignation des lots :**

- Lot n° 1 : démolitions-Gros oeuvre-V.R.D.-Aménagements extérieurs
- Lot n° 2 : charpente bois - Couverture
- Lot n° 3 : charpente métallique
- Lot n° 4 : menuiseries extérieures bois
- Lot n° 5 : occultations
- Lot n° 6 : menuiseries intérieures
- Lot n° 7 : métallerie
- Lot n° 8 : faux-plafonds
- Lot n° 9 : revêtements de sols scellés
- Lot n°10 : revêtements de sols collés
- Lot n°11 : peinture
- Lot n°12 : chauffage - ventilation
- Lot n°13 : électricité
- Lot n°14 : détection incendie
- Lot n°15 : appareil élévateur
- Lot n°16 : plomberie-sanitaire
- Lot n°17 : alarme

**Début des travaux : NOVEMBRE 1993**

**Modalités de retrait des dossiers :**

Les dossiers sont remis contre un chèque de caution qui sera restitué dans le cas où l'entreprise présentera une offre. Ce chèque de caution sera libellé à l'ordre de la Ville de Bourg-en-Bresse.

Les dossiers sont à retirer, à partir du MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1993, chez :

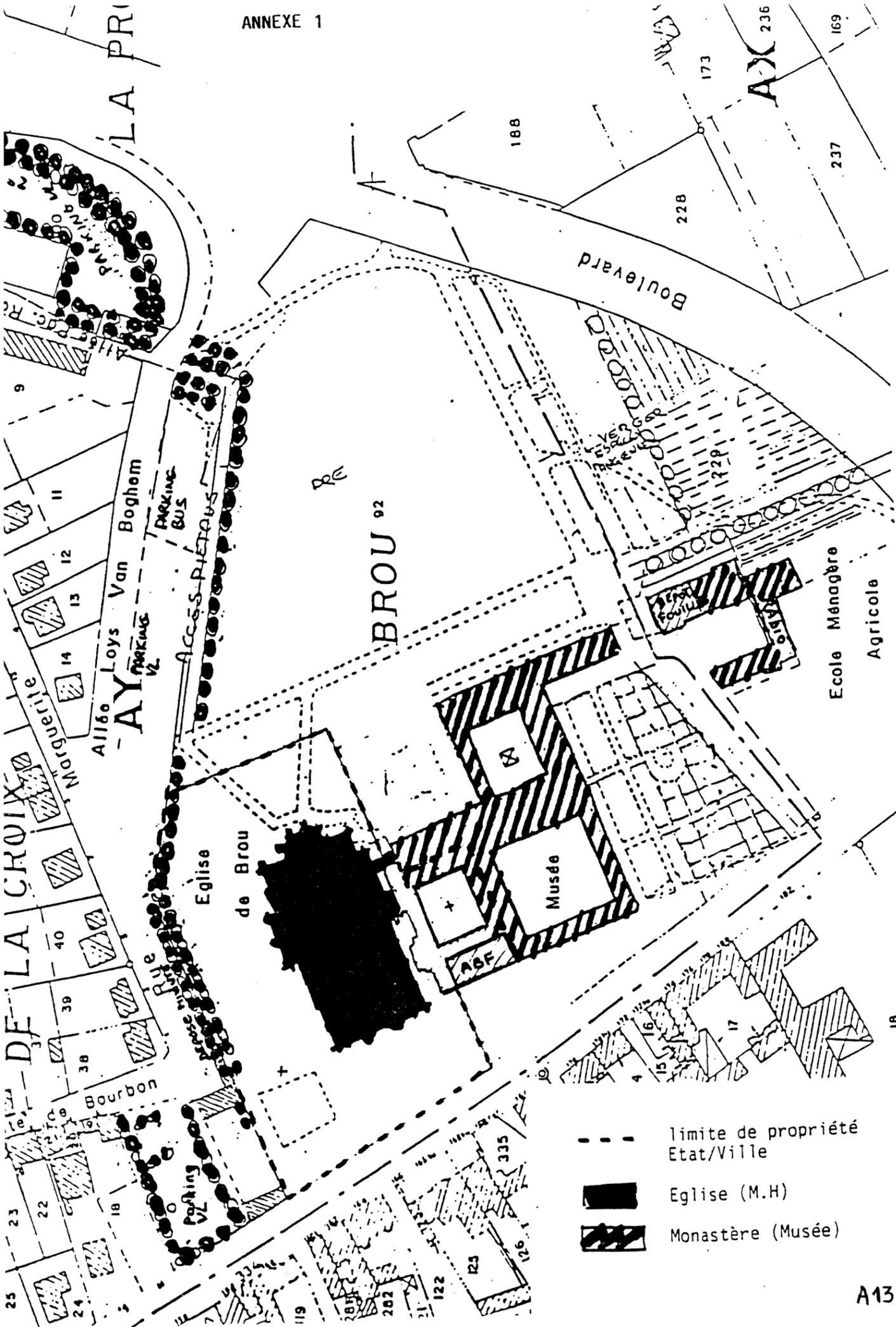
AIN HELIO - 4 Avenue de Lyon - 01000 BOURG EN BRESSE -

tél.74.21.08.75. Zone 2423 PS.20 au Frescobon ou Zone 2020000 -  
Zone 1100 - Bourges à grande.

**Mode de dévolution :les marchés seront traités par lots séparés**

**Délais d'exécution :12 mois à compter de l'Ordre de Service qui prescrira de commencer les travaux.**

**Date limite de réception des offres :JEUDI 7 OCTOBRE 1993 à 17 heures.**



A13

Adresse où elles doivent être transmises : les offres doivent parvenir en Mairie, Service des Marchés Publics, MAIRIE de 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX, tél.74.45.71.02.  
Les entreprises ont la possibilité d'envoyer leurs offres par télécopie au 74.45.71.20.

Renseignements et justifications concernant la qualité et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières des candidats :

- . déclaration d'intention de soumissionner
- . certificats de capacité, liste de références de travaux exécutés
- . déclaration article 251.1. et 2 du Code des Marchés Publics
- . attestations d'assurances R.C. et garantie décennale
- . note indiquant moyens en personnes et en matériel
- . liste des titres : qualification OPQCB, avis, agrément CSTB
- . chiffre d'affaires des trois dernières années
- . adresses organismes versement impôts en cotisation URSSAF.

Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication chargée de l'insertion : MERCREDI 1er SEPTEMBRE 1993

Critères qui seront utilisés lors de l'attribution des marchés : conformes à l'article 300 du Code des Marchés Publics (C.M.P.)

Autres renseignements : Maîtrise d'oeuvre représentée par M.J. HABERSTZER, Architecte D.P.L.G., 15 Rue du Vieux Marché aux Vins, 67000 STRASBOURG - tél.88.22.12.33 - FAX : 88.32.05.61.

BOURG-en-BRESSE, le 1er SEPTEMBRE 1993

LE MAIRE : Paul MORIN

#### Destinataires

B.O.A.M.P.  
PUBLIPRINT PROVINCE N° 1  
LE MONITEUR  
PREFECTURE DE L'AIN (Coordination des Commandes Publiques)  
AFFICHAGE MAIRIE

#### Copie à

M. le Maire  
M. VUITTON  
M. BRUNAUD  
M. RAVET  
M. ARNAUD  
M. BROCHARD  
M. RAMON  
M. HABERSETZER  
Mle POIRET  
M. GUILLERMIN  
M. JENOT, Receveur Municipal  
Mle BROCARD  
M. GALLAND  
Mme DONJON  
Mme PANNETIER  
Standard

Accueil 1er - Accueil 2e

A12

# LES AMIS DE BROU

## ARTS PLASTIQUES

- SIEGE SOCIAL :** 63, boulevard de Brou - 01000 Bourg en Bresse - Tél. 74 45 39 00
- NOMS - ADRESSE :** **PRESIDENTE :** Paulette Richard  
Tél. 74 22 34 35  
**TRESORIER :** Sylvain Lys  
**SECRETAIRE :** Germaine Bailly  
Tél. 74 2178 83
- BUTS :** Proposer, soutenir, favoriser toutes les actions d'animation et de mise en valeur du Musée de Brou et leur apporter un soutien technique et financier.  
Réaliser des stages d'initiation à la peinture, sculpture et archéologie pour enfants et enseignants.
- FONCTIONNEMENT :** Cycles de conférences, vernissages, visites commentées des expositions et collections du Musée, voyages culturels : expositions, musées, etc.

# ATELIER PEINDRE A BOURG

## ARTS PLASTIQUES

- SIEGE SOCIAL :** Maison des Sociétés - 01000 Bourg en Bresse  
Adresse de l'atelier : Parking de la Vinaigrerie - Rue A. Vigny- Bourg
- NOMS - ADRESSE :** **PRESIDENTE :** Brigitte Bouilloux  
Tél. 74 5182 94  
**TRESORIER :** Michel Sarfati  
Tél. 74 22 32 72  
**SECRETAIRE :** Marie Van der Weyden  
Tél. 74 55 02 13
- BUTS :** Initier et encourager la pratique des arts graphiques et plastiques pour jeunes et adultes. Favoriser et promouvoir la création artistique bressane (200 adhérents, tous niveaux, toutes techniques).  
Enseignement : Régis Blondel et Lek Nakarat
- FONCTIONNEMENT :** Rencontres : cours de peinture hebdomadaires.  
Principales manifestations : Organisation ou participation à des expositions ou à des réalisations plastiques.

# LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

La ville de Bourg en Bresse dispose **d'un réseau de trois bibliothèques** :

**MEDIATHEQUE VAILLAND** : 1, rue du Moulin de Brou  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 74 45 06 07  
Responsable : Joëlle RODET

**BIBLIOTHEQUE  
DU CENTRE ALBERT CAMUS** : 6, avenue Alsace Lorraine  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 74 45 38 33  
Responsable : Camille CHOCHOIS-PIVIN

**BIBLIOTHEQUE JOANNES SON** : Place Joannes Son  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 74 45 37 34  
Responsable : Martine VORREITER

**CES TROIS ETABLISSEMENTS VOUS PROPOSENT :**

- **Des sections adultes et enfants** et la possibilité de choisir entre romans, documentaires, livres-cassettes, bandes dessinées, journaux et revues.
- **Un prêt, une consultation sur place et une recherche informatisée** - Consultation MINITEL au 74 45 26 32
- La possibilité de **prêts aux collectivités bourgiennes, accueil de groupes** sur rendez-vous.
- **Des animations diverses** : expositions, conférences, initiation musicale et théâtrale, heure du conte...

De plus,

- La **Médiathèque Vailland** dispose d'une **discothèque** et d'une **vidéothèque** et propose un fonds de documents pour les étudiants (enseignement supérieur).
- La **Bibliothèque Camus** détient **un fonds de documents pour l'auto-apprentissage des langues étrangères**.
- La **Bibliothèque J. Son** vous invite à son **Club de lecteurs adultes**, une fois par mois le samedi.

*Pour les heures et jours d'ouverture, les conditions d'inscription et de prêt,  
s'adresser aux différents établissements.*



Françoise Baudson, ancien conservateur du Musée de Brou, nous a quittés le 22 février à Nice.

Françoise Baudson, née le 1<sup>er</sup> décembre 1913 à Charleville, a passé sa jeunesse dans la région parisienne ; elle fit ses études à Paris, à l'Ecole du Louvre et à l'Institut d'Art et d'Archéologie.

En février 1946, elle est nommée conservateur du Musée municipal de Bourg-en-Bresse installé dans l'ancien monastère de Brou, et la même année, elle est aussi chargée de la bibliothèque, également à Brou, dont elle sera responsable jusqu'en 1977.

Venant de Paris, elle arrivait dans une petite ville qui sortait de la guerre, dans un musée sans responsable depuis 1942, dont elle allait être le premier conservateur professionnel. C'est dire l'étendue du travail de réorganisation qui l'attendait, dans des conditions matérielles difficiles : pratiquement pas de personnel pour la secourir, à part un gardien, des locaux de travail som-

maires, un budget plus que réduit, des élus difficiles à convaincre. Quant au musée, il était en plein bouleversement : des travaux étaient en cours, de nombreuses œuvres étaient à rechercher ou à réinstaller, dont certaines avaient été mises en lieu sûr pendant la guerre. L'inventaire systématique des collections était à faire, ainsi que leur étude et leur documentation, ce qui fut un de ses premiers travaux. Dans un texte de 1958, Françoise Baudson parle de ses débuts héroïques : "aucun stage préparatoire ; ignorant tout de la vie de province, de l'administration communale ; un musée bric-à-brac sans conservateur depuis près de dix ans ; des travaux entrepris par les Monuments Historiques qui obligeaient à déménager constamment les collections sans aucun programme précis ; l'appartement promis non aménagé, Brou assez éloigné du centre, une situation administrative fautive qui ne s'est réglée qu'en 1952 : de quoi décourager plus d'un (c'est du reste ce que l'on espérait inconsciemment), mais un cadre magnifique." Et un peu plus loin, faisant un bilan après douze ans d'activité : "Etes-vous satisfaite, me demandez-vous ? Eh bien, je réponds oui. J'apprécie d'autant plus ma situation actuelle que j'ai dû me débattre, non pour l'acquérir, mais pour qu'elle soit ce qu'elle est devenue."

Ces mots reflètent bien le personnage, car c'en était un : courage, enthousiasme, dynamisme, esprit d'initiative, ténacité caractérisent cette femme à la forte personnalité. Ayant consacré toute sa carrière à Brou, prise par la magie du lieu, elle a su hisser le Musée de Brou à un niveau certain de qualité, déterminant une orientation générale pour la mise en valeur du bâtiment et des collections, parvenant à créer une politique d'acquisitions cohérente et toujours d'actualité dans ses grandes lignes, réalisant de nombreuses expositions souvent originales, dont plusieurs ont été saluées en France et à l'étranger, et

souvent complétées par des achats judicieux. Car elle avait l'esprit inventif, et elle sut mettre en valeur des artistes ou des courants oubliés tels Gustave Doré exposé en 1963 (elle fut l'une des premières à s'intéresser en France à son œuvre peinte), ou le peintre Antoine Chintreuil exposé en 1973 ; et surtout le style Troubadour qu'elle fit redécouvrir par son exposition de 1971 et dont elle commença à acquérir des objets : toujours régulièrement enrichie, cette collection est aujourd'hui l'une des plus riches de France.

Françoise Baudson a été aussi une sorte de "militante" de la décentralisation culturelle, s'attachant à valoriser l'histoire de la région où elle s'était fixée, à illustrer ceux qui y étaient nés ou y avaient vécu, d'où ses nombreuses expositions sur les célébrités de l'Ain : Vaugelas, sujet de sa première exposition en 1950, puis Brillat-Savarin (1955), Gustave Doré (1963), Jean-Jacques de Boissieu (1967), Chintreuil (1973), Quinet (1975), Voltaire (1978) et tant d'autres. D'où aussi la création d'une salle permanente sur "Les Hommes célèbres nés dans l'Ain" et plus globalement, un programme pour le Musée qui tendait à retracer l'histoire de "L'Ain à travers les âges, de la géologie à la vie économique actuelle", incluant sciences naturelles, archéologie, ethnographie, beaux-arts. Ce qu'illustrait, par exemple, une salle inaugurée en 1962 sur le thème de "La volaille dans l'art" en référence à l'incontournable poulet de Bresse !

C'est ainsi qu'elle fit aussi partie des nombreuses sociétés culturelles locales : la vénérable "Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain", créée par des physiocrates en 1783 et toujours bien vivante, les "Amis des Archives", les "Amis du Vieux Bourg", "Sites et monuments de l'Ain". Elle fut l'une des fondatrices de la revue *Visages de l'Ain* qui fut pendant plusieurs décennies une mine pour l'histoire locale.

Mais de toutes les grandes figures historiques auxquelles elle s'intéressa, la plus marquan-

.....

te pour elle, celle à qui allaient toute son admiration et son attachement, ce fut Marguerite d'Autriche, la fondatrice de Brou, au sujet de laquelle elle notait en 1972 : "depuis 25 ans, je vis dans l'ombre de notre archiduchesse".

En 1958, Françoise Baudson lui consacrait une grande exposition, pour laquelle elle avait obtenu le prêt de plus de 150 œuvres appartenant à des collections privées et à de nombreux musées européens parmi les plus prestigieux : peintures sur bois, sculptures, manuscrits, dessins et gravures, tapisseries, médailles, provenant notamment du Louvre, de Bruxelles, d'Amsterdam, de Londres, de Berlin, de Munich, de Graz, de Budapest...

A cette exposition figurait un portrait de Marguerite d'Autriche par Van Orley, qui appartenait à une collection particulière. Après de nombreuses péripéties, Françoise Baudson réussit enfin en 1975 à acquérir cette œuvre qui est une des pièces majeures des collections. Cette "aventure" résume assez bien sa personnalité et son travail. En 1969, elle s'appropriait à demander de nouveau le prêt du portrait pour une exposition, quand elle apprit que l'œuvre allait passer en vente publique. Après de nombreuses démarches, ayant convaincu les élus de Bourg de consentir un effort exceptionnel et l'Etat de faire préemption, elle espéra pouvoir l'acquérir, mais le tableau lui échappa de peu et partit dans une collection américaine. A partir de là, Françoise Baudson en garda la trace, réussit après plusieurs années de tractations à en obtenir le dépôt temporaire au Musée, puis finalement l'achat. Et c'est à nouveau à Marguerite d'Autriche qu'elle rendait hommage en lui consacrant sa dernière grande exposition, à la veille de sa retraite : "Van Orley et les artistes de Marguerite d'Autriche" (été 1981).

Par la qualité de son travail et par son dynamisme, Françoise Baudson était largement

reconnue et respectée dans notre profession. Elle fut ainsi aidée par Georges-Henri Rivière pour la création de ses "salles bressanes". Elle avait l'appui de Charles Sterling qui, en 1972, visitant son exposition sur "La Bresse savoyarde", jugea celle-ci passionnante. Elle reçut aide et collaboration de nombre de ses confrères en France et à l'étranger, tout comme l'estime et le soutien de ceux qui successivement furent à la tête de l'Inspection et de la Direction des Musées de France. Ainsi en 1965, Jean Chatelain, Directeur des Musées, inaugurait son exposition "Utrillo, Valadon, Utter" et la félicitait pour l'insigne d'Officier des Arts et Lettres qui lui fut alors remis.

Elle prit aussi une large part aux activités de l'Association générale des Conservateurs (elle fut membre du Conseil d'administration), dont elle n'aurait manqué pour rien au monde les journées d'étude. Elle reçut d'ailleurs à deux reprises à Brou le congrès de l'Association des Conservateurs, en 1954 sous la présidence de M. Haug, puis en 1972. De même elle participa très régulièrement aux réunions et aux voyages organisés par l'ICOM, faisant partie du Comité français. Elle était encore membre d'autres associations nationales comme la Société française d'Archéologie ou "Vieilles Maisons Françaises", où elle était très présente.

Elle avait pris sa retraite en décembre 1981, après plus de 35 ans d'activité, où elle avait mené sa maison d'une main ferme, se battant ardemment pour mettre du mieux possible Brou en valeur et faire de son musée un lieu reconnu. Ce départ fut pour elle un déchirement. Depuis, elle partageait son temps entre Nice en hiver et la Bresse en été. Elle n'avait pas rompu cependant avec Marguerite d'Autriche, sur laquelle elle préparait la parution d'un livre.

*Marie-Françoise Poirer,  
conservateur du Musée de Brou,  
ancien conservateur-adjoint auprès  
de Françoise Baudson.*

# FRANCOISE BAUDSON

## Elle fut l'âme du musée de Brou

Françoise Baudson qui, de 1946 à 1981, a présidé aux destinées du musée de Brou, s'est éteinte samedi à Nice. Férue d'histoire locale, cette forte personnalité a donné sa vraie dimension au musée.

Dans l'histoire du musée de Brou, il y a l'avant et l'après Françoise Baudson. Arrivée à Bourg dans l'immédiat après-guerre, elle aura été le premier conservateur professionnel qu'avait connu le musée. « Elle a vraiment relevé le musée », explique Marie-Françoise Poirot, qui lui a succédé en 1981 après avoir travaillé à ses côtés pendant deux ans et demi.

C'est elle qui a donné son impulsion à la politique d'acquisitions de l'établissement et qui a mis en valeur tout ce qu'il possédait déjà. Rien, à priori, ne prédisposait cette femme venant de la région parisienne mais dont la famille était originaire de Charleville, dans les Ardennes, à s'établir à Bourg. Après être passée par l'école du Louvre, Brou était son premier poste. « Elle a été prise sous le charme du lieu. Elle a aussi été retenue par l'intérêt du travail qu'il y avait à y faire pour le ramener au niveau de qualité qu'il méritait », estime l'actuelle conservatrice du musée. Les premières années de sa carrière à Brou auront été pas-

sées à créer de toutes pièces l'inventaire du musée, à réattribuer des oeuvres. Elle a mené aussi une importante campagne de restauration des collections. C'est aussi elle qui, jusque dans les années 60, a vraiment transformé le bâtiment en musée. Elle a créé des salles thématiques avec une présentation et une chronologie des oeuvres.

### Une oeuvre majeure

Bien qu'avant son arrivée, il y ait eu quelques achats ponctuels, c'est grâce à elle que Brou s'est lancé dans une politique d'acquisitions. C'est justement une de ces acquisitions qui, selon Marie-Françoise Poirot, résume assez bien le personnage et son travail. Lors d'une exposition sur Marguerite d'Autriche à Brou, en 1958, elle avait eu le coup de foudre pour un portrait du personnage par Van Orley (XVI<sup>ème</sup> siècle), prêté par un collectionneur américain. L'exposition terminée, et le portrait rap-

porté d'Amérique, elle n'aura cessé de convaincre le collectionneur de vendre l'oeuvre au musée et les élus burgiens de l'acheter. Ce sera chose faite en 1975. « A l'époque, il n'y avait pas beaucoup de crédits pour les achats. Cela a coûté deux ou trois ans d'acquisitions à Brou. Mais c'est une oeuvre majeure pour le musée », constate Marie-Françoise Poirot.

Françoise Baudson a aussi contribué à la redécouverte de certains courants artistiques, comme le style troubadour, un courant mineur du romantisme, auquel fut consacrée une exposition à Brou en 1971, la première en France. Aujourd'hui, le musée compte un des fonds les plus riches de France sur cette école. Elle a également été une des premières en France à s'intéresser à l'oeuvre peinte de Gustave Doré dont elle a fait entrer à Brou des pièces importantes.

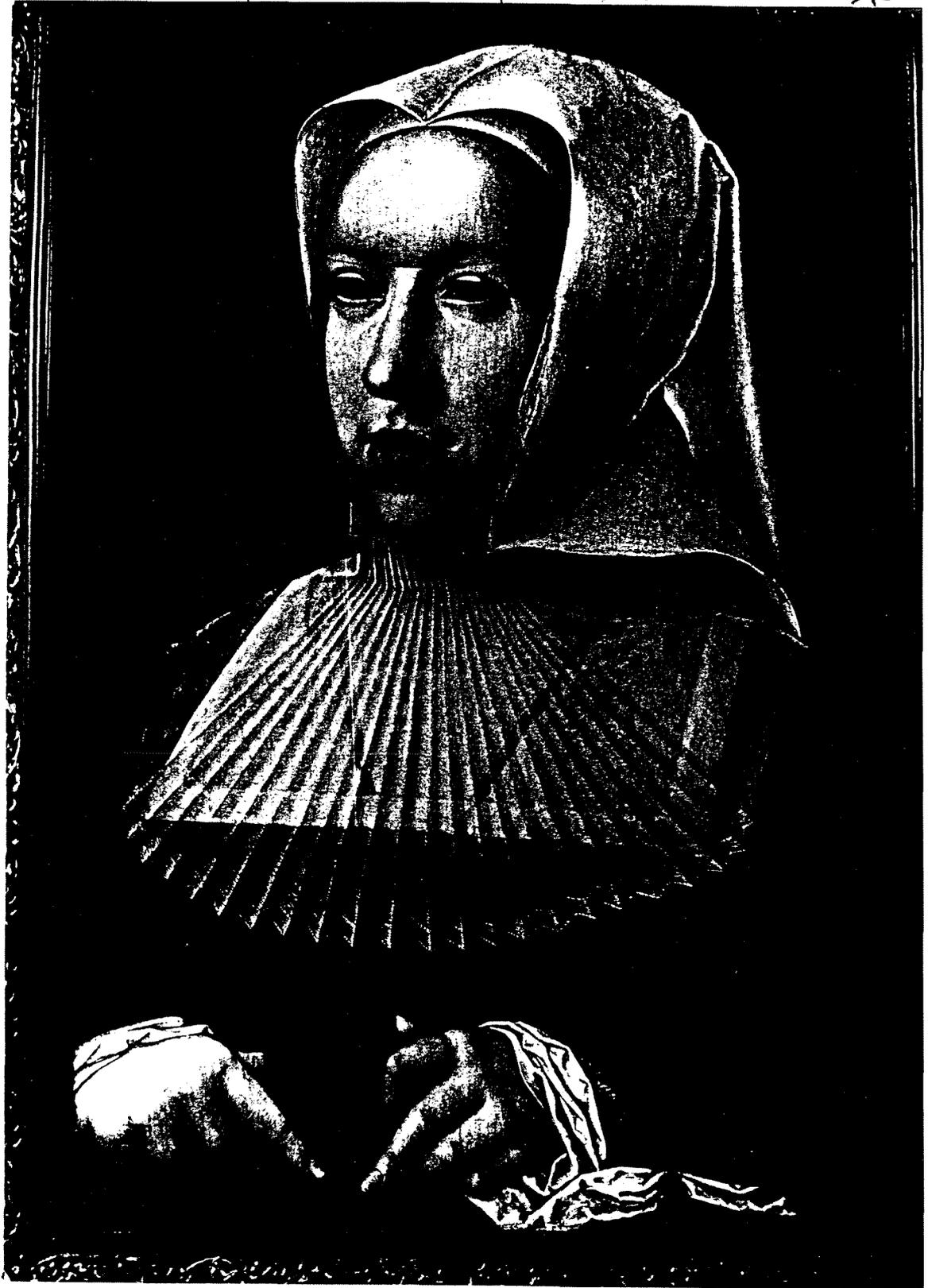
L'histoire locale aura été une des passions de Françoise Baudson. Elle a participé en 1948 au lancement de la revue

« C'était une forte carrure », se souvient Marie-Françoise Poirot, « une puissante personnalité. Il en fallait car son poste n'était pas facile au départ. Les conditions de vie étaient difficiles. Les élus n'étaient pas convaincus de l'intérêt du musée. Mais elle a tracé son cap. Elle avait une personnalité imposante. Et elle en imposait ».

Depuis sa retraite elle vivait dans sa demeure de Certines. Mais on la voyait souvent aux archives faire des recherches pour un livre sur Marguerite d'Autriche qu'elle avait en projet. Elle passait chaque année l'hiver à Nice. C'est là, samedi dernier, qu'elle s'est éteinte. C'est aussi à Nice que ses



Françoise Baudson fut une grande dame de Brou.



Portrait de Marguerite d'Autriche  
par  
Bernard VAN ORLEY

1975 - 250.  
1976 . 1 . 100

## 2 — MARGUERITE D'AUTRICHE (Bruxelles 1480 - Malines 1530)

Fille de Maximilien, Empereur d'Autriche et de Marie de Bourgogne, mariée d'abord en 1483 au Dauphin Charles de France et répudiée, puis à Don Juan d'Espagne dont elle fut veuve en 1497, enfin à Philibert II Duc de Savoie qui meurt en 1504.

Archiduchesse d'Autriche par sa naissance, elle porta successivement les titres de Dauphine, puis Reine de France, Infante d'Espagne, Duchesse de Savoie puis jusqu'à sa mort, Duchesse douairière de Savoie, avec Chambre des Comptes à Bourg et Conseil de Bresse et à partir de 1507 gouvernante des Pays-Bas.

P. Huile sur bois : 37 x 27 cm.

Ill. p. 7

Marguerite, vêtue d'une robe sombre, à encolure carrée dans laquelle s'encadre une guimpe de fine toile transparente, laissant voir le ruban auquel doit être suspendu un bijou - peut-être un médaillon représentant Philibert conservé à Vienne et exposé ici en 1972 (n° 3) -. Une gaze plissée apportant quelque adoucissement à la sévérité de ce costume, se raccorde à la mentonnière à l'entour du visage, recouvrant même les sourcils. Une grande coiffe de lin blanc laisse apparaître sur les tempes une mèche de cheveux ondulés et "aurein" mot forgé pour elle par son historiographe Jean Lemaire des Belges.

Les manches laissent échapper les multiples plis d'une chemise blanche. Ses deux mains reposent sur une table recouverte d'un tapis vert, celle de gauche tient un chapelet dont le cordonnet noir est enroulé autour de l'index (ce qui avait fait croire à une bague) et un bracelet, fait de plaques d'or ciselé, se détache sur le bas de la manche. Marguerite avait gardé ses bijoux au retour de France, d'Espagne et de Savoie, beaucoup passèrent à Charles Quint et à Marie de Hongrie.

Mais ce qui frappe en regardant ce portrait c'est, en dehors d'une belle carnation, la vivacité du regard qu'a su exprimer son peintre et où perce l'intelligence de la gouvernante qui pour son père et ensuite pour son neveu su maintenir la stabilité et la prospérité des Pays-Bas au milieu des lunes fratricides entre François 1<sup>er</sup>, Charles-Quint et Henri VIII.

Lors de l'exposition que le musée de Bourg lui avait consacrée en 1958, nous avons (p. 17) donné le texte conservé aux Archives du Nord où à partir de 1518-1519 on trouvait des paiements échelonnés à "Dorlet (Bernard van Orley) de XX philippus pour une plate peinture à notre semblance dont nous avons fait don à Alonce d'Argueille d'Espagne". Sept autres sont portés dans l'inventaire après décès, ce qui prouve qu'il y eut au moins huit exemplaires plus des diptyques de la main de son peintre. Or actuelle-

ment on en connaît cinq où Marguerite est représentée en veuve comme le voulait la coutume, faisant apparaître de légères variantes notamment dans la pose des mains : la gauche, dans l'ancienne collection de Meus, est relevée, au musée de Bruxelles elle chiffonne sa guimpe, mouvement repris à Anvers où des armoiries ont été ajoutées (Friedlander la juge de moindre qualité) dans ces deux dernières les manches ont une large bordure d'hermine (comme celui que l'on voit dans la galerie de Léopold à Bruxelles par Teniers) à Ypres elle tient un parchemin ; comme nous l'avons noté, sur celle de Bourg, les deux mains y sont représentées, la main a remplacé l'hermine. L'exemplaire de Bristol reprend la pose de Coninxloo car il y a lieu de rappeler celui commandé en 1505, lors du projet d'un quatrième mariage avec Henri VII d'Angleterre par Philippe le Beau à Pierre Coninxloo "pour un tableau fait à la pourtraicture de Madame de Savoye que le roy a fait prendre et acheté de lui, icelluy envoyé par Thoisson d'Or au roy d'Angleterre" et conservé à Buckingham. Toutefois l'expression du visage est quelque peu différente et si L. Van Puyvelde estime le nôtre "le meilleur", je serais tentée de dire qu'il est le plus vivant.

Il n'y a pas lieu de rappeler ici toute l'iconographie de Marguerite (que nous préparons du reste) mais sachons que de nombreux autres, où elle est représentée plus jeune, sont conservés à Versailles, au Louvre, à Hampton Court, dans des collections privées anglaises ou allemandes ; des diptyques à Vienne et à Londres ; à Munich en Madeleine, ce qui permet une représentation beaucoup plus charmante. Quant aux manuscrits et gravures, les artistes se sont en général inspirés de celui de Bernard Van Orley.

- EXPOSITIONS : 1927 - Londres, n° 202  
1935 - Bruxelles, Cinq siècles d'Art, n° 110  
1950 - Paris, Galerie Charpentier, Cent portraits de femmes, n° 76  
1952 - Paris, Orangerie, De Van Eyck à Brueghel, n° 79  
1953/4 - Londres, Winter Exhibition, n° 498  
1955 - Gand, Charles Quint et son temps, n° 91  
1958 - Bourg-en-Bresse, Marguerite d'Autriche, n° 10  
1958 - Malines, Margareta van Oostenrijk en haar hof, n° 69  
1978 - Bourg, le Portrait n° 2  
1978 - Bourg, B.N.O. n° 2 / 1975, Bruxelles Splendeurs d'Espagne
- BIBLIOGRAPHIE : Wauters, in cat. Orangerie ; Friedlander, T. VIII, pl. 126 n° 151 ; F. Baudson, Marguerite d'Autriche, 1958 ; et tous les historiens de Marguerite d'Autriche et de Bernard Van Orley ; Revue du Louvre, 1975, n° 3 p. 130.

HISTORIQUE : Collection Delporte de Bruxelles ; Collection Tudor Wilkinson, vente Drouot, juillet 1969 n° 80 ; Collection Norton Simon, New-York ; Collection Frédéric Mont, New-York ; 1975, achat par la Ville avec subvention de l'Etat. Inv. 975. 16.

Musée de l'Ain, Bourg-en-Bresse

extraït Et. B Van Orley et les autres  
de la main de Marguerite 1981

PHOTOGRA

d. 811.5  
Plan film  
okta

RESTAURA

pas de  
restaur

## Musée de Brou

# Une vraie bibliothèque d'histoire de l'art

*Dans l'ancre du musée de Brou, une petite pièce de quelques mètres carrés recèle des trésors de l'édition d'histoire de l'art, une vraie bibliothèque.*

**A** l'abri de l'église de Brou, dans l'aile droite du premier cloître se tient la Conservation du musée de Brou... Dans cette "forteresse", que le public n'approche presque pas, il est une bibliothèque unique en son genre dans l'Ain. Une bibliothèque d'histoire de l'art. 10 000 ouvrages environ, 5 000 catalogues d'expositions temporaires ou de collections permanentes des musées français et étrangers et 2 000 autres livres sur l'art et une vingtaine d'abonnements à des revues constituent le fonds bibliothécaire. Cet univers-là, c'est celui de Michèle Dufлот, documentaliste attirée de cet espace privilégié. Elle est d'ailleurs la première personne attachée à ce poste depuis l'histoire du musée.

### Ancien et moderne

Préalablement, Françoise Baudson, conservatrice, gérait cette bibliothèque à usage interne de manière empirique par simples fiches. Dès son arrivée, Michèle Dufлот a organisé un classement bibliothécaire aux normes AFNOR. Ainsi peut-on aujourd'hui grâce à

son travail en amont, trouver de nombreuses clés de recherches d'un document.

Plus loin dans le temps, un embryon de bibliothèque constitué de onze ouvrages, avait été transmis lors du legs Lorin, legs à l'origine du musée. Parmi ces ouvrages, le plus étonnant d'entre eux est le premier ouvrage traitant des peintres. Daté de 1706, cet ouvrage de Felibien, publié à Amsterdam, s'intitule "Entretiens sur les vies et les ouvrages des excellents peintres anciens et modernes".

De simple bibliothèque interne, ce lieu est devenu une bibliothèque publique, libre d'accès et gratuite. On ne le sait que trop peu ! C'est néanmoins un lieu qui mérite le détour. Chercheurs de facultés, étudiants en histoire de l'art ou simple visiteur du musée

aiment à se retrouver dans l'ambiance feutrée de ce petit havre de paix avec vue sur cloîtres. Sur les étagères patinées, les ouvrages d'art ancien côtoient ceux de l'art moderne. La bibliothèque s'est fait une spécialité dans des ouvrages qui concernent ses collections. Ainsi l'art flamand et l'art français des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles y sont pléthores. L'art contemporain et les arts régionaux sont aussi bien représentés. L'essentiel de ces ouvrages est en français, un dixième est en anglais, allemand, italien et même japonais... La bibliothèque se restreint aux sujets qui la concernent, faute peut-être de place, avant un déménagement dans ses futurs nouveaux locaux où une informatisation du fonds sera alors possible.

● Corinne Garay



Michèle Dufлот, documentaliste de la bibliothèque d'histoire de l'art.

COUVENT  
REZ-DE-CHAUSSEE

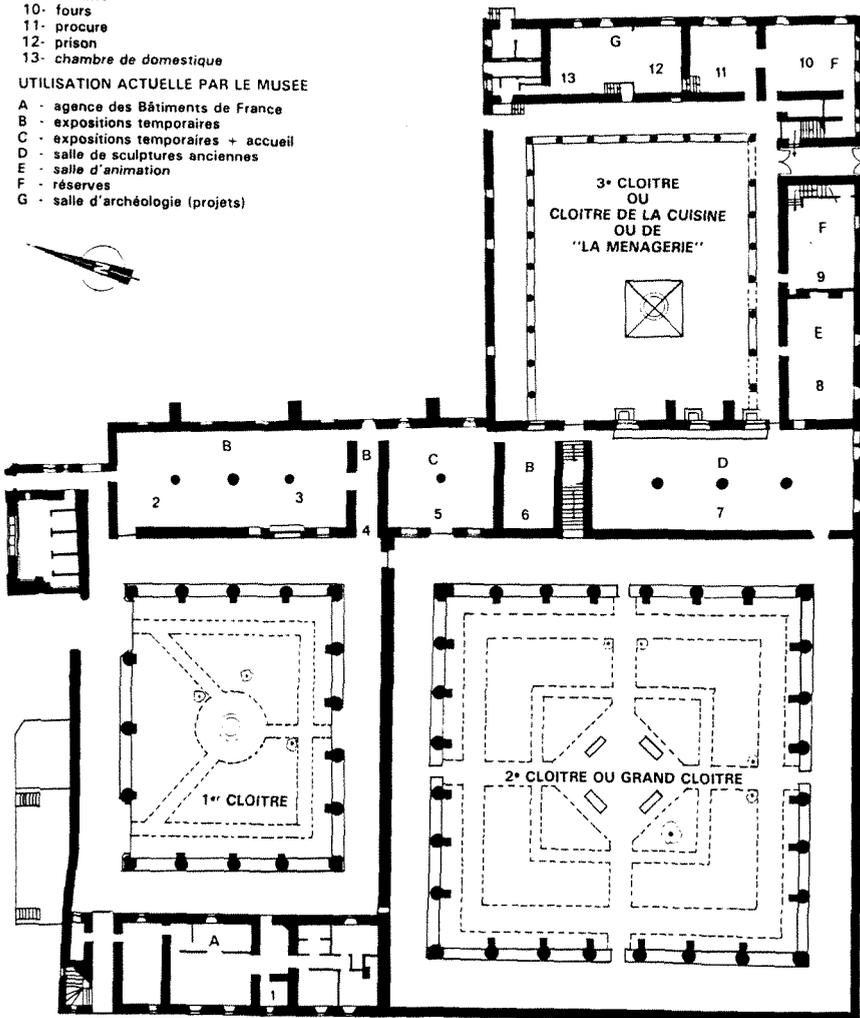
REZ-DE-CHAUSSEE

UTILISATION D'ORIGINE

- 1 - bâtiment des hôtes
- 2 - sacristie
- 3 - salle capitulaire nord
- 4 - passage du verger
- 5 - salle capitulaire sud
- 6 - dépense
- 7 - réfectoire
- 8 - cuisine
- 9 - chauffoir
- 10 - fours
- 11 - procure
- 12 - prison
- 13 - chambre de domestique

UTILISATION ACTUELLE PAR LE MUSEE

- A - agence des Bâtiments de France
- B - expositions temporaires
- C - expositions temporaires + accueil
- D - salle de sculptures anciennes
- E - salle d'animation
- F - réserves
- G - salle d'archéologie (projets)



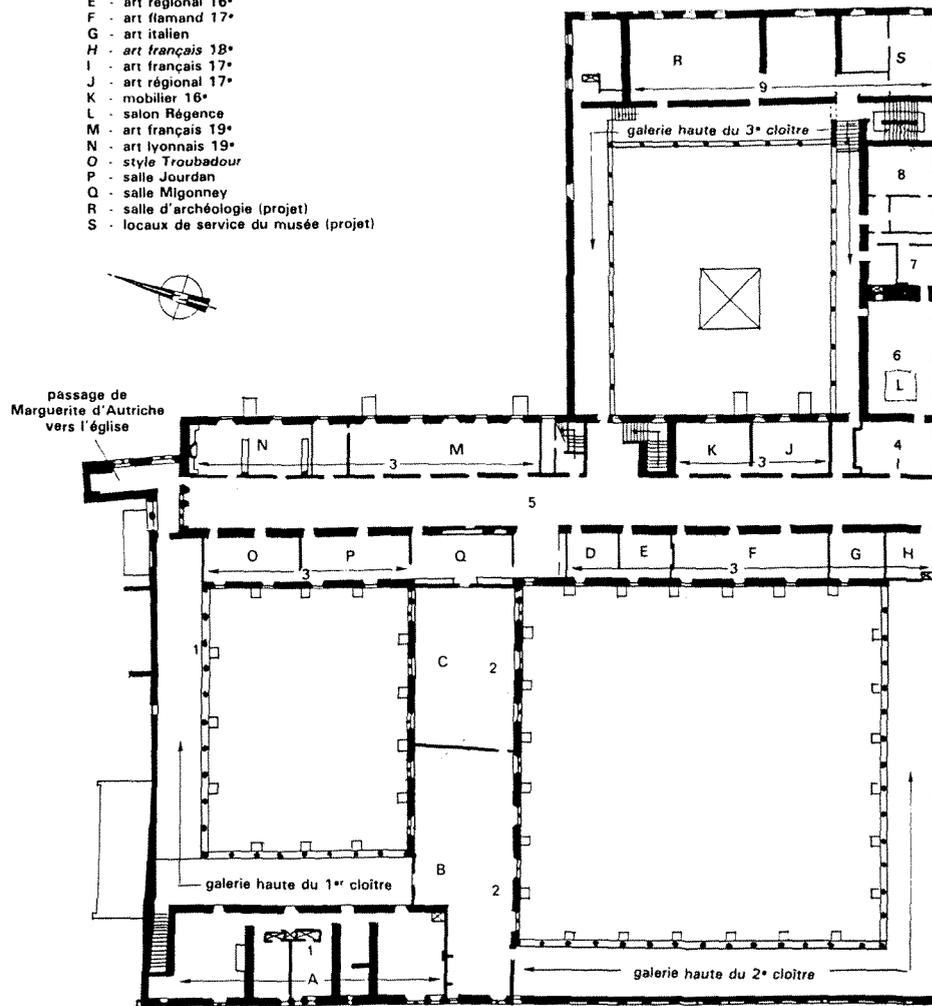
COUVENT  
1<sup>er</sup> ETAGE

UTILISATION D'ORIGINE

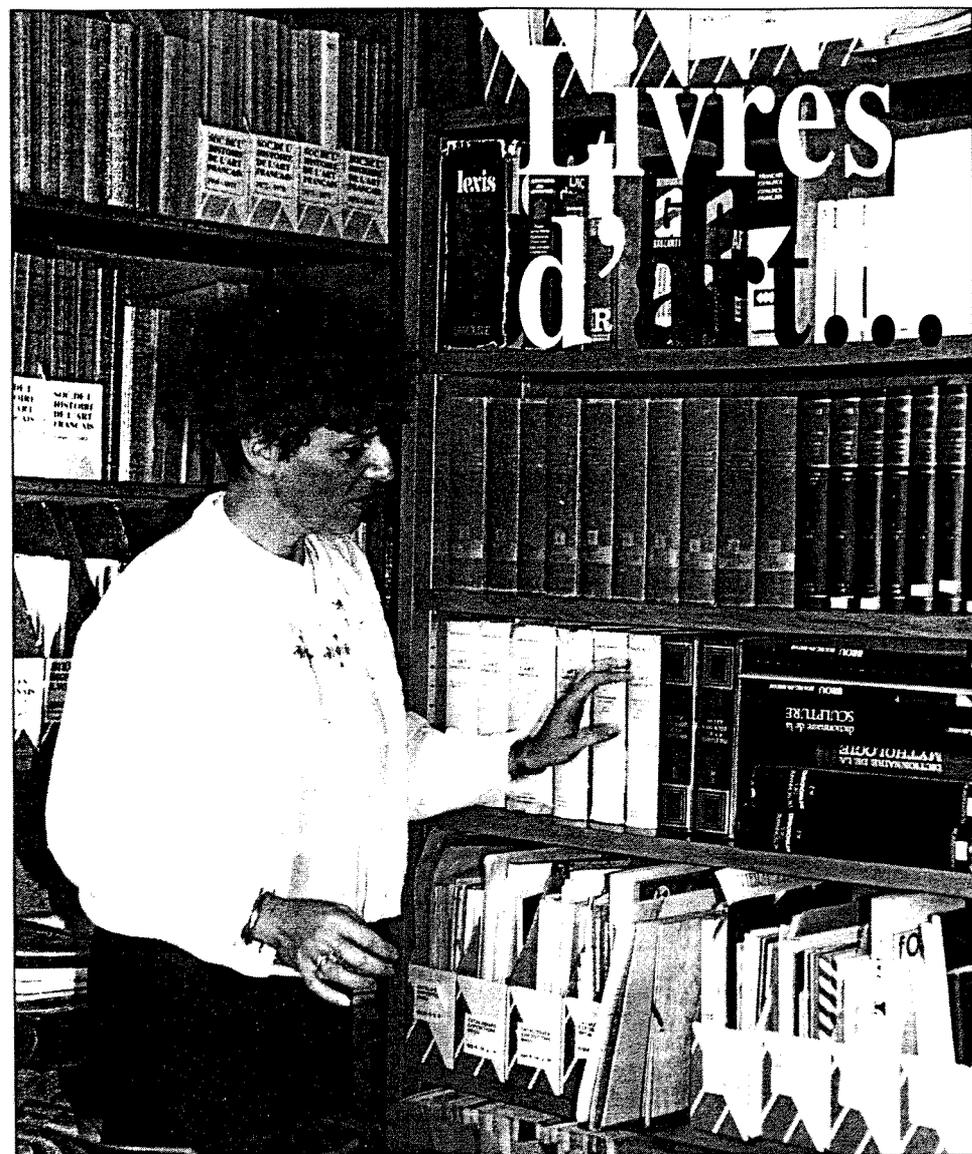
- 1 - bâtiment des hôtes : appartement de Marguerite d'Autriche
- 2 - salle des Etats
- 3 - cellules
- 4 - chambre du prieur
- 5 - dortoir
- 6 - librairie
- 7 - vestiaire
- 8 - chambre de retraite
- 9 - infirmerie

UTILISATION ACTUELLE PAR LE MUSEE (y compris projets)

- A - logement personnel de l'église
- B - bureaux du musée
- C - salle Degottex
- D - art flamand 16<sup>e</sup>
- E - art régional 16<sup>e</sup>
- F - art flamand 17<sup>e</sup>
- G - art italien
- H - art français 18<sup>e</sup>
- I - art français 17<sup>e</sup>
- J - art régional 17<sup>e</sup>
- K - mobilier 16<sup>e</sup>
- L - salon Régence
- M - art français 19<sup>e</sup>
- N - art lyonnais 19<sup>e</sup>
- O - style Troubadour
- P - salle Jourdan
- Q - salle Migonney
- R - salle d'archéologie (projet)
- S - locaux de service du musée (projet)



POIRET, M. F.  
Bourg en Bresse  
Bourg en Bresse, France, 19  
p. 126-127



*Au premier étage  
du musée de Brou,  
des trésors  
bibliographiques  
ravissent les  
amateurs d'art...*

**P**eu de burgiens soupçonnent que le musée de Brou abrite une bibliothèque spécialisée en beaux-arts, regorgeant d'ouvrages de référence. Dans les années 50, Françoise Baudson, premier conservateur du musée, rassembla quelques livres. Depuis, des centaines d'autres sont venus compléter les premières acquisitions...

### **Ouvert à tous**

On croirait à un paradoxe. Pourtant, cette bibliothèque d'art spécialisée est ouverte à tous, gratuitement. Pas besoin de laissez-passer particulier pour y entrer. Seules prévalent la curiosité intellectuelle et la soif de connaissance...

Il faut gravir les degrés qui conduisent à la conservation du musée, sans se laisser dérouter par la pancarte d'interdiction apposée par les monuments historiques, pour accéder au temple du savoir. En fait, il s'agit plutôt

d'une chapelle. En effet, la pièce surprend le visiteur par son exigüité. Là, sur tous les murs et du sol aux poutres, 10 000 ouvrages s'étagent méthodiquement...

Une atmosphère particulière se dégage de cette bibliothèque, installée dans une partie de l'ancienne salle des Etats de Marguerite d'Autriche. Les fenêtres s'ouvrent sur l'église et le monastère : ambiance sereine et studieuse.

Les livres ont un rapport direct avec les œuvres exposées dans les salles du musée. On peut, par exemple, tout découvrir des peintres flamands : leur technique, leurs centres d'intérêt mais aussi les réalités sociales ou politiques qui inspiraient leurs créations.

### **Rigueur scientifique**

Environ 2 000 livres, 4 800 catalogues d'exposition, 800 catalogues de collections permanentes, et une trentaine de titres des principales revues artistiques offrent, en consultation sur place, une banque de données plus qu'appréciable ! Tous les ouvrages retenus font autorité auprès des spécialistes artistiques. Les volumes sont relativement récents. Toutefois, certains sont épuisés, introuvables dans les circuits traditionnels. La richesse et la qualité des collections donnent donc à cette bibliothèque de haut niveau tout son intérêt. D'ailleurs, étudiants et chercheurs ne s'y trompent pas : nombreux sont ceux qui viennent préparer, au calme, des examens d'histoire de l'art ou peaufiner leur thèse. Un regret, cependant : le fonds n'est pas informatisé. Ceci donne un côté "rétro" au système de recherche : vive les petites fiches ! L'aide de la bibliothécaire s'avère souvent utile...

Dans quelques mois, dans le cadre du réaménagement du monastère, la bibliothèque s'installera plus au large. Des projets prennent corps... Patience ! ■

**Ouverture :**  
du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Conservation du musée,  
au premier étage.  
☎ 74 45 39 00

# BIBLIOTHÈQUE d'histoire de l'art



La bibliothèque d'art du musée est un lieu unique en son genre à Bourg : elle rassemble de nombreux livres d'art et des revues que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Elle est à votre disposition et attend votre visite.

C'est à la fois un endroit calme pour consulter des livres d'art, un lieu de recherches pour les étudiants, une source de documentation pour ceux qui sont curieux de mieux connaître un artiste, une œuvre, un point d'histoire locale: c'est encore une possibilité de connaître l'actualité de l'art (exposition, livres, vie des musées et des galeries), grâce à de nombreuses revues.

La bibliothèque d'art du musée contient environ 10 000 ouvrages : plus de 5 000 catalogues d'expositions temporaires ou de collections permanentes des musées Français et étrangers, 2 000 livres d'art, et un vingtaine de revues.

On y trouve en priorité les ouvrages en rapport avec l'art et l'histoire de Bourg, avec les collections du musée (art flamand 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle, art français 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle, art régional ou local, art contemporain, faïence, archéologie).

Mais elle offre aussi un large choix d'ouvrages généraux, de dictionnaires et de publications spécialisées sur l'histoire de l'art à toutes les époques.

Chaque année elle s'enrichit de nouveaux titres, dont environ 300 catalogues d'expositions offrant un large panorama de l'actualité artistique.

Un fichier, qui recense auteurs, titres et matières, est à la disposition des lecteurs et permet de repérer les livres sur les rayonnages. La documentaliste, Michèle Dufлот, peut aussi vous aider. En liaison avec d'autres centres documentaires, elle peut orienter vos recherches vers d'autres lieux, vous donner aussi des renseignements sur les musées français ou étrangers (adresses, contenu des collections, etc...), les expositions en cours, etc.

Située dans les bureaux de la conservation (accès par l'escalier sous le porche d'entrée du 1<sup>er</sup> cloître), elle est ouverte à tous, gratuitement et sans conditions, du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h). Tous les ouvrages sont à consulter sur place.

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA FAÏENCE DE MEILLONNAS

MILLIET (Etienne) - Notice sur les faïences de Meillonnas - Bourg : Martin et Grandin, 1872

CHOMPRET - Les Faïences de Meillonnas - in "Visages de l'Ain" ; 4 : 1950

Les Faïences françaises, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle - catalogue de l'exposition du Grand Palais à Paris ; 1980 - 321p.

FAÏ-HALLE (Antoinette) - Le Grand livre de la faïence française - Paris. Office du Livre, 1986 - 242p.

DUFLOT (Michèle) - La Faïencerie de Meillonnas - in "Art et Archéologie en Rhône-Alpes" ; 3 ; 1987

DARNAND (Paul) - "Faïences et poteries" in "Meillonnas à la recherche de son passé" - ouvrage sous la direction de Suzanne Soret - Bourg-en-Bresse : Atelier Graphique Bressan, 1989 - 255p.

MOUSSU-EPPLE (Anne-Marie) - Protais Pidoux (1725-1790) : un maître-peintre en faïence du 18<sup>e</sup> siècle - Clamart, 1992 - 208p.

ROSEN (Jean) - "La faïence de Meillonnas, 1760-1845" - Musée de Bourg. Ed. Adam Biro - 1993 - 240p. (catalogue de l'exposition).

## VOYAGE CULTUREL

### EN ESPAGNE

DU 30 MARS AU 4 AVRIL 1993



Nous partirons de Satolas pour découvrir **MADRID** et ses environs, ainsi que **TOLEDE**. Après avoir découvert "Le siècle d'or" en Belgique et à Bourg, nous retrouverons des peintres flamands, mais aussi Velasquez et Goya au Prado, et l'art contemporain au Centre Reina Sofia où est maintenant exposé "Guernica" de Picasso.

Prix : 5 900 F par personne (assurances comprises).

Groupe : de 26 personnes maximum.

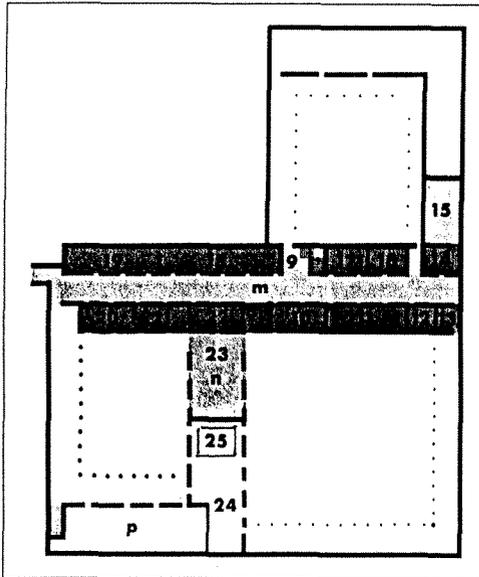
Organisateur : Délégation Art et Vie de Lyon.

Clôture des inscriptions le 20 février 1993.

Pour tous renseignements téléphoner à Georges Martin, au 74. 21. 46. 25 ou à la permanence des Amis de Bourg le jeudi après-midi.

plan du 1<sup>er</sup> étage

ouvert au public ■ ■ ■



**Le monastère**

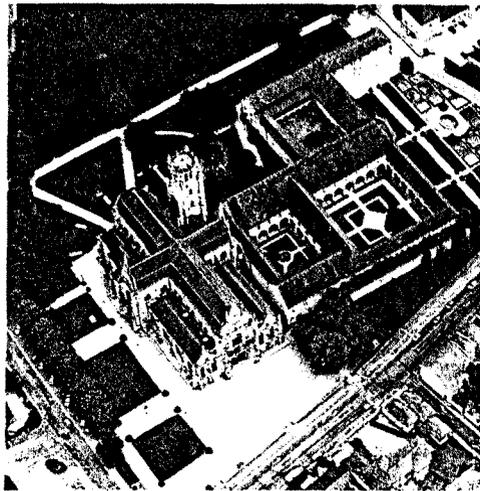
**rez-de-chaussée**

- a. 1<sup>er</sup> cloître
- b. 2<sup>e</sup> cloître (grand cloître)
- c. 3<sup>e</sup> cloître (cuisines)
- d. appartements de Marguerite d'Autriche
- e. sacristie
- f. - g. salles capitulaires
- h. passage du verger

- 5. sculptures
- 6. animation
- 7. WC
- 8. accès au 1<sup>er</sup> étage

**premier étage**

- 9. entrée/sortie
- 10. art flamand, 16<sup>es</sup>.
- 11. art flamand et hollandais, 17<sup>es</sup>.
- 12. art italien, 17<sup>e</sup> et 18<sup>es</sup>.



- i. réfectoire
- j. cuisine
- k. chaulfoir
- l. communs

**premier étage**

- m. "dortoir" (grand couloir)
- n. salle des Etats de Marguerite d'Autriche
- p. appartements de Marguerite d'Autriche
- cellules des moines

**Le musée**

**rez-de-chaussée**

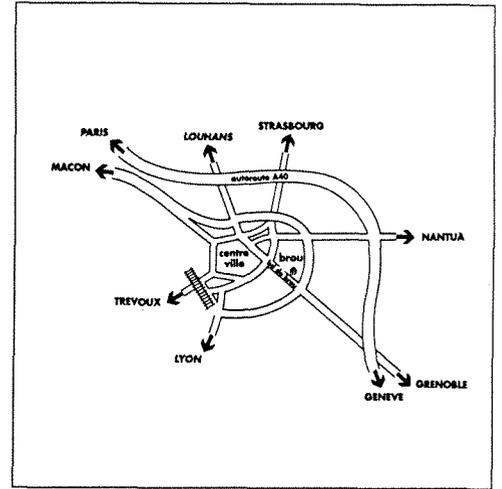
- 1. entrée/sortie
- 2. - 3. expositions
- 4. accueil

- 13. art français, 18<sup>es</sup>.
- 14. art français, 17<sup>es</sup>.
- 15. salon Régence, 18<sup>es</sup>.
- 16. art religieux, 17<sup>es</sup>.
- 17. meubles 16<sup>e</sup>-17<sup>es</sup>.
- 18. salle Gustave Doré, 19<sup>es</sup>.
- 19. salle Lyonnaise, 19<sup>es</sup>.
- 20. salle Troubadour, 19<sup>es</sup>.
- 21. salle Jourdan, 20<sup>es</sup>.
- 22. salle Migonney, 20<sup>es</sup>.
- 23. art contemporain
- 24. bureaux du musée
- 25. bibliothèque d'histoire de l'art

**Musée de Brou**  
**63, boulevard de Brou**  
**01000 Bourg-en-Bresse**  
**Tél. 74.45.39.00**

Ouvert tous les jours  
 Hiver : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 Été : 9 h à 12 h 30 et 14 h 19 h  
 Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> et 11 novembre, 25 décembre.

Demi-tarif les dimanches et jours fériés, tous les jours pour les jeunes, le 3<sup>e</sup> âge et les groupes.



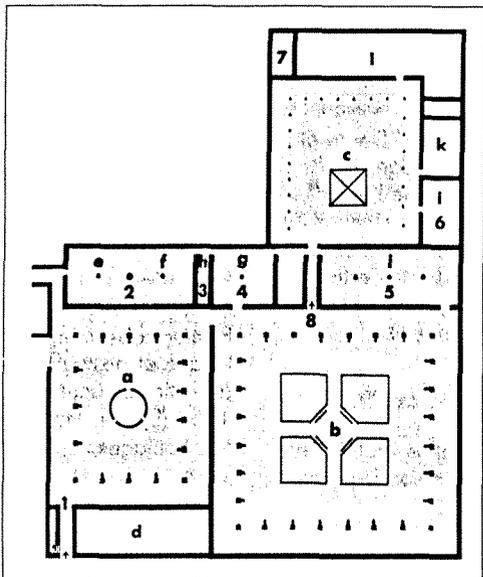
Visites guidées pour groupes sur demande  
 Animations pédagogiques  
 Bibliothèque d'histoire de l'art  
 ouverte au public (heures de bureau).

Accès  
 Train : TGV direct, Paris, Genève, Annecy, Chambéry  
 Autoroutes : Mâcon, 35 km (A 40), Lyon, 77 km (A 42), Genève, 110 km (A 40)

Office du tourisme de Bourg-en-Bresse, 6, avenue Alsace-Lorraine  
 01000 Bourg-en-Bresse, tél. 74 22 49 40  
 Edité par l'association pour l'animation du Musée de Brou  
 Conception graphique : BBV - Impression : Imprimeries Réunies de Bourg

Signalement actuel de la bibliothèque Cherchy d'erreur !

plan du rez-de-chaussée ouvert au public ■ ■ ■



[ Exposition Bourg-en-Bresse  
Musée de Bourg, 1983 ]  
La Faïence de Meillonnas  
1760-1845.

En 1760, le seigneur de Meillonnas crée dans son château, en Revermont, près de Bourg-en-Bresse, une « manufacture en fayance » dont la production a joui d'un grand prestige à travers l'Europe.

La faïencerie de Meillonnas a égalé la qualité des centres les plus réputés, dans ses luxueuses créations de petit feu, et dans son importante production de grand feu.

Véritable livre d'art, cet ouvrage est une référence indispensable pour tous les amateurs et les collectionneurs de faïences. Fruit de six ans de recherches scientifiques, il présente, avec l'histoire de la fabrique, le répertoire complet des décors produits par Meillonnas.

Cette publication accompagne l'exposition « La Faïence de Meillonnas. 1760-1845 », organisée par le Musée de Brou, et présentée successivement au Musée de Brou à Bourg-en-Bresse, du 23 avril au 5 septembre 1993, puis au Musée national de Céramique à Sèvres, du 28 septembre 1993 au 3 janvier 1994.

**Commissariat général :**

Marie-Françoise Poirer, conservateur  
du Musée de Brou  
Marie-Dominique Nivière, conservateur  
du Musée de Brou.

**Commissariat à Sèvres :**

Antoinette Faÿ-Hallé, conservateur  
du Musée national de Céramique.

**Conseil scientifique et texte du catalogue :**

Jean Rosen, docteur en histoire de l'art.

**Recherches d'archives :**

Michèle Astier-Duflot, documentaliste  
du Musée de Brou.

**Secrétariat :**

Jocelyne Roux, Catherine Multin,  
Musée de Brou.

**Photographie :**

Michel Grefferat, Philippe Buathier,  
Musée de Brou.

**Moyens techniques au Musée de Brou :**

Alain Goy, Daniel Ferrand, Jean-Claude  
Dupont.

**Préparation de l'exposition au Musée  
national de Céramique :**

Guy Sarrauste de Menthière, chef de  
l'atelier de restauration  
Christine Lahaussais, documentaliste  
Cyril Semenoff-Tian-Chansky, attaché à  
la conservation  
Gérard Pedrolini, inspecteur de la surveillance  
Maurice Brissac, inspecteur adjoint de la  
surveillance

**Crédit photographique :**

The Bowes Museum, Barnard Castle (G.-B.).  
Georges Alvès, Musée départemental des  
Pays de l'Ain, Bourg-en-Bresse.  
Michel Grefferat et Philippe Buathier,  
Musée de Brou, Bourg-en-Bresse.  
Jean-Marc Rimaz, Éditions de La  
Taillanderie, Bourg-en-Bresse.  
Anne-Marie Moussu-Epple, Clamart  
Jean Rosen, Dijon.  
Pascal Tournier, Photexpress, Dijon  
Musée Ariana, Genève.  
Musée national Adrien Dubouché, Limoges.  
Alain Basset, Studio Basset, Lyon.  
Galerie Michel Descours, Lyon.  
Musée des Hospices civils, Lyon.  
Musée municipal Frédéric Blandin, Nevers.  
The Metropolitan Museum of Art, New York.  
Martine Beck-Coppola, Réunion des  
musées nationaux, Paris.  
Musée municipal, Pontarlier.  
Gérard Dufrene, Service de restauration  
des musées, Versailles.

**L'exposition et le catalogue ont bénéficié  
du soutien et du concours financier :**

de la ville de Bourg-en-Bresse  
de la direction régionale des Affaires  
culturelles de Rhône-Alpes  
du conseil général de l'Ain  
de l'association des Amis de Brou

**et du mécénat de :**

la Banque régionale de l'Ain  
Plaine de l'Ain Développement.

**En couverture :**

Présentoir à bord circulaire, aile plissée  
en relief (détail)  
Musée de Brou, Bourg-en-Bresse.  
Inv. 971.23

© 1993, Musée de Brou / Société nouvelle  
Adam Biro

**Musée de Brou**

63, boulevard de Brou,  
01000 Bourg-en-Bresse  
ISBN : 2. 909562. 02. 6

**Société nouvelle Adam Biro**

28, rue de Sévigné, 75004 Paris  
ISBN : 2. 87660. 145. 1  
N° éditeur : 0147

**Graphisme :**

Intégral, Villeurbanne  
Catherine Baur, Eric Malartre

**Impression :**

Mame Imprimeurs, Tours

Dépôt légal : mai 1993



*Flandre et Hollande  
au Siècle d'Or*

*Chefs-d'œuvre  
des Musées de Rhône-Alpes*

**Lyon**

*Musée des Beaux Arts  
25 Avril-12 Juillet 1992*

**Bourg en Bresse**

*Musée de Brou  
25 Avril-20 Septembre 1992*

**Roanne**

*Musée Déchelette  
25 Avril-20 Septembre 1992*



Cette publication accompagne l'exposition "Flandre et Hollande au Siècle d'Or, chefs-d'œuvre des Musées de Rhône-Alpes" présentée au Musée des Beaux-Arts de Lyon du 25 avril au 12 juillet 1992, au Musée de Brou de Bourg-en-Bresse et au Musée Joseph Déchelette de Roanne du 25 avril au 20 septembre 1992.

La manifestation "Flandre et Hollande au Siècle d'Or" a été conçue et réalisée sous l'égide de l'Association Rhône-Alpes des Conservateurs (A.R.A.C.) et de son président Jean Guibal, Directeur du Musée Dauphinois de Grenoble et du Service du Patrimoine de l'Isère.

La Direction des Musées de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes, au Ministère de la Culture, le Conseil Régional Rhône-Alpes, les Villes de Bourg-en-Bresse, Lyon et Roanne ont apporté leur soutien et leur concours financier.

L'exposition à Bourg-en-Bresse a également bénéficié du mécénat de la Banque Régionale de l'Ain et de Plaine de l'Ain Développement.

*Commissariat général*

Eric Moinet, Conservateur des Musées d'Orléans, ancien Conservateur du Musée Joseph Déchelette de Roanne

Marie-Dominique Nivière, Conservateur au Musée de Brou de Bourg-en-Bresse

Marie-Françoise Poirer, Conservateur du Musée de Brou de Bourg-en-Bresse

Marcel Destot, chargé de mission auprès du commissariat général

*Commissariat à Lyon*

Philippe Durey, Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lyon

Christian Briand, Conservateur au Musée des Beaux-Arts de Lyon

*Commissariat à Roanne*

Geneviève Becquart, Conservateur du Musée Joseph Déchelette de Roanne



### *mité d'honneur*

Monsieur Paul Bernard, Préfet de la Région  
hône-Alpes, Préfet du Département du Rhône  
Monsieur Michel Festy, Préfet de l'Ain  
Monsieur Patrice Magnier, Préfet de la Loire  
Monsieur Jacques Sallois, Directeur des Musées  
France  
Monsieur Patrice Beghain, Directeur Régional  
s Affaires Culturelles de Rhône-Alpes

Monsieur Charles Millon, Député de l'Ain,  
résident du Conseil Régional Rhône-Alpes  
Monsieur Jean Auroux, ancien Ministre,  
Député-Maire de Roanne  
Monsieur Michel Noir, ancien Ministre,  
Député-Maire de Lyon  
Monsieur Paul Morin, Maire de Bourg-en-Bresse,  
Vice-président du Conseil Général de l'Ain  
Monsieur Jacques Oudot, Maire adjoint de la Ville  
de Lyon, Vice-Président du Conseil Régional  
Rhône-Alpes

### *Comité scientifique*

Monsieur Jean-Pierre Cuzin, Conservateur général  
du Patrimoine, Chef du Service de l'Inspection  
Générale des Musées  
Monsieur Pierre Rosenberg, Conservateur général  
du Patrimoine, Chargé du Département des  
Peintures du Musée du Louvre  
Monsieur Jacques Foucart, Conservateur Général  
du Patrimoine, Chef du Service d'Etude et de  
Documentation du Département des Peintures  
du Musée du Louvre  
Mademoiselle Isabelle Julia, Conservateur en chef  
à l'Inspection Générale des Musées

### *Contributions scientifiques*

Monsieur Jacques Foucart, Conservateur général  
du Patrimoine, Chef du Service d'Etude et de  
Documentation du Département des Peintures du  
Musée du Louvre  
Monsieur Carlos van Hasselt, Directeur de la  
Fondation Custodia, Institut Néerlandais, Paris  
Madame Maria van Berge-Gerbaud, Conservateur  
à la Fondation Custodia, Institut Néerlandais, Paris  
Monsieur Hans Buijs, Conservateur à la Fondation  
Custodia, Institut Néerlandais, Paris

Madame Marie-Félicie Pérez, Directeur de l'Institut  
d'Art, Université Louis-Lumière, Lyon  
Monsieur Gilles Chomer, chercheur au C.N.R.S.,  
Institut d'Art, Université Louis-Lumière, Lyon

Madame Geneviève Becquart, Conservateur du  
Musée Joseph Déchelette, Roanne  
Monsieur Christian Briend, Conservateur au Musée  
des Beaux-Arts, Lyon  
Monsieur Alain Chevalier, Conservateur du Musée  
de la Révolution française, Vizille  
Monsieur Marcel Destot, Historien d'art, Chargé  
de mission auprès de l'A.R.A.C.  
Madame Annie Ducreux, Conservateur au Musée-  
Château, Annecy  
Monsieur Pierre Dumas, Conservateur au Musée  
d'Art et d'Histoire, Chambéry  
Madame Valérie Durey, Chargée de la  
Documentation du Musée des Beaux-Arts, Lyon  
Monsieur Maurice Fréchuret, Conservateur au  
Musée d'Art Moderne, Saint-Etienne  
Monsieur Eric Moinet, Conservateur des Musées  
d'Orléans, ancien Conservateur du Musée Joseph  
Déchelette, Roanne  
Madame Hélène Moulin, Conservateur du Musée  
des Beaux-Arts, Valence  
Madame Marie-Dominique Nivière, Conservateur  
au Musée de Brou, Bourg-en-Bresse  
Mademoiselle Marie-Françoise Poirer, Conservateur  
du Musée de Brou, Bourg-en-Bresse  
Monsieur Laurent Salomé, Conservateur au Musée  
de Peinture, Grenoble

musée de brou **tôt**

**tout** service culturel

12 ans d'activité 1980-1992 **art**

# sommaire

d'une décennie à l'autre	<b>3</b>
les amis de brou	<b>9</b>
marguerite et le musée	<b>10</b>
les collections	<b>12</b>
des enfants au musée	<b>14</b>
des adolescents au musée	<b>16</b>
vues et desseins	<b>20</b>
une visite guidée ...	<b>24</b>
un atelier ...	<b>26</b>
archéologie	<b>30</b>
points de vues	<b>36</b>
les ateliers du mercredi	<b>46</b>
des événements	<b>48</b>
pour conclure ...	<b>62</b>
remerciements ...	<b>63</b>

1980 - 1992 : voilà douze ans maintenant que le Musée de Brou a entrepris d'ouvrir plus largement ses portes au public, grâce à des "animations". Cette mission faisait très explicitement partie de ce que la Ville de Bourg-en-Bresse attendait du nouveau conservateur-adjoint que j'étais, nommée à Brou quelques mois plus tôt.

Les choses ont pu démarrer vite, grâce à la rencontre de Nicole Deborne qui s'est tout de suite intéressée au projet. Nous avons ensemble cherché des idées, défini des objectifs, pris des contacts : à la rentrée scolaire de septembre 1980, les premières "têtes blondes" des classes primaires de Bourg et leurs enseignants venaient étrenner les "ateliers du Musée". Cela se passait avec des conditions pratiques assez rudimentaires, dans la grande salle des Etats au premier étage, au milieu des tableaux de Jourdan et de Migonney qui partageaient alors les lieux avec nous. C'était l'époque "héroïque" où l'hiver on se réchauffait le coeur grâce à ces activités à défaut d'avoir une température clémente dans la salle, où l'on utilisait une grande poubelle en plastique pleine d'eau pour que les "artistes" en herbe se lavent les mains après l'atelier, et où je découvrais avec surprise qu'au milieu de la matinée ou de l'après-midi, tous les enfants, habitués au rythme scolaire réclamaient en chœur une récréation!

C'était aussi et surtout le plaisir de voir les salles du musée fourmiller de toute une vie nouvelle, de découvrir les trésors d'imagination et de curiosité qu'ont les enfants devant les œuvres d'art, et de constater que nos idées de départ avaient l'air d'être justes et apportaient une nouvelle énergie aussi bien à

# d'une décennie à l'autre

ceux qui venaient qu'à celles qui organisaient : prendre l'habitude de passer la porte du musée, y passer un moment agréable pour avoir envie d'y revenir, et tout en s'amusant apprendre à lire les œuvres d'art. C'était enfin l'occasion de remarquer, aux dires des enseignants, que les plus à l'aise et les plus inventifs n'étaient souvent pas les "premiers" de la classe : la rencontre avec les arts plastiques leur apportait une occasion de mettre en valeur leurs qualités propres.

Depuis, les choses ont pris de l'ampleur. Certes, après être devenue responsable du musée en 1982, je n'ai plus trouvé le temps de participer directement aux ateliers du musée; mais d'autres sont venus étoffer ce qui peu à peu est devenu un véritable service culturel. Pour répondre à la demande que nous avons suscitée, il fallait faire appel à d'autres animateurs, mais, comme on sait, il est toujours très difficile d'obtenir des créations de poste : de là est née en 1984 l'Association pour l'Animation du Musée de Brou, qui a pu, grâce à diverses subventions, créer un second poste d'animateur à temps partiel; s'y sont succédés Agnès Bruno, Fabienne Uhl et aujourd'hui Claude-Hubert Tatot. Parallèlement le poste qu'occupait Nicole Deborne, créé sur le budget municipal celui-là, passait progressivement de 150 heures par an à un mi-temps, puis plus récemment devenait un emploi à plein temps. Les conditions pratiques de travail s'étaient aussi peu à peu améliorées : l'ancienne cuisine du monastère était aménagée en salle d'animation, avec chauffage, eau courante, possibilités de projections et mobilier adapté.

Au départ, les animations du Musée concernaient essentiellement les collections de Beaux-Arts et s'adressaient en priorité aux scolaires des classes primaires de Bourg. Puis elles se sont ouvertes aussi à l'archéologie, et ont concerné une gamme beaucoup plus vaste de publics. En 1982 déjà, lors de l'exposition "Ain-Autouroute-Archéologie", Louis Moyret, dont la mémoire reste chère au cœur de beaucoup d'entre nous, avait créé des animations (jardin de fouilles, atelier de céramique) qui avaient rencontré un très vif succès. Puis, avec l'installation du Dépôt départemental de fouilles à Brou en 1987, le soutien de la Direction Régionale des Antiquités et celui du Conseil Général de l'Ain ont permis de créer des animations régulières en archéologie : Agnès Gonnet en collaboration étroite avec Monique Aubin, professeur d'arts plastiques détachée à temps partiel au Musée, ont su créer des activités passionnantes pour un public scolaire toujours plus nombreux.

Tandis qu'au fil des ans, les animations en arts plastiques gagnaient un public sans cesse plus large : classes primaires, puis classes secondaires, mais aussi maternelles aux maîtresses si dynamiques et enthousiastes, et classes du supérieur avec les B.T.S.; ce n'est plus seulement de Bourg que venaient tous ces élèves, mais aussi de communes avoisinantes ou plus lointaines, de tout le département et d'au-delà. Sans parler des classes "arc-en-ciel" (qui depuis ont pris des noms moins poétiques) avec un séjour d'une semaine au musée.

A côté des élèves, les enseignants aussi ont pu trouver au Musée des temps forts pour s'ouvrir d'autres horizons : des stages ont été organisés, pour les professeurs du secondaire chaque année depuis 1984, puis pour les maîtres du

primaire avec un programme annuel taillé sur mesure, qui se déroule pendant toute une série de mercredis, au Musée de Brou ou en découverte d'autres lieux (ces stages du mercredi ont un public fidèle, passionné et exigeant, qui s'est élargi lui aussi d'année en année pour se stabiliser maintenant autour d'une quarantaine de participants).

Le grand public, enfin, a pu trouver sa part dans ces activités diverses : l'Association des Amis de Brou (ex-Association pour l'Animation du Musée de Brou) a été un puissant moteur pour prendre en compte cette demande d'un public plus large et pour susciter conférences, stages, visites guidées, voyages culturels : grâce en soit rendue à son active présidente, Paulette Richard.

Voilà donc aujourd'hui un bilan riche d'expériences, de rencontres, de diversité - de quoi rendre heureux le conservateur du Musée - et ce, grâce à une équipe compétente et passionnée, largement appréciée par les "clients" du Musée de Brou. Je voudrais saluer ici tout particulièrement le travail de Nicole Deborne, commissaire de l'exposition "Tôt Tout Art", responsable du Service culturel du Musée, et sur le "terrain" des ateliers, visites, stages pour petits et grands depuis le début. Elle est mieux placée que quiconque pour rendre compte de toutes ces réalisations qui contribuent aujourd'hui largement à la renommée du Musée, non seulement dans notre ville mais aussi très largement à l'échelon national : Brou est aujourd'hui reconnu un peu partout en France comme un musée de pointe pour ses activités culturelles. Je n'aurai garde d'oublier qu'un tel succès est dû à la collaboration de divers talents : ceux de Claude-Hubert Tatot, pour qui les collections de



sculpture du Musée n'ont plus de secrets, et en qui les adolescents venant à Brou trouvent un interlocuteur privilégié, comme ceux d'Agnès Gonnet et de Monique Aubin qui savent démêler les arcanes de l'archéologie de façon si vivante pour les jeunes amateurs. Sans compter les conférenciers, pour la plupart étudiants en histoire de l'art à l'Université Lumière de Lyon, à qui l'on confie de nombreuses visites guidées depuis quelques mois.

Et maintenant ? La Municipalité de Bourg-en-Bresse programme actuellement des projets de grande ampleur pour le Musée de Brou : un réaménagement complet et une importante extension des espaces ouverts au public; l'aménagement de nouvelles salles consacrées à l'archéologie; tout un étage, celui des combles, ouvert à l'art du XXe siècle; la création d'un cabinet des estampes et des dessins. Des collections encore en réserve, bientôt visibles : gravures et dessins, sculptures du XIXe siècle, vieilles, etc. Et pour le monument lui-même, la possibilité de parcourir dans son entier le monastère du XVIe siècle, y compris les galeries hautes des cloîtres.

Voilà assurément de quoi alimenter de nouvelles activités pour le Service culturel du Musée : enfin, des salles permanentes pour présenter l'essentiel de la collection d'archéologie, alors qu'actuellement les animatrices doivent se contenter de sortir quelques objets, dans des vitrines temporaires, au gré des thèmes de leurs ateliers. Enfin de vastes espaces pour l'art contemporain, et pendant toute l'année : aujourd'hui, on ne peut découvrir Hantai, Voss, Soulages ou Debré qu'entre les expositions temporaires, pour des accrochages de quelques mois dans les salles capitulaires du rez-de-chaussée. Sans parler

de ce après quoi on ne soupire pas encore, car confiné depuis longtemps dans les réserves. Le Musée de Brou devrait ainsi doubler de surface dans les cinq ans à venir, passer de 2000 à 4000 m<sup>2</sup> ouverts au public, et du même coup présenter en permanence l'essentiel de ses richesses. Et ce, dans une présentation raffinée et respectueuse du monument insigne qui l'abrite, tel que le Réfectoire récemment réaménagé peut en donner un avant-goût. Nul doute que les animateurs du Musée trouveront là de quoi proposer à leurs publics si divers des thèmes de découverte sans cesse enrichis, et que ces publics seront encore plus nombreux et toujours plus curieux de découvrir toutes les ressources qui leur seront alors offertes. **Marie-Françoise Poiret, Conservateur du Musée de Brou**

# MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPIIONIE

\*\*\*\*\*

Direction du livre et de la lecture



27 avenue de l'Opéra  
75001 PARIS

Tél. : 40.15.73.00

## TELECOPIE

\* \* \* \*

Destinataire: Madame Foisenc

☎: 74.45.32.06

FAX: 74.23.03.33

Expéditeur: Mireille Fabre

☎: 40.15.73.93

FAX: 40.15.74.04

Pièce(s) jointe(s): 16

Date: 6 oct 1993

OBJET: Extraits de 2 ouvrages « La bibliothèque dans la ville »  
3 pages  
« Construire une bibl. universitaire »  
13 pages

OBSERVATION:

# Surfaces des différentes aires d'activité

Aires d'activité	Surfaces	Observations
<b>SERVICES PUBLICS</b>		
Hall	8 à 11 % de la surface totale des services publics	11 % dans le cas de petites bibliothèques et dans celui où l'enregistrement du prêt à domicile est centralisé dans le hall
Section adultes-adolescents Prêt de livres	1,25 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	<p>Nombre de volumes par mètre : 40            Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5            Hauteur maximale des rayonnages : 1,90 m            Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe            Y compris la banque, les circulations, les sièges (à raison de 1 pour 1 000 volumes), quelques tables basses, etc.</p>
Consultation de livres	0,95 m <sup>2</sup> pour 100 volumes + 2,50 m <sup>2</sup> par place assise	<p>Nombre de volumes par mètre : 35            Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5            Hauteur maximale des rayonnages : 1,90 m            Espacement des rayonnages : 2 m d'axe en axe</p>
Périodiques	38 m <sup>2</sup> pour 100 périodiques	<p>Nombre de périodiques par mètre : 4 (présentation à plat sur les tablettes)            Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4            Hauteur maximale des rayonnages : 1,80 m à 1,90 m            Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe            Y compris les circulations, les sièges (à raison de 1 pour 10 périodiques), les tables, etc.</p>
Section enfants Prêt de livres	1,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	<p>Moyenne des surfaces nécessaires aux livres (environ 92 % du total des volumes, avec une surface de 1,40 m<sup>2</sup> pour 100 livres) et aux albums (environ 8 % du total, avec une surface de 1,80 m<sup>2</sup> pour 100 albums)            Nombre de livres par mètre : 45            Nombre d'albums par mètre : 83            Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4            Hauteur maximale des rayonnages : 1,70 m            Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe            Y compris la banque, les circulations, les sièges (à raison de 2,5 pour 1 000 volumes), quelques tables, etc.</p>
Consultation de livres	0,90 m <sup>2</sup> pour 100 volumes + 2,50 m <sup>2</sup> par place assise	<p>Nombre de volumes par mètre : 45            Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4            Hauteur maximale des rayonnages : 1,70 m            Espacement des rayonnages : 2 m d'axe en axe</p>
Périodiques	38 m <sup>2</sup> pour 100 périodiques	<p>Mêmes observations que pour les périodiques de la section adultes-adolescents            Hauteur maximale des rayonnages : 1,60 à 1,70 m</p>
Heure du conte	1,10 m <sup>2</sup> par place assise	
Atelier d'expression	2 m <sup>2</sup> par place assise	
Discothèque Prêt et écoute individuelle de disques et cassettes 1. Disques	0,70 m <sup>2</sup> pour 100 disques	<p>Des collections mélangées de disques et cassettes sont de plus en plus souvent présentées dans les discothèques, dans des proportions variables</p> <p>Présentation de face dans les bacs :            - nombre moyen de disques par mètre : 160            - largeur de passage entre les bacs : 2,10 m</p>

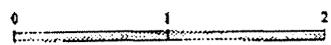
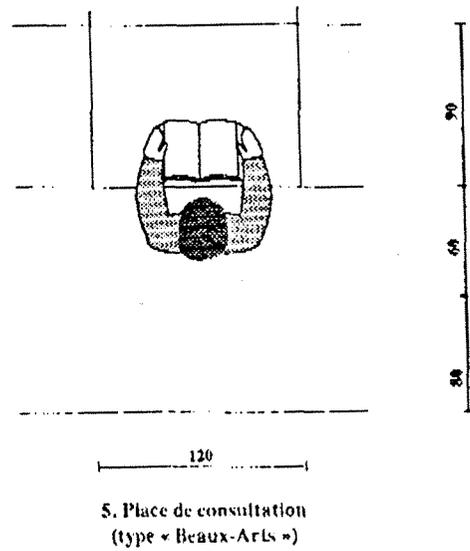
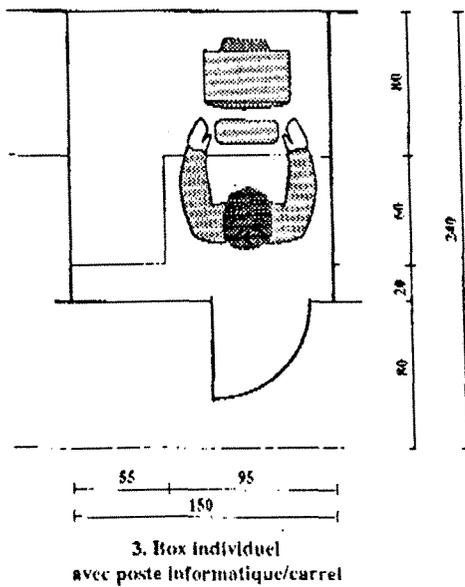
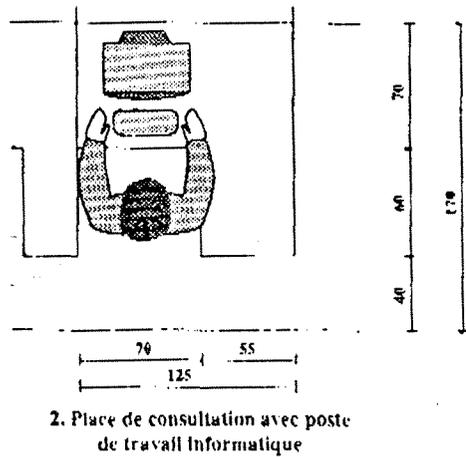
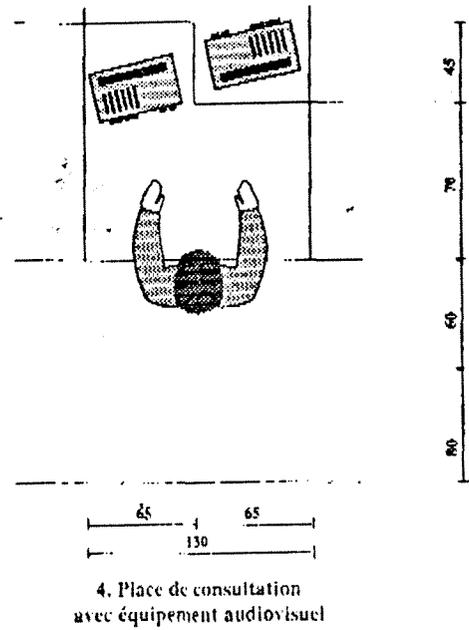
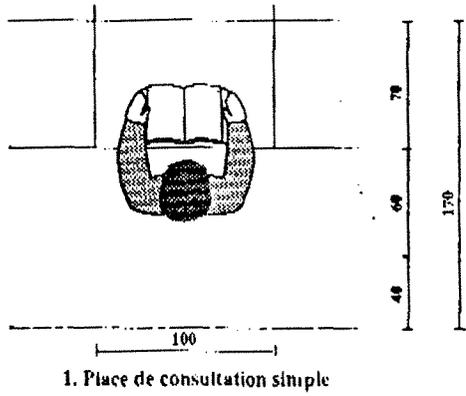
Aires d'activité	Surfaces	Observations
2. Cassettes (1) 2.1. Libre accès	1,25 m <sup>2</sup> pour 100 cassettes	Présentation de face sur les rayonnages (2) : - 12 cassettes par mètre - 8 rangées superposées (entre 0,75 m et 1,75 m du sol) - largeur de passage entre les rayonnages : 2,10 m
2.2. banque de régie	0,20 m <sup>2</sup> pour 100 cassettes ou 0,08 m <sup>2</sup> pour 100 cassettes	Présentation de chant sur les rayonnages : - 60 cassettes par mètre - 12 rangées superposées (entre 0,30 m et 1,75 m du sol)
3. Places assises	1,50 m <sup>2</sup> par place	Présentation de chant dans des meubles à tiroirs : - 60 cassettes par mètre - 10 rangées superposées (entre 0,40 m et 1,30 m du sol) - profondeur des tiroirs : 4 rangées
4. Collections de livres	0,95 m <sup>2</sup> pour 100 livres	Les zones de lecture sont calculées avec un nombre de livres égal à la moitié du nombre de disques et de cassettes
5. Banque de régie	Ajouter 13 à 15 % de l'ensemble des superficies précédentes	+ environ 13 % si la discothèque n'offre que des disques + environ 15 % si la discothèque offre une collection importante de cassettes nécessitant un double stockage (1)
Auditorium Jusqu'à 20 places Plus de 20 places	1,50 m <sup>2</sup> } 1,20 m <sup>2</sup> } par place	N.B. : Les circulations sont comprises dans le calcul de chacun des espaces
Salles de travail en groupe Jusqu'à 25 places Plus de 25 places	2 m <sup>2</sup> } 1,50 m <sup>2</sup> } par place	Y compris sièges, circulations, etc.
Salle polyvalente Jusqu'à 20 places De 21 à 50 places Plus de 50 places	1,50 m <sup>2</sup> } 1,20 m <sup>2</sup> } 1 m <sup>2</sup> } par place	Y compris sièges, tables, circulations, etc.
<b>SERVICES INTÉRIEURS</b> <b>Bureaux</b> Centrales jusqu'à 20 000 habitants	10 m <sup>2</sup> par personne	Y compris sièges, régie, estrade, circulations, etc.
Annexes jusqu'à 20 000 habitants	+ 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	

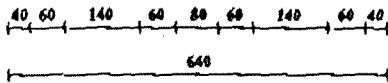
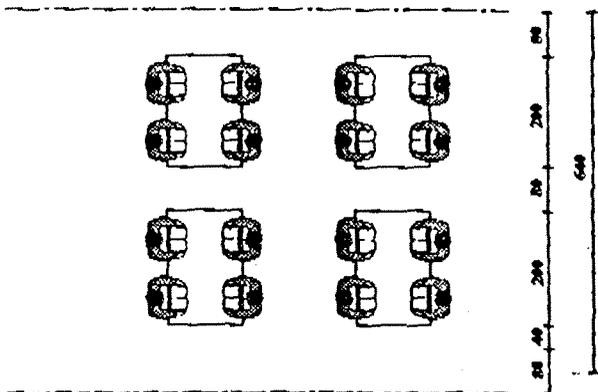
1) La mise à la disposition du public de cassettes suppose un double stockage des collections pour assurer leur sécurité : d'une part, une présentation au public ; d'autre part, un stockage des bandes enregistrées dans une banque de régie, les usagers apportant la boîte de leur choix au personnel pour que celui-ci y introduise la bande et effectue, le cas échéant, l'opération d'enregistrement du prêt. Les superficies nécessaires à ce double stockage sont différentes selon le mode de présentation des collections, mais elles doivent s'additionner.

2) Il existe d'autres modes de présentation de cassettes en libre accès :  
- présentation de chant sur des rayonnages ;  
- présentation de face dans des bacs équipés de boîtes plastiques montées comme les feuillets d'un livre (feuilleteurs) ; chaque boîte peut contenir de 30 à 50 cassettes, soit 200 à 350 cassettes par bac.  
Ces modes de présentation ne sont pas retenus ici en raison de leurs inconvénients, le premier parce qu'il entraîne une mauvaise lisibilité des titres pour le public, le second parce qu'il est peu pratique et qu'un seul lecteur « bloque » à lui seul un nombre important de cassettes lorsqu'il effectue son choix. Toutefois on était appelé à retenir l'une ou l'autre de ces dispositions, il conviendrait de prévoir une superficie d'environ 0,40 m<sup>2</sup> pour 100 cassettes dans le cas d'une présentation de chant, et 0,70 m<sup>2</sup> dans celui d'une présentation en feuilleteurs dans des bacs.

Aires activité	Surfaces	Observations
Centrales pour plus de 20 000 habitants direction	25 m <sup>2</sup> + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	Permet la réunion de 4 à 6 personnes.
autres bureaux	10 m <sup>2</sup> par personne + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	A partir de 30 000 habitants, il convient de prévoir que 10 % du personnel de l'ensemble des annexes dispose de surfaces de bureaux à la bibliothèque centrale pour effectuer une partie des tâches du réseau des points de desserte, à raison de 10 m <sup>2</sup> par poste de travail
Secrétariat	15 m <sup>2</sup> par personne	
Manutention	15 m <sup>2</sup> par personne à la centrale et 10 m <sup>2</sup> dans les annexes + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	A partir de 30 000 habitants, même remarque que pour les bureaux, à raison de 15 m <sup>2</sup> par poste de travail
Ateliers	15 m <sup>2</sup> par personne	Y compris les rayonnages et meubles de rangement
Magasins Conservation	0,45 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	Nombre de livres par mètre : 32 Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 6,5 Hauteur maximale des rayonnages : 2,20 m Espacement moyen des rayonnages : 1,50 m d'axe en axe Y compris les circulations et dégagements (20 %)
Diffusion	0,50 m <sup>2</sup> pour 100 volumes	Nombre de livres par mètre : 40 Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5 Hauteur maximale des rayonnages : 1,90 m Espacement moyen des rayonnages : 1,50 m d'axe en axe Y compris les circulations et dégagements (20 %)
Salle de repos	2,50 m <sup>2</sup> par place	
CIRCULATIONS, SANITAIRES, LOCAUX TECHNIQUES	10 % des services publics + 20 % des services intérieurs	Soit 12 à 13 % du total des services publics et intérieurs

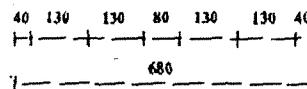
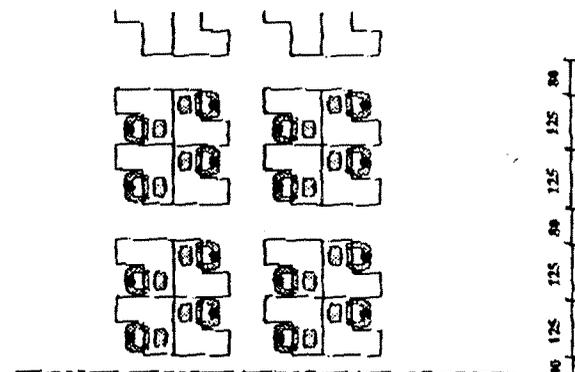
Dimensions minimales des places de consultation





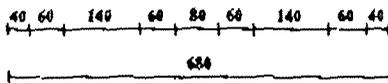
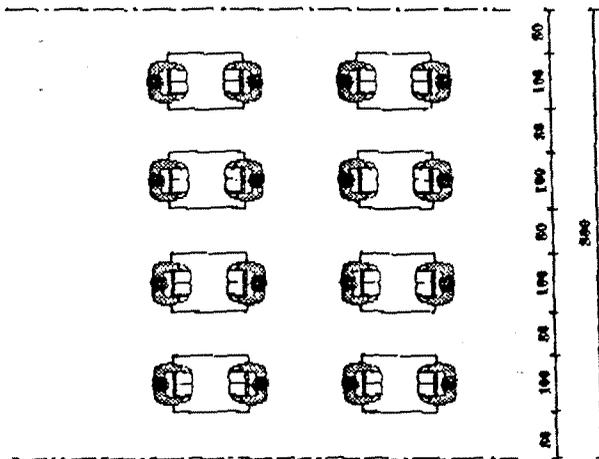
1a. Places de consultation simples

Nombre total de places assises	4 x 4 places	16
Répartition des places assises	4 x 4 places	
Surface totale prise en compte	6,4 x 6,4 m =	40,96
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		2,56



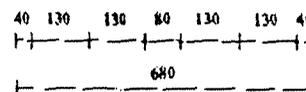
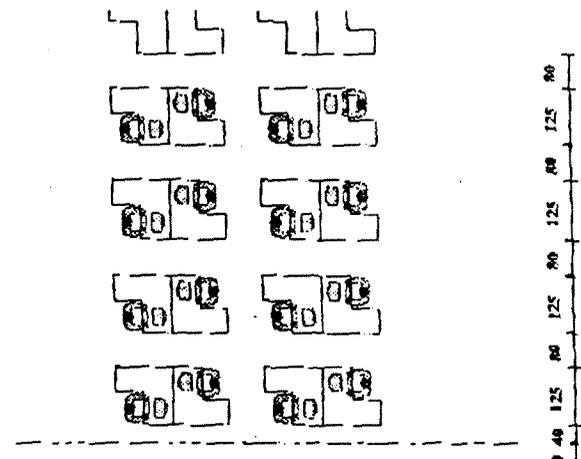
2a. Places de consultation avec poste de travail informatique

Nombre total de places assises	4 x 4 places	16
Répartition des places assises	4 x 4 places	
Surface totale prise en compte	7,4 x 6,8 m =	50,32
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		3,15



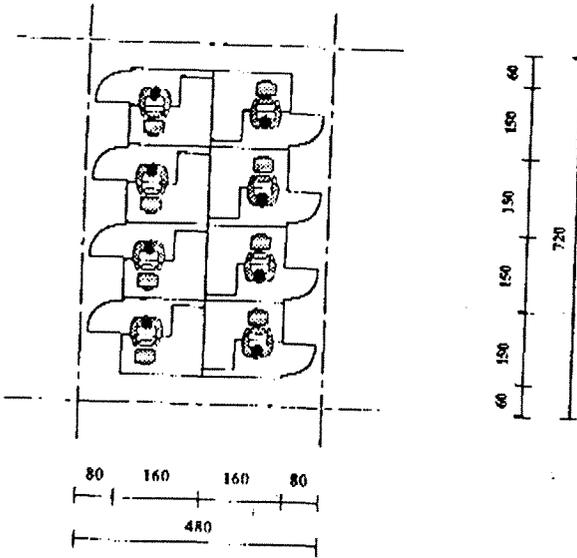
1b. Places de consultation simples

Nombre total de places assises	8 x 2 places	16
Répartition des places assises	8 x 2 places	
Surface totale prise en compte	8 x 6,8 m =	54,4
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		3,4



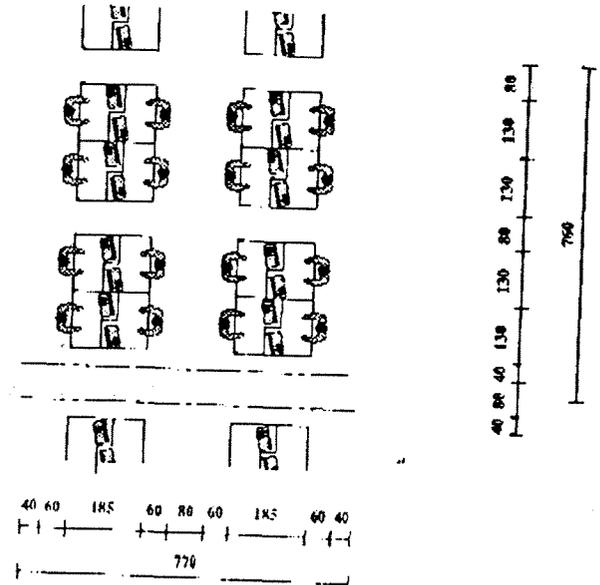
2b. Places de consultation avec poste de travail informatique

Nombre total de places assises	8 x 2 places	16
Répartition des places assises	8 x 2 places	
Surface totale prise en compte	9 x 6,8 m =	61,20
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		3,83



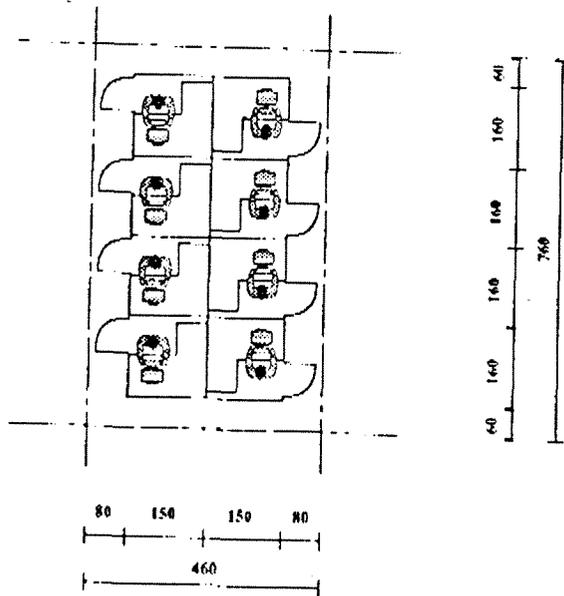
3a. Boxes Individuels avec poste informatique/carrels

Nombre total de places assises		8
Répartition des places assises	8 boxes individuels	
Surface totale prise en compte	$7,2 \times 4,8 \text{ m} =$	34,56
Surface par place assise en $\text{m}^2/\text{place}$		4,32



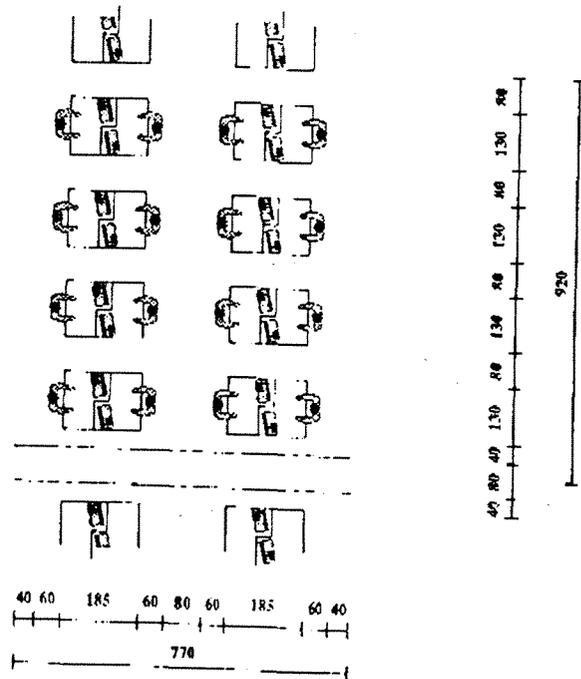
4a. Places de consultation avec équipement audiovisuel

Nombre total de places assises		16
Répartition des places assises	4 x 4 places	
Surface totale prise en compte	$7,6 \times 7,7 \text{ m} =$	58,52
Surface par place assise en $\text{m}^2/\text{place}$		3,66



3b. Boxes Individuels avec poste informatique/carrels

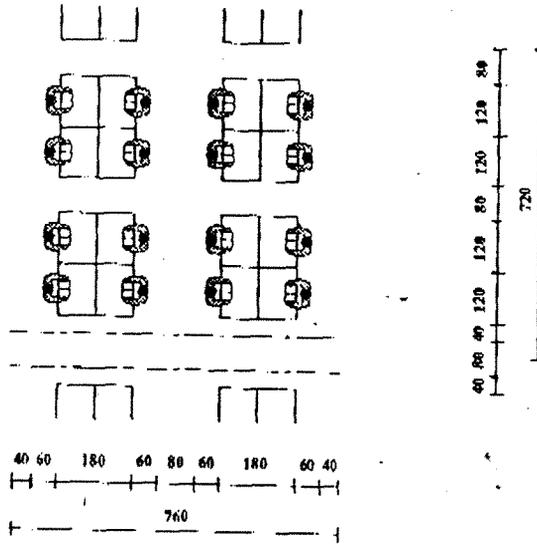
Nombre total de places assises		8
Répartition des places assises	8 boxes individuels	
Surface totale prise en compte	$7,6 \times 4,6 \text{ m} =$	34,96
Surface par place assise en $\text{m}^2/\text{place}$		4,37



4b. Places de consultation avec équipement audiovisuel

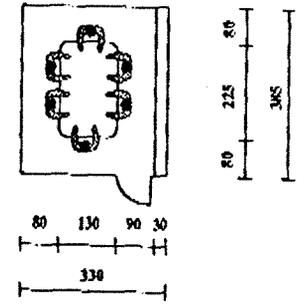
Nombre total de places assises		16
Répartition des places assises	8 x 2 places	
Surface totale prise en compte	$9,2 \times 7,7 \text{ m} =$	70,64
Surface par place assise en $\text{m}^2/\text{place}$		4,41

64 CONSTRUIRE UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



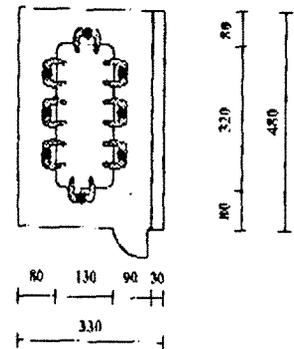
5a. Places de consultation (type « Beaux-Arts »)

Nombre total de places assises		16
Répartition des places assises	4 x 4 places	
Surface totale prise en compte	7,2 x 7,6 m =	54,72
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		3,42



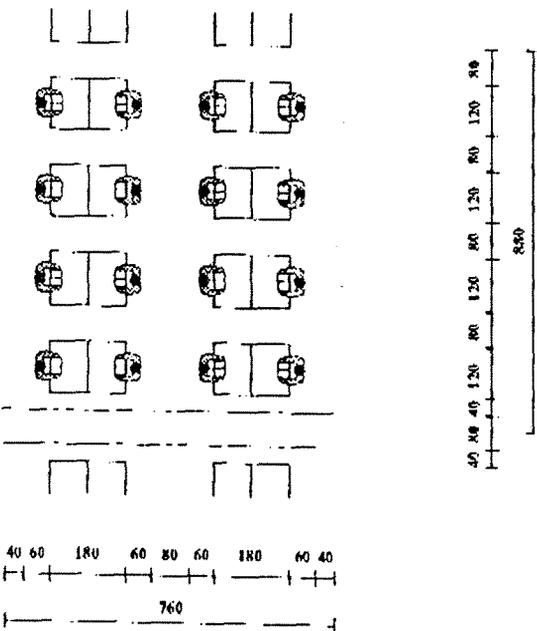
6a. Salle de réunion

Nombre total de places assises		6
Répartition	6 places + 1 rayonnage de 3,85 m	
Surface totale prise en compte	3,3 x 3,85 m =	12,71
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		2,12



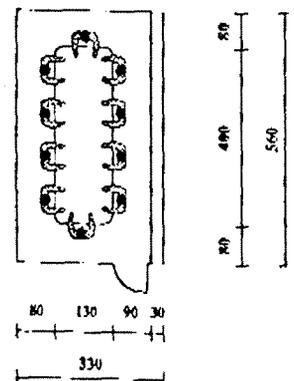
6b. Salle de réunion

Nombre total de places assises		8
Répartition	8 places + 1 rayonnage de 4,8 m	
Surface totale prise en compte	3,3 x 4,8 m =	15,84
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		1,98



5b. Places de consultation (type « Beaux-Arts »)

Nombre total de places assises		16
Répartition des places assises	8 x 2 places	
Surface totale prise en compte	7,6 x 8,8 m =	66,88
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		4,18

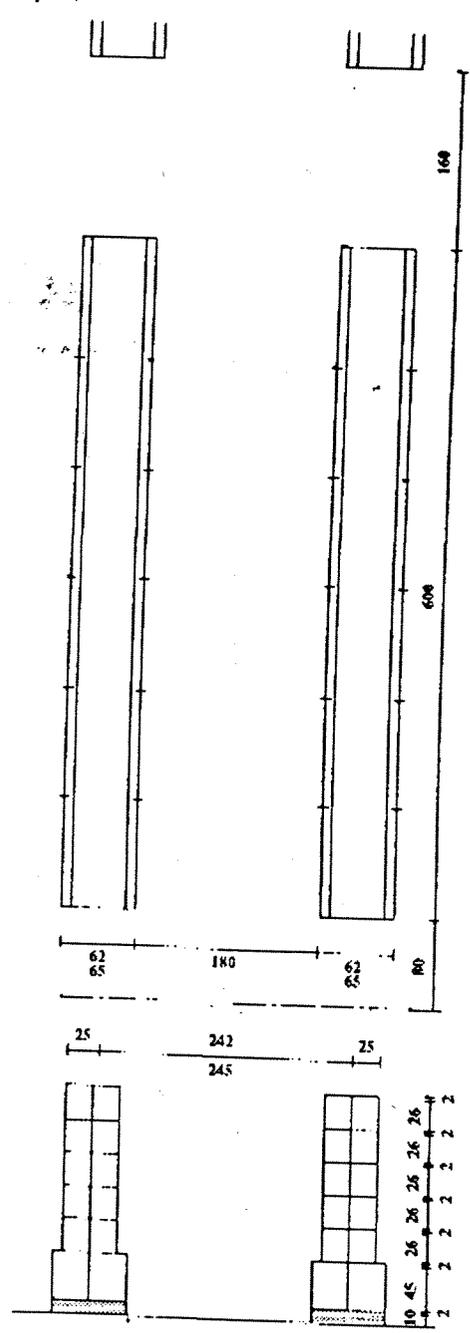
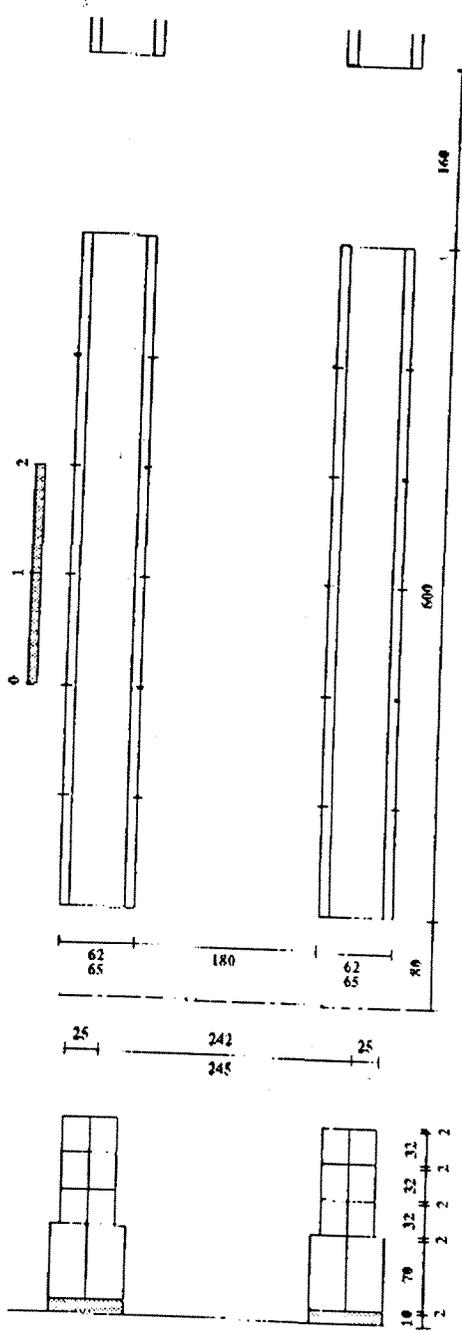


6c. Salle de réunion

Nombre total de places assises		10
Répartition	10 places + 1 rayonnage de 5,6 m	
Surface totale prise en compte	3,3 x 5,6 m =	18,48
Surface par place assise en m <sup>2</sup> /place		1,85



Collections en libre accès « large »  
(salles publiques)



3. Rayonnages pour formats In-4° et grands In-folio

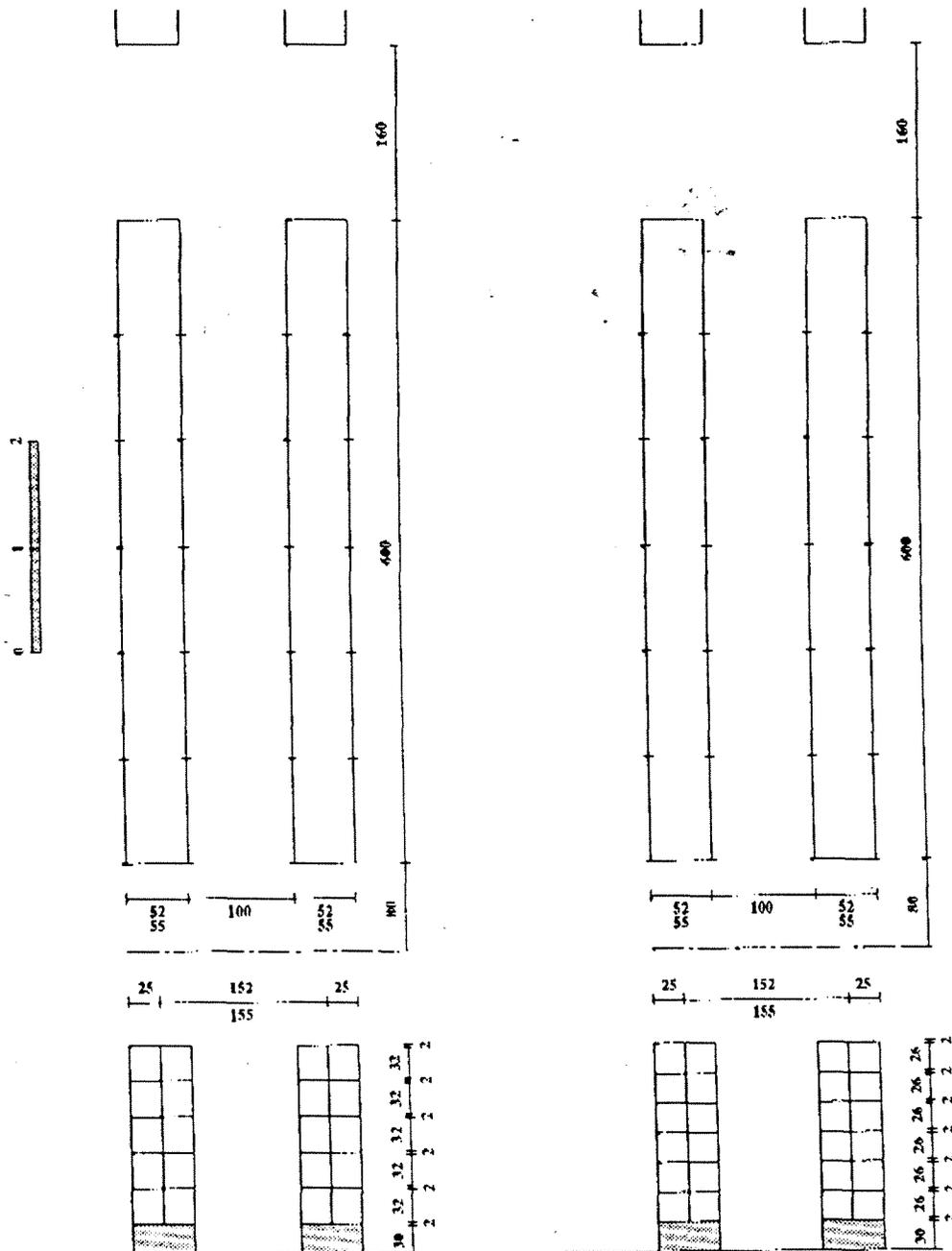
Hauteur de tablette	1,52	Linéaire total de livres 6 m x nombre de tablettes x 2	48
Profondeur maximale de la tablette	0,31		
Nombre de tablettes	4	Surface totale pour 2 x 6 m (6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	18,39
Largeur du passage	1,80		
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			2,61

4. Rayonnages pour formats In-8° et formats In-folio

Hauteur de tablette	1,71	Linéaire total de livres 6 m x nombre de tablettes x 2	72
Profondeur maximale de la tablette	0,31		
Nombre de tablettes	6	Surface totale pour 2 x 6 m (6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	18,39
Largeur du passage	1,80		
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			3,91

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME THÉORIQUE DES BESOINS. PROGRAMMATION QUANTITATIVE 67

Collections en libre accès « étroit »  
 (salles publiques ou magasins ouverts)



5. Rayonnages pour livres de format In-4°

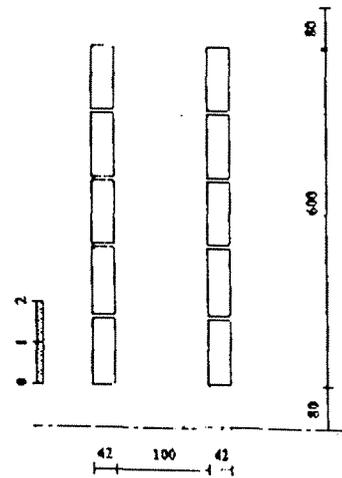
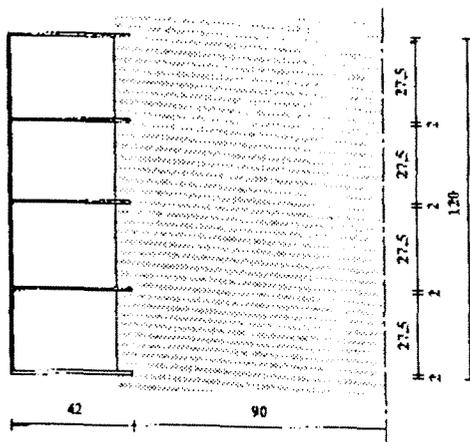
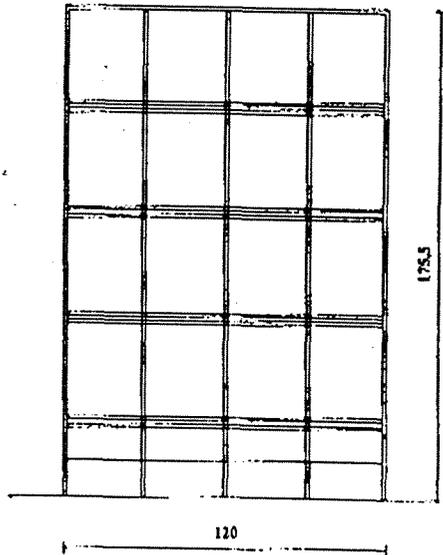
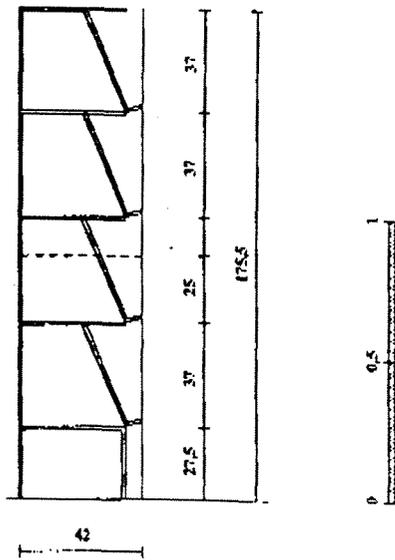
Hauteur de tablette	1,68	Linéaire total de livres	60
Profondeur maximale de la tablette	0,26	6 m x nombre de tablettes x 2	
Nombre de tablettes	5	Surface totale pour 2 x 6 m	
Largeur du passage	1,00	(6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	11,55
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			5,19

6. Rayonnages pour livres de format In-8°

Hauteur de tablette	1,72	Linéaire total de livres	72
Profondeur maximale de la tablette	0,26	6 m x nombre de tablettes x 2	
Nombre de tablettes	6	Surface totale pour 2 x 6 m	
Largeur du passage	1,00	(6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	11,55
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			6,23

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME THÉORIQUE DES BESOINS. PROGRAMMATION QUANTITATIVE

Périodiques en libre accès



Meuble à périodiques pour 16 litres en libre accès « large »

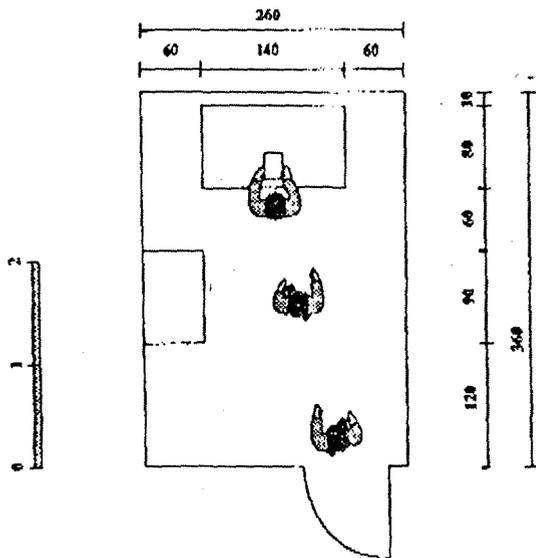
Hauteur 4 <sup>e</sup> casier	1,39	Linéaire total de périodiques 0,25 ml de périodiques par casier 0,25 m x 16 casiers x 10 meubles	40
Profondeur intérieure des casiers	0,35		
Hauteur utile du casier	0,25	Surface totale (6 x 1,60 m) x (2 x 0,40 m) = 1,60 m <sup>2</sup>	19,76
Nombre de casiers	16		
Largeur du passage	1,80		
Linéaire de périodiques au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			2,02

Périodiques en libre accès « étroit » (salles publiques ou magasins ouverts)  
(avec le même type de meubles à périodiques)

Hauteur 4 <sup>e</sup> casier	1,39	Linéaire total de périodiques 0,25 ml de périodiques par casier 0,25 m x 16 casiers x 10 meubles	40
Profondeur intérieure des casiers	0,35		
Hauteur utile du casier	0,25	Surface totale (6 x 1,60 m) x (2 x 0,40 m) = 1,00 m <sup>2</sup>	13,68
Nombre de casiers	16		
Largeur du passage	1,00		
Linéaire de périodiques au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			2,92

70 CONSTRUIRE UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

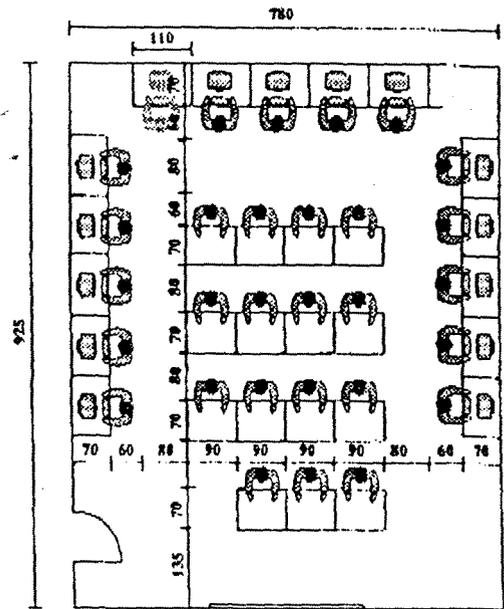
Salles de photocopie



Espace photocopieur

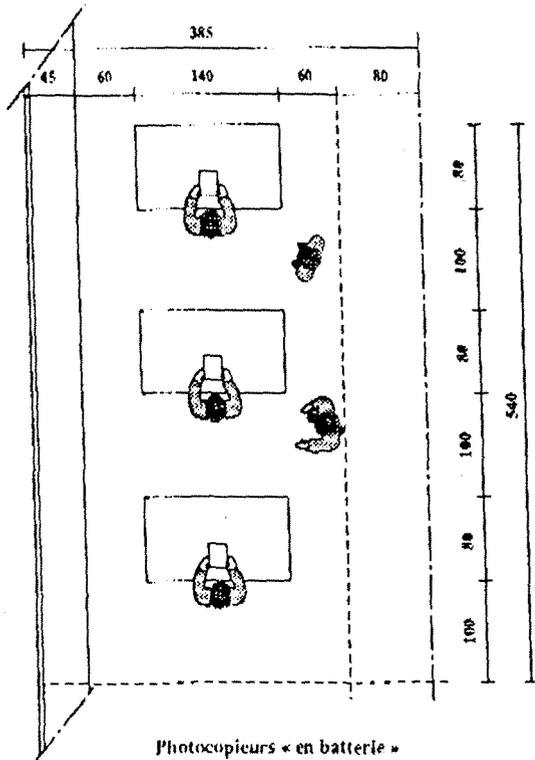
Nombre de photocopieurs	1	
Dimensions photocopieur	1,4 x 0,8 m	
Surface totale de l'espace	2,6 x 3,6 m	9,36
Surface par photocopieur en m <sup>2</sup>		9

Salles de formation



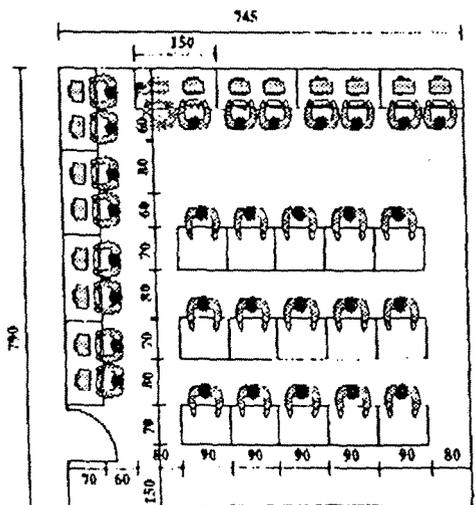
Configuration I

Nombre total de places assises	2 x 15	
Nombre total d'utilisateurs	15	
Surface totale prise en compte	9,25 x 7,80 m	72,15
Surface totale par utilisateur en m <sup>2</sup>		4,81



Photocopieurs « en batterie »

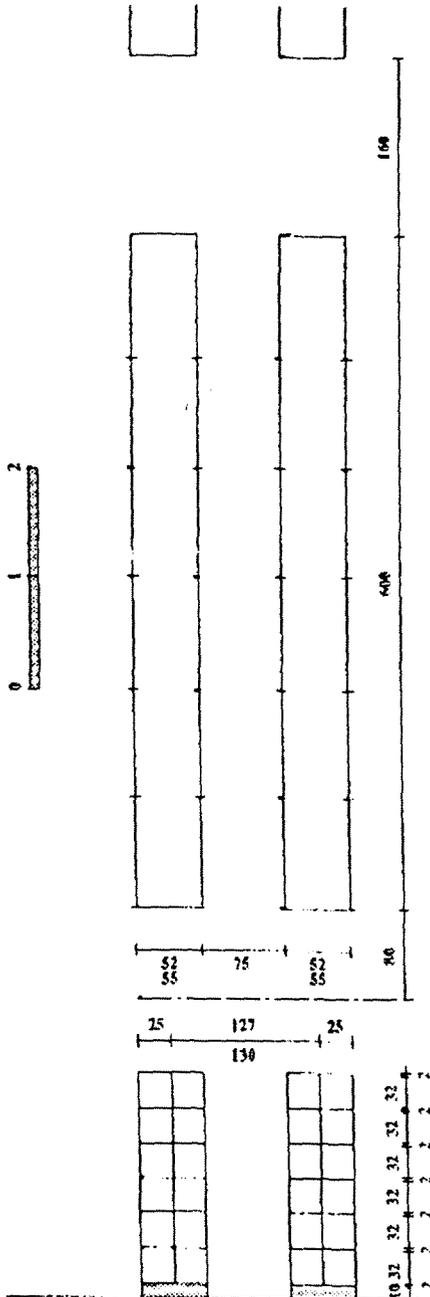
Nombre de photocopieurs	3	
Dimensions photocopieur	1,4 x 0,8 m	
Surface totale de l'espace	3,85 x 5,4 m	20,79
Surface par photocopieur en m <sup>2</sup>		7



Configuration 2

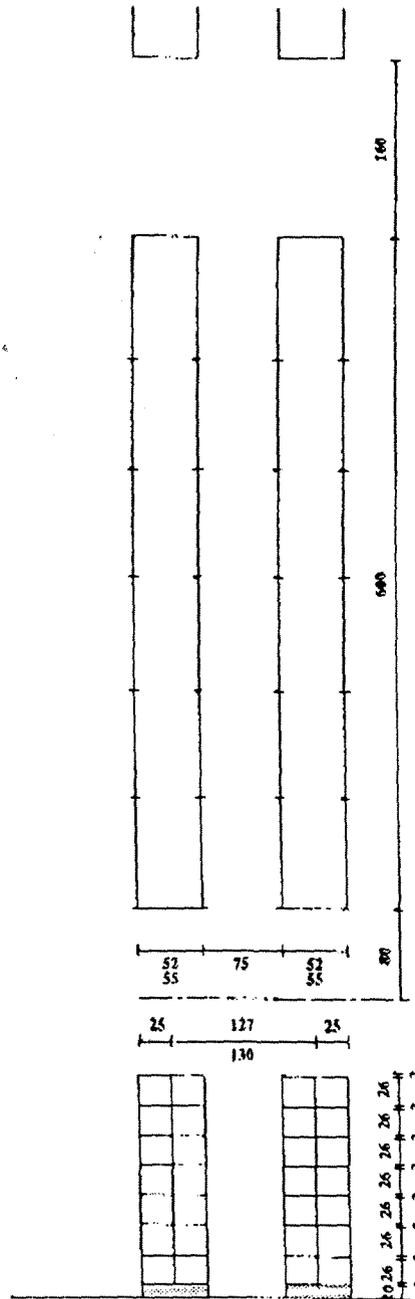
Nombre total de places assises	2 x 15	
Nombre total d'utilisateurs	15	
Surface totale prise en compte	7,90 x 7,45 m	58,86
Surface totale par utilisateur en m <sup>2</sup>		3,92

Magasins  
(fermés au public)



1. Rayonnages pour livres de format in-4°

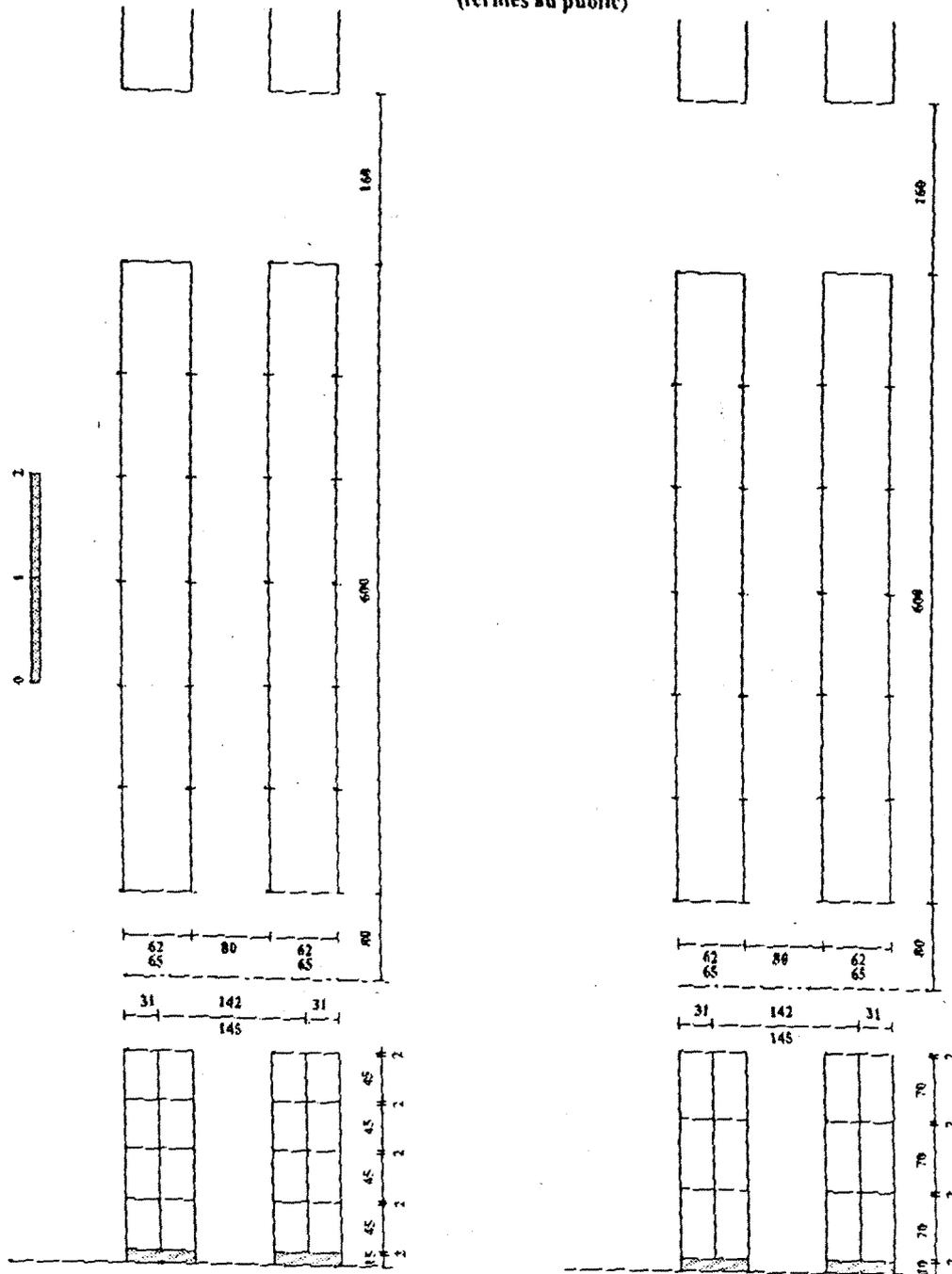
Hauteur de tablette	1,82	Linéaire total de livres 6 m x nombre de tablettes x 2	72
Profondeur maximale de la tablette	0,26		
Nombre de tablettes	6	Surface totale pour 2 x 6 m (6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	9,65
Largeur du passage	0,75		
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			7,46



2. Rayonnages pour livres de format in-8°

Hauteur de tablette	1,80	Linéaire total de livres 6 m x nombre de tablettes x 2	84
Profondeur maximale de la tablette	0,26		
Nombre de tablettes	7	Surface totale pour 2 x 6 m (6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'1 tablette + passage)	9,65
Largeur du passage	0,75		
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			8,70

Magasins  
(fermés au public)



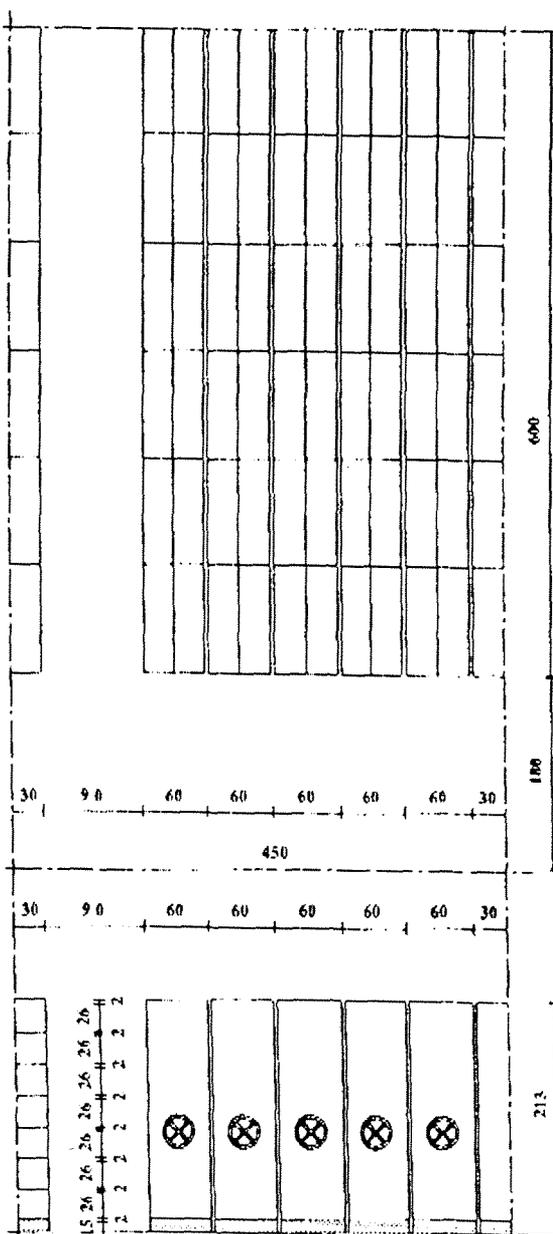
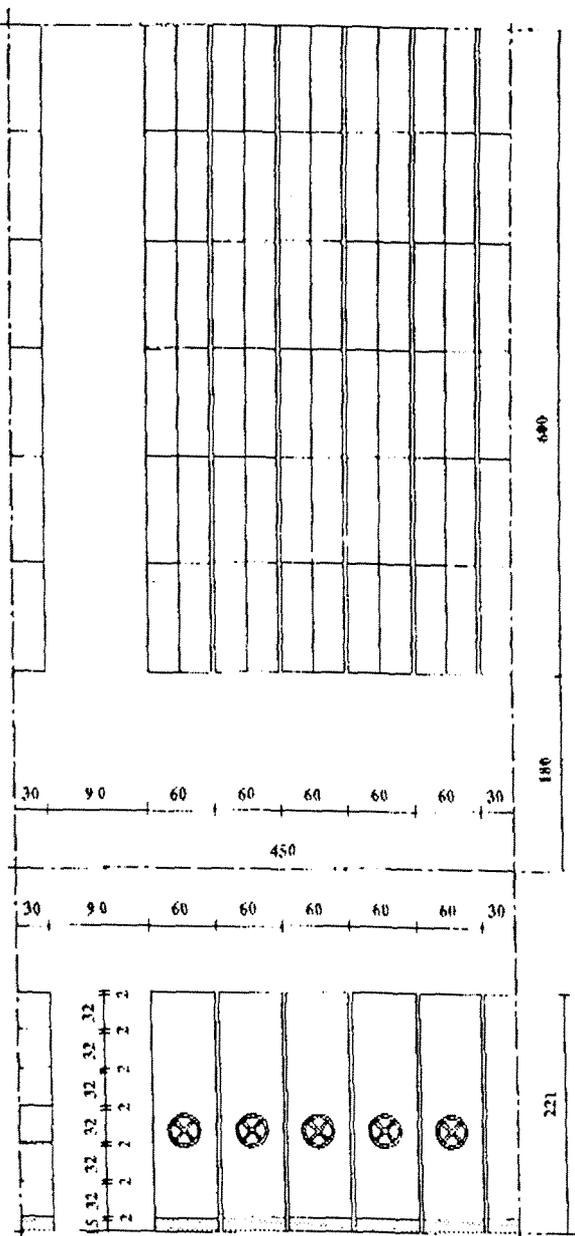
3. Rayonnages pour livres de format in-folio

Hauteur d'une tablette	1,56	Linéaire total de livres	
Profondeur maximale de la tablette	0,31	6 m x nombre de tablettes x 2	48
Nombre de tablettes	4	Surface totale pour 2 x 6 m	
Largeur du passage	0,80	(6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'une tablette - passage)	10,79
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			4,45

4. Rayonnages pour livres de format grand in-folio

Hauteur d'une tablette	1,56	Linéaire total de livres	
Profondeur maximale de la tablette	0,31	6 m x nombre de tablettes x 2	36
Nombre de tablettes	4	Surface totale pour 2 x 6 m	
Largeur du passage	0,80	(6 + 1,6 m) x (2 x prof. d'une tablette - passage)	10,79
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			3,34

Magasins  
(fermés au public)



5. Rayonnages denses pour formats in-4°  
(1 double rayonnage fixe + 5 doubles rayonnages mobiles)

Hauteur de tablette	1,87	Linéaire total de livres pour un module de base 6 m x nombre de tabl. x 2 x 6 rayonn. doubles	432
Largeur totale rayonn.	0,60		
Nombre de tablettes	6		
Largeur du passage entre éléments mobiles	0,90		
Surface totale en m <sup>2</sup>			35,10
(6 x 1,8 m) x (0,6 m x 6 rayonnages + 0,9 m)			
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			12,31

6. Rayonnages denses pour formats in-8°  
(1 double rayonnage fixe + 5 doubles rayonnages mobiles)

Hauteur de tablette	1,87	Linéaire total de livres pour un module de base 6 m x nombre de tabl. x 2 x 6 rayonn. doubles	504
Largeur totale rayonn.	0,60		
Nombre de tablettes	7		
Largeur du passage entre éléments mobiles	0,90		
Surface totale en m <sup>2</sup>			35,10
(6 x 1,8 m) x (0,6 m x 6 rayonnages + 0,9 m)			
Linéaire de livres au m <sup>2</sup> en ml/m <sup>2</sup>			14,36

## Récapitulatif des surfaces à prendre en compte pour la programmation d'une bibliothèque universitaire

Type d'espaces	Surface utile par unité	Remarques	% de circulation afférente
<b>ESPACES D'ACCUEIL</b>			
Partie Public			+ 20 %
• Hall d'accueil	5 % de la surface des espaces accessibles au public	Espaces accessibles au public = documentation en libre accès + consultation + sanitaires. Pour les bibliothèques de moins de 1 200 places, on prévoit plutôt pour l'accueil 1 m <sup>2</sup> pour 3 places de consultation.	
• Sanitaires	3,5 m <sup>2</sup> /60 places		
Partie Personnel			
• Renseignement	15 m <sup>2</sup> /poste	Variable selon l'organisation	
• Banque de prêt	15 à 20 m <sup>2</sup> /poste	Variable selon l'organisation	
<b>ESPACES DE CONSULTATION</b>			
Places de consultation			+ 20 %
• place simple	2,7 m <sup>2</sup> /personne		
• box informatique	3,5 m <sup>2</sup> /personne		
• place audiovisuelle	4 m <sup>2</sup> /personne		
• place « Beaux Arts »	3,5 m <sup>2</sup> /personne		
• place de réunion	2 m <sup>2</sup> /personne	Le pourcentage de circulation afférente aux espaces de consultation doit être porté à + 30 % pour les espaces de réunion.	
Documentation en libre accès			
• Présentation des ouvrages			
- accès libre « large »	3,5 à 4 ml/m <sup>2</sup>	25 ouvrages au mètre linéaire	
Superficie pour 10 000 ouvrages	107 m <sup>2</sup>		
Nombre d'ouvrages au m <sup>2</sup>	88 à 100 documents		
- accès libre « étroit » et magasins ouverts	5,5 à 6 ml/m <sup>2</sup>	30 ouvrages au mètre linéaire	
Superficie pour 10 000 ouvrages	58 m <sup>2</sup>		
Nombre d'ouvrages au m <sup>2</sup>	165 à 180 documents		
• Présentation des périodiques reliés			
- accès libre « large »	Voir ouvrages	1 année d'un titre = 4 ouvrages en moyenne	
- accès libre « étroit » et magasins ouverts	Voir ouvrages	Ceci dépend des champs disciplinaires concernés.	
• Présentation des périodiques en fascicules			
- accès libre « large »	2 ml/m <sup>2</sup>		
Superficie pour 1 000 titres	125 m <sup>2</sup>		
Nombre de titres de périodiques au m <sup>2</sup>	8 titres		
- accès libre « étroit » et magasins ouverts	2,9 ml/m <sup>2</sup>		
Superficie pour 1 000 titres	85 m <sup>2</sup>		
Nombre de titres de périodiques au m <sup>2</sup>	12 titres		
Reprographie			
• photocopieur isolé	9 m <sup>2</sup> /copieur		
• photocopieurs en batterie	7 m <sup>2</sup> /copieur	Le nombre de photocopieurs nécessaires dépend des publics attendus dans la bibliothèque.	
Atelier de recherche d'informations			
• place de formation	4,5 m <sup>2</sup> /utilisateur	Le pourcentage de circulation doit être porté à + 30 % pour les espaces de formation.	
<b>MAGASINS</b>			
Stockage traditionnel			+ 15 %
Superficie pour 10 000 ouvrages	7,5 à 8 ml/m <sup>2</sup>	35 ouvrages au mètre linéaire	
Nombre d'ouvrages au m <sup>2</sup>	36 à 38 m <sup>2</sup>		
263 à 280 documents			
Stockage dense			
Superficie pour 10 000 ouvrages	12 à 12,5 ml/m <sup>2</sup>	35 ouvrages au mètre linéaire	
Nombre d'ouvrages au m <sup>2</sup>	23 à 24 m <sup>2</sup>		
420 à 438 documents			
<b>SERVICES INTÉRIEURS</b>			
Espaces de travail du personnel	15 m <sup>2</sup> /personne	L'analyse des tâches doit permettre d'affiner le calcul de ces surfaces.	+ 40 %

**Surface de terrain**

2 m<sup>2</sup> 40 par étudiant

**Surface de planchers par étudiant**

environ 1 m<sup>2</sup> 50 par étudiant

**Salle de lecture**

- 3 m<sup>2</sup> par place assise pour un étudiant
- 6 m<sup>2</sup> par place assise pour un chercheur
- Une place pour 10 étudiants (sciences)
- Une place pour 5 à 6 étudiants (lettres et médecine)
- 100 m<sup>2</sup> pour 10000 volumes en accès libre (1 m<sup>2</sup> pour 100 vol.)
- 1 m<sup>2</sup> pour 20 à 25 titres de périodiques

**Catalogues**

capacité d'un tiroir de fichiers: 800 fiches de bristol

**Magasins**

60 m<sup>2</sup> pour 10000 volumes (soit environ 1 m<sup>2</sup> pour 150 volumes en magasins)

- hauteur des rayonnages 2 m20
- profondeur 0 m25 env.
- entraxe 1 m30 env.
- surcharge 550 à 600 kgs par m<sup>2</sup> (1 200 à 1 500 pour rayonnages denses)

**Bureaux**

8 à 9 m<sup>2</sup> par personne

**Services annexes**

- vestiaires: 9 m<sup>2</sup> 40 par vestiaire automatique
- garage: 40 m<sup>2</sup> par véhicule
- concierge: 70 m<sup>2</sup> minimum plus loge

Fig. 56 Surfaces et normes applicables en matière de construction de bibliothèques universitaires

CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUSEE NATIONAL DE LA RENAISSANCE  
Château d'Ecouen - 95440 ECOUEN

- FONDS DOCUMENTAIRE

- Domaine : Architecture et arts décoratifs de la Renaissance
- Nature du fonds : Dossiers documentaires des oeuvres appartenant aux collections du musée de la Renaissance, documentation photographique des collections.  
Dossiers concernant l'histoire du château d'Ecouen, les Montmorency et les collections du connétable de Montmorency (articles, et photographies essentiellement).  
Dossiers bibliographiques par artistes du 16e siècle et documentation générale sur les oeuvres d'art du XVle siècle en collections publiques et passées en ventes publiques.  
La documentation est complétée par une riche bibliothèque spécialisée dans la civilisation de la Renaissance (histoire, histoire de l'art...).
- Outils de recherche : dossiers par technique ; fichiers manuels (auteurs, matières, expositions, catalogues de ventes ainsi que les collections) et périodiques.
- Prestations proposées : Renseignements pour l'orientation et l'aide dans les recherches ; bibliographies par sujets.
  
- Photographies : la reproduction et le tirage des photographies sont assurés par le service photographique de la Réunion des Musées Nationaux.  
Photocopieuses payantes en accès libre.
  
- Consultation :  
Uniquement sur place, prêt à domicile impossible
- Conditions d'accès :  
Sur rendez-vous au poste 263
- Horaires et jours d'ouverture :  
Mercredi de 9 h 30 à 17 h  
Vendredi de 9 h 30 à 13 h  
Pendant les mois d'été se renseigner auprès de la conservation du musée
- Condition d'accès :  
Sur rendez-vous, auprès de Melle Audebrand (poste 268)  
en priorité ouvert aux conservateurs, chercheurs, élèves de l'Ecole du Louvre ainsi ~~quelques~~ enseignants.

*C. A. A.*

# Une des bibliothèques françaises les plus importantes pour l'étude de l'art du XX<sup>e</sup> siècle

## F O N D S

Peinture, sculpture, arts graphiques, photographie, design, esthétique, muséologie.

30 000 volumes dont 20 000 catalogues d'exposition.

590 titres de périodiques conservés dont 110 abonnements courants.

Fonds Jean Laude : 3 300 volumes sur l'art et la littérature du XX<sup>e</sup> siècle, dont des éditions originales.

Fonds Vicky Rémy : documentation d'une importante collection d'art des années 70.

15 000 dossiers d'artistes.

Archives photographiques des expositions du Musée.

Médiathèque : cassettes audio et vidéo des conférences et colloques ; documentaires.

## A C Q U I S I T I O N S

Acquisitions courantes et rétrospectives, françaises et étrangères,

afin de constituer un fonds de référence.

Echange de publications au niveau international avec 270 partenaires.

Participation au catalogue collectif des Bibliothèques de Saint-Etienne. BRISE,

et au Catalogue Collectif National des Périodiques.

## F O N C T I O N N E M E N T

Accès libre - consultation sur place.

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 17h ;

Juillet-août : accueil sur rendez-vous.

Catalogue disponible sur terminal.

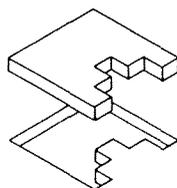
## S E R V I C E S

Mezzanine : accueil, revues et catalogues récents, dossiers pédagogiques,

revue de presse, exposition de documents.

Salle de lecture : 2 500 livres en libre accès

Magasin : revues et catalogues disponibles sur demande.



## M U S É E D ' A R T M O D E R N E S A I N T - E T I E N N E

La Terrasse - 42000 Saint-Etienne - Tél. 77 93 59 58 - Télécopie 77 93 07 25

Horaires d'ouverture : tous les jours 10 h - 18 h

USU	Dictionnaires - Encyclopédies - Bibliographies...		
0	Muséologie		
0.1	Catalogues de collections de musées	4	Art du 20 <sup>me</sup> siècle depuis 1945
0.2	Catalogues de collections particulières, fondations...	4.1	Art de 1945 à 1960
0.3	Grandes manifestations d'art (dernière édition)	4.2	Art : années 1960 et 1970
		4.3	Art : 1980...
1	Esthétique (généralités)		
1.1	Philosophie, théorie de l'art	5	Photographies (ouvrages généraux)
1.2	Art et société (sociologie - psychologie - enseignement...)	5.1	Ouvrages théoriques
1.3	Ecrits d'artistes (essais - correspondances - entretiens...)	5.2	Histoire - Géographie de la photographie
1.4	Thèmes iconographiques	5.3	Recueils de photographies
1.5	Techniques	5.4	Collections de photographies (publiques et privées)
2	Histoire générale de l'art		
2.1	Arts extra-européens		
2.2	Art 17 <sup>ème</sup> siècle		
2.3	Art 18 <sup>ème</sup> siècle	6	Design (ouvrages généraux)
2.4	Art 19 <sup>ème</sup> siècle	6.1	Design : périodes historiques
2.5	Expressions artistiques diverses (art naïf, art brut, art totalitaire...)	6.2	Design : pays
2.6	Art 20 <sup>ème</sup> siècle dans son ensemble	6.3	Studios et firmes
		6.4	Objets
3	Art du 20 <sup>ème</sup> siècle jusqu'à 1945		
3.1	Art nouveau - Art déco		
3.2	Fauvisme	7	Sculpture
3.3	Cubisme		
3.4	Expressionnisme		
3.5	Dada	8	Arts graphiques
3.6	Surréalisme	8.1	Dessin
3.7	Futurisme	8.2	Estampe - gravure - affiche
3.8	Bauhaus		
(3.9)	De Stijl	9	Architecture
3.10	Avant-garde russe - constructivisme		
3.11	Art abstrait		

Classement de la  
 Bibliothèque d'art de  
 l'Université de  
 Saint-Etienne

Tableau 11

Eclairage artificiel optimal des divers locaux										
Eclairage	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1 000 à
Locaux	lux	15 000								
hall d'entrée, salle d'expositions										
circulations										
prêt, choix sur les rayons										
catalogues (fichiers)										
lecture,										
lecture documents spéciaux										
bureaux de prêt et de renseignements										
magasin de diffusion										
magasin de conservation										
salle de conférences, auditorium										
sanitaires										
atelier de réparations										

N.B. Le fort éclairage du hall d'entrée, joue un rôle d'invitation à entrer. Il permet de présenter des expositions.

**Tableau 28**

**Les responsables d'un projet de bibliothèque municipale**

	maître d'ouvrage	bibliothécaire	maître d'œuvre
qui ?	maire, ou celui à qui il délègue cette tâche : — maire adjoint — bureaux d'études, etc.	le bibliothécaire responsable de l'équipement futur (il doit être nommé dès le début du projet)	architecte désigné par le maître d'ouvrage ou à la suite d'un concours
avec qui ?	services départementaux DRAC Direction du livre D.D.E.	le personnel de la bibliothèque les « Amis de la bibliothèque » les animateurs culturels	urbaniste décorateur services municipaux (administratifs ou techniques) spécialistes
quelles fonctions ?	<i>représente la collectivité</i> <i>pouvoir légal</i> — décide, vérifie la conformité avec la législation (urbanisme, sécurité, etc.) <i>pouvoir financier</i> — détermine l'enveloppe — étudie les sources de financement — passe les marchés — contrôle l'utilisation des fonds	— réunit l'information — évalue les collections — détermine les besoins du public — analyse les modes de fonctionnement — suit l'élaboration du projet — met en service le bâtiment	— étudie les propositions — trouve les solutions techniques, esthétiques — prépare les documents contractuels : plan, devis descriptif et estimatif, cahier des charges — contrôle l'exécution des travaux

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9657870